

**Université de Paris 8 Vincennes – Saint-Denis
Service Commun de la Documentation**

Rapport d'activité 2005

**Conception et réalisation
Marion Loire
(Statistique et évaluation des services)**

**Service Commun de la Documentation de Paris 8 – Juin 2006
2, rue de la Liberté – 93 526 Saint-Denis Cedex – t. 01 49 40 69 69 – f. 01 49 40 69 82
www-bu.univ-paris8.fr**

Sommaire

SOMMAIRE.....	1
INTRODUCTION.....	2
I. POLITIQUE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT.....	5
1. L'EVOLUTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES.....	5
2. LA FORMATION DU PERSONNEL	11
3. LA POLITIQUE DE COMMUNICATION ET D'ANIMATION	20
II. LE DEPARTEMENT DES SERVICES AU PUBLIC.....	32
1. LA FREQUENTATION, LES INSCRIPTIONS ET LES PUBLICS EN 2005.....	33
2. L'INFORMATION, LA MEDIATION ET LA COMMUNICATION DES DOCUMENTS SUR PLACE.....	41
3. LE PRET DES COLLECTIONS ET LE PRET ENTRE BIBLIOTHEQUES.....	54
4. LA FORMATION DES USAGERS ET LES VISITES	59
5. LA GESTION DES SERVICES AU PUBLIC.....	63
III. RESSOURCES INFORMATIQUES.....	64
1. GESTION, RENOUVELLEMENT ET EXTENSION DU PARC INFORMATIQUE	64
2. VERS LE WI-FI	65
3. LOGICIELS ET APPLICATIONS	65
4. SECURITE ET SAUVEGARDES	66
5. VERS UN SYSTEME D'INFORMATION DOCUMENTAIRE.....	67
IV. LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE	68
1. LA REVISION DE LA CHARTE DOCUMENTAIRE.....	68
2. ORGANISATION GENERALE DU FONDS	69
3. REPARTITION DU BUDGET D'ACQUISITION	73
4. ANALYSE DU DEVELOPPEMENT DOCUMENTAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE	74
5. LES FONDS SPECIALISES ET LES BIBLIOTHEQUES ASSOCIEES	83
V. LA GESTION DES COLLECTIONS.....	89
1. LE SERVICE DE L'INVENTAIRE	89
2. LE SERVICE DES PERIODIQUES.....	89
3. CATALOGUES ET CATALOGAGE.....	90
4. LE SERVICE DES THESES	91
5. LE SERVICE DES DONNEES LOCALES	91
6. L'EQUIPEMENT	92
7. LA GESTION DES MAGASINS	92
8. PERSPECTIVES DU DEPARTEMENT EN 2005	92
ANNEXES	93
TABLE DES MATIERES	111

Introduction

La publication du rapport annuel d'activité du SCD constitue traditionnellement un moment important dans la vie de l'établissement. Diffusé à tous (tutelle, décideurs, agents de la bibliothèque et usagers), le rapport annuel permet de faire le point tant sur ce qui a été réalisé que sur ce qui reste à faire, et ce en mettant en valeur réussites et difficultés.

La démarche engagée ces dernières années s'est poursuivie en 2005 avec :

- la prise en compte des données sur l'année civile (antérieurement, nous prenions en compte l'année universitaire). Cela permet de poursuivre le travail engagé autour des enquêtes de printemps provenant du Ministère (ESGBU et ERE)

- une publication plus rapide au cours du 1^{er} semestre de l'année suivante, ce qui facilitera les échanges à l'automne autour des choix politiques et budgétaires.

- la participation d'un nombre toujours plus important d'acteurs dans la rédaction (chefs de départements, de services ou d'activités, responsables des bibliothèques associées...)

- une volonté de transparence qui conduit à réaliser un outil de nature à faciliter le pilotage au quotidien tout en assurant une grande lisibilité pour les différents décideurs.

Sur la démarche suivie

L'année 2004 avait permis la constitution de fiches projets visant à orienter la politique de l'établissement et à faciliter les échanges avec le Ministère autour du contrat quadriennal.

L'année 2005 se caractérise par une poursuite des actions engagées avec des projets autour de la politique d'acquisition et des services rendus au public (accueil, formation, animation/communication) et par un début d'engagement autour de projets validés.

La quasi totalité des activités effectuées au cours de l'année figure dans le rapport d'activité 2005. De nombreux éléments ont été collectés mais il n'était pas possible de retenir l'intégralité des rapports rédigés et ce pour des raisons de volume et de lisibilité.

Il n'est pas inutile de rappeler pour illustrer ces propos que les acquéreurs ont fourni en début d'année un bilan de la politique développée dans chaque secteur, justifiant ainsi les moyens mis à leur disposition et préparant la mise en place de la LOLF dans les prochaines années

Au delà de la présentation traditionnelle par département et services, il a été décidé de privilégier en 2005 quelques activités ayant connu un développement remarquable :

- l'infomobile dans le cadre du département des services au public,

- la formation des agents de la bibliothèque après l'exécution d'un plan de formation de 2 ans,

- la communication et l'animation, secteurs qui ont connu une forte évolution au cours de ces dernières années.

Un renouvellement est à prévoir dans les prochains rapports annuels, d'autres secteurs d'activité faisant l'objet d'un développement mieux valorisé.

Dans les grandes lignes

Les quelques lignes de cette préface ne sauraient reprendre l'intégralité du rapport annuel.

Globalement, au delà des réalisations, il faut retenir que l'année 2005 constitue la première année d'exécution du contrat d'établissement 2005-2008 : les engagements pris en matière de documentation ont commencé à devenir réalité, les 3 prochaines années devraient conduire à la réalisation de la totalité des actions retenues en accord avec le Ministère

En 2005, la réactualisation de la charte documentaire a associé la totalité des acquéreurs afin de définir les règles applicables pour la mise en place de la politique documentaire de l'établissement : répartition budgétaire par secteurs, politique d'exemplaires, prises en compte des différents supports (imprimés, audiovisuels et numériques) constituent des points majeurs de la charte consultable par tous.

Le budget toujours plus important consacré aux achats documentaires souligne le caractère prioritaire et essentiel de la politique d'acquisition.

Le développement de l'infomobile (consistant à aller au devant du lecteur en l'accompagnant dans ses recherches), l'accroissement et l'amélioration de la formation aux étudiants dans les cursus en partenariat avec le Département de documentation, une politique de communication avec la conception en 2005 de nouveaux guides du lecteur, des animations et débats organisés dans l'enceinte de la bibliothèque, l'accueil adapté pour les publics en situation de handicap et le redéploiement des espaces (salle noire devenue salle de documentation, salle de recherche ...) constituent les premiers éléments visibles d'une politique d'accueil répondant aux attentes des différents publics.

Parallèlement aux opérations courantes de traitement des collections, les chantiers de rétroconversion visant à intégrer la totalité de nos collections dans le catalogue informatique en associant les bibliothèques de l'IFU, des IUT ainsi que la cartothèque et le centre de documentation de la MSH Paris nord (autour d'un véritable partenariat décrit dans des conventions précisant les objectifs et les engagements de chacun) conduisent à améliorer le signalement de l'offre documentaire apportée par l'Université de Paris 8 à ses usagers.

Le traitement des fonds spécialisés Jean-Dresch, Maghreb-Europe et Jean-Bouvier devrait contribuer, comme nous nous y sommes engagés à mettre en valeur des collections spécifiques du SCD de Paris 8.

Le développement de l'offre informatique, portant sur l'augmentation des services mais aussi sur l'extension du parc, la sécurisation des réseaux ou la réalisation de projets autour du fédérateur de contenus, la numérisation des thèses, comme l'aménagement des espaces d'accueil et des salles (présentation des collections et accroissement des rayonnages de libre accès) soulignent la volonté de la bibliothèque de répondre aux attentes des usagers.

La politique conduite à la bibliothèque ne peut être conçue, au delà des moyens financiers disponibles que grâce à une large adhésion et participation des personnels

à la politique définie. L'élaboration suivie de la réalisation d'un plan de formation accessible à tous les agents du SCD et les résultats obtenus montrent l'attachement de l'établissement à accompagner chacun dans une meilleure adaptation à l'emploi tout en favorisant les évolutions professionnelles individuelles.

Nous ne saurions passer sous silence l'apparition en 2005 de signes de fragilité qui pourraient devenir réellement préoccupants s'ils devaient se pérenniser.

La baisse du nombre d'étudiants inscrits à la rentrée universitaire 2005 – 2006 suite à une mise en place décalée de l'offre de formation et la fermeture de l'Université pendant plus de 3 semaines ont déséquilibré les résultats au cours de l'année en référence. Certes, les données brutes doivent faire l'objet de péréquation afin de pouvoir être comparées aux statistiques des années précédentes. Ils nous appartient néanmoins d'être vigilant afin d'accroître notre pénétration dans l'université en développant par ailleurs une offre aux publics de proximité répondant à nos critères d'accueil.

En conclusion

La politique du SCD vise à construire une offre documentaire de qualité répondant aux attentes des publics amenés à utiliser nos services : sa conception et sa mise en place ne sauraient être réservées à quelques uns, la politique du SCD demeure « l'affaire » et la responsabilité de tous.

Il convient de remercier très sincèrement tous les collègues, qu'ils interviennent dans les tâches bibliothéconomiques comme dans les activités administratives et de gestion, pour leur contribution dans un contexte parfois difficile à la poursuite de l'offre documentaire apportée au SCD à tous ses utilisateurs.

Des remerciements complémentaires sont bien naturellement adressés à tous ceux qui ont contribué à la rédaction, à la collecte, à la synthèse et à la conception du présent rapport.

Gil-François EUVRARD,
Directeur du SCD de Paris 8

I. POLITIQUE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT

1. L'évolution des moyens et des ressources

Tableau de bord du S.C.D

Indicateurs	BU Paris 8 (2005)	BU Paris 8 (2004).	BU LSH Ile de France (2004)	BU Ile de France (2004)	BU France (2004)
Nombre d'étudiants pour 1 place assise	14.6	16.8	35.7	34.4	20.9
Nombre de m2 en SDO par étudiant	0.6	0.49	0.35	0.27	0.4
Nombre d'étudiants pour 1 poste informatique	216	288	462	492	281
Lecteurs inscrits/personnel de la bibliothèque	172.5	236	207	148	177
Amplitude horaire hebdomadaire (heures)	60	60	45	49	51
Nombre de jours d'ouverture	226.5	244	209	232	230
Prêt totaux par lecteur	15.6	12.5	9.4	12.6	15.3
Nombre d'inscrits étudiants/Effectif étudiant en %	56.3	62.1	35.4	33.6	42.7
Dépenses documentaires par étudiant	42	30	22	28.7	35.7
Nombre de volumes (livres) par étudiant	14.5	12.5	20.4	15.1	14.5
Accroissement (volume de livres) par étudiant	0.9	0.70	2.4	2.6	2.28
% de livres en libre accès	62	60.4	19.2	16.9.	72
% dépenses de conservation dans le budget	6.1	5.4	10.3	6.6	4.6
Nombre de notices créées dans le Sudoc	2 023	3 364			
Coût de la documentation électronique par étudiant (€)	7.84	4.57			

1.1 Le Budget

Le budget du SCD présente une augmentation de 5% pour les recettes et de 7% pour les dépenses entre les exercices 2004 et 2005.

1.1.1 Les recettes

	Recettes 2004	Recettes 2005
Subventions université	535 178	591 000
dont :		
- Droits bibliothèque	535 178	575 000
- Subventions complémentaires	0	16 000
Subventions Ministère	973 996	1 006 560
Dont :		
MENESR : dotation normée	486 158	502 722
MENESR : dotation contractuelle	487 838	487 838
MENESR : C.A.D.I.S.T.	15 245	16 000
Subventions autres ministères	38 600	0
Collectivités territoriales	0	30 000
Ressources propres	47 431	30 500
Autres	0	39 240
Total	1 610 450	1 697 300

Les 3 postes principaux (droits d'inscription versés par les étudiants, dotation normée et dotation contractuelle) qui alimentent le budget de la bibliothèque demeurent relativement stables, avec une légère augmentation du nombre d'étudiants inscrits en 2004-2005, qui entraîne un accroissement des recettes de 55 822 €.

Le versement en janvier 2005 d'une subvention de 30 000 € par le Conseil général pour le financement du fédérateur de contenus (présenté en page 66) et le reversement de reliquats de budget non dépensés compensent une baisse des ressources propres et la disparition pour l'année 2005 de la subvention versée par le CNL (38 600 € en 2004).

1.1.2 Les dépenses

	Dépenses 2004	Dépenses 2005
1. Documentation	817 345	936 038
2. Personnels	114 326	134 723
3. Autres :	643 569	626 539
Conservation	85 192	104 165
Environnement documentaire	261 990	66 869
Reproduction	2 536	1 968
Informatique documentaire	144 455	88 158
Achat de matériel	55 685	43 248
Achat de logiciels	16 639	12 345
Maintenance	28 067	44 797
Matériel de consultation	6 629	0
Equipement des magasins et salles de lecture	153 525	55 839
Etudes	1 566	3 588
Formation professionnelle	13 734	7 629
Dépenses de gestion	143 043	110 827
Documentation générale	421	2 857
Informatique de gestion	6 100	560
Fournitures	24 236	22 465
Mobilier	5 301	2 774
Téléphone et réseaux	10 432	6 431
Déplacements	5 266	3 320
Autres dépenses de gestion	91 287	72 420
Autres dépenses et reports	174 820	235 291
Dépenses totales	1 575 240	1 697 300

Les sommes disponibles supérieures en recette ont permis des engagements de dépenses plus importants au cours de l'année 2005.

Il faut noter que les moyens consacrés à la politique documentaire se sont accrus avec 49% de budget total en 2003, 52% en 2004, 55% en 2005 sur les seuls achats de monographies, périodiques et autres supports (audio-visuel, électronique, ...). Nous parvenons à un taux de 61% en incluant les dépenses liées à la conservation (1 040 203 €).

Les dépenses en personnel ont augmenté en 2005 : l'explication se trouve dans l'augmentation mécanique des coûts salariaux pour les agents contractuels, le maintien d'un haut niveau de vacataires de rangement, le recrutement ponctuel d'agents sur des opérations spécifiques et le renforcement par des moniteurs étudiants des opérations de formation pour les usagers.

Une diminution des coûts de fonctionnement est intervenue en 2005 avec une baisse des dépenses de gestion, des achats de fournitures, des dépenses liées au téléphone et réseaux, ainsi que pour les déplacements et autres dépenses de

gestion. Nous passons de 280 364 € à 216 023 € entre 2004 et 2005, ce qui représente respectivement 18% et 13% du budget général.

La baisse des dépenses dans le cadre de l'informatique documentaire (de 144 455 à 88 158 €) est purement conjoncturelle, l'achat de nouveaux matériels, le remplacement des postes obsolètes et l'augmentation des postes informatiques publics devraient conduire à un retournement au cours de l'année 2006.

Enfin, l'importance des reports en 2005 est préoccupante : elle s'explique par la difficulté rencontrée dans les engagements de certaines dépenses en respectant les délais et la réglementation comptable de commandes, de livraison et de facturation sur la même année civile. Des améliorations seront apportées en 2006 pour mieux prendre en compte le calendrier.

1.2 Le personnel

Catégories de personnels	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Catégorie A									
Conservateur général	1	2	2	2	2	1	1	1	1
conservateurs	9	9	9	9	9	10	10	10	10
Bibliothécaires	7	8	8	8	9	9	9	9	9
Ingénieurs d'études	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Attaché Principal d'Administration Scolaire et Universitaire (APASU)	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Assistant ingénieur	1	1	1	1	1	1	0	0	0
Sous-total	21	23	23	23	24	24	23	23	23
Catégorie B									
Bibliothécaires adjoints spécialisés (B.A.S)	6	7	9	9	9	14	16	16	16
Bibliothécaires Adjoints/Assistants (BA)	6	7	7	7	10	5	3	3	3
Inspecteurs de magasinage	2	2	2	3	0	0	0	0	0
Secrétaire Administratif d'Administration Universitaire (SASU)	2	2	2	3	3	3	3	3	3
Technicien de recherche	0	0	0	1	1	1	1	2	2
Sous-Total	16	18	20	23	23	23	23	24	24
catégorie C									
Magasiniers	29	31	32	31	32	33	33	33	33
Conducteurs auto	1	0	1	1	1	1	1	1	1
OP / Adjoints techniques	1	1	1	0	0	0	1	0	0
Administratif Administration Universitaire et Scolaire (ASU)	4	4	4	3	3	3	3	3	3
Administratif de Recherche et Formation	3	3	3	2	2	2	2	2	2
Sous total	38	39	41	37	38	39	40	39	39
Total général	75	80	84	83	85	86	86	86	86

La bibliothèque compte actuellement 86 postes d'agents titulaires : 72 dans la filière bibliothèque et 14 dans les filières administratives et techniques ; la répartition entre catégories reste stable avec 23 postes de catégorie A, 24 en catégorie B et 39 en catégorie C. Il convient d'ajouter 2 postes de contractuels de catégorie B.

Une demande de création d'un poste de BAS pour accompagner les opérations de rétroconversion et l'encadrement des bibliothèques associées a été validée par les conseils centraux de l'Université (Conseil scientifique et Conseil d'administration) mais n'a pas été retenue dans le cadre de la campagne de créations d'emplois 2006.

Les besoins de création d'emplois restent nécessaires au Service commun de la documentation de Paris 8, tant dans la filière administrative pour accompagner la modernisation en cours (LOLF ...), que dans la filière bibliothèque pour permettre la réalisation des nombreux projets retenus (rétroconversion, formation des usagers, valorisation des collections, accompagnement des thésards ...).

Les difficultés soulignées ces dernières années autour du nombre croissant de jours d'arrêt (maladie et longue maladie) demeurent. Elles se sont trouvées amplifiées en 2005 par un nombre important de jours d'absences et par les conséquences d'un mouvement étudiant suivi d'une fermeture administrative de trois semaines en avril 2005. Le fonctionnement général de l'établissement s'en est trouvé très perturbé, tant sur le plan des services rendus que sur celui de l'utilisation des moyens.

Le recours à des contractuels, moniteurs et autres emplois à durée limitée ou à des sociétés de service devient une constante : il ne saurait se substituer durablement à la création d'emplois permettant d'assurer une continuité dans la réalisation des actions engagées.

Enfin, le maintien d'un nombre élevé de vacataires étudiants (22) recrutés sur une base hebdomadaire de 10 heures au cours des périodes de forte affluence (9 mois par an) financé sur le budget de la bibliothèque s'explique :

- par le besoin de renforcer les équipes de rangement fragilisées en raison du nombre important de dispenses médicales (plus de 50 % de l'effectif des magasiniers)
- par la volonté de développer certaines activités d'accueil et de formation dans le cadre de l'infomobile comme dans celui de la formation dans les cursus
- par la nécessité de permettre l'ouverture au public de la bibliothèque de l'IFU qui ne dispose pas d'effectif suffisant.

Dans ce contexte préoccupant, la bibliothèque a bénéficié au cours de l'année 2005 du remplacement systématique des postes vacants par le Rectorat de Créteil : la recherche de personnels disponibles et formés sur des périodes allant de quelques semaines à 10 mois s'est avérée plus que difficile au cours de l'année.

2. La formation du personnel

Le service de la formation des personnels a pour mission de repérer et analyser les besoins en formation, en cohérence avec la politique du SCD et les différentes évolutions des métiers, des publics, des technologies de l'information.

Directement rattaché à la Direction de l'établissement, il élabore le plan de formation en tenant compte des facteurs humains et organisationnels. Il accompagne et coordonne avec les services les actions de formation et informe régulièrement les agents sur les formations et les concours.

Le service se compose d'un conservateur responsable de la gestion et du développement du service (1/4 poste), d'un BAS (2h/mois en moyenne) pour le catalogage du fonds professionnel, et d'un magasinier spécialisé chargés du traitement et de l'équipement du fonds professionnel.

Depuis le 1^{er} septembre 2005 une bibliothécaire adjointe spécialisée travaille à temps partiel (moyenne hebdomadaire de 5h) au service formation.

2.1 Tendances générales et données chiffrées

2.1.1 Remarques préalables

Les agents comptabilisés (catégorie A, B et C) sont **titulaires ou contractuels**. Les vacataires étudiants ne sont pas inclus dans le tableau récapitulatif ci-dessous. Pour l'année 2005, **formations extérieures et formations internes ont été réunies** dans un même tableau.

Seules sont décomptés les jours de formation **pris sur le temps de travail** ou ayant donné lieu à des **décharges horaires**. Le temps de formation variant selon les actions, une moyenne a été faite pour les formations inférieures à une journée afin d'obtenir des calculs en jours entiers. Un agent ayant suivi plusieurs actions de formation est compté **autant de fois que de formations suivies**. Les stagiaires comptabilisés en **formation initiale** sont les fonctionnaires stagiaires en première titularisation et les fonctionnaires après changement de corps.

Le nombre de **stagiaires**¹ est passé de 190 (en 2004) à **216 (en 2005)**, soit 26 de plus (**14 %**). Le nombre de **jours de formation** est passé de 336 jours (en 2004) à **616 jours en 2005**, soit **280** de plus (**84%**).

Cette année encore, les agents ont largement bénéficié des formations des organismes suivants : l'ENSSIB (4 formations), l'URFIST de Paris (6 formations), Médiadix (14 formations thématiques, une formation post-concours d'assistant de bibliothèque, 8 préparations à des concours de la filière bibliothèque), toutes financées par le Ministère de l'éducation nationale et le Ministère de la culture.

Le **budget de la bibliothèque** consacré à la formation (hors rémunération des stagiaires) a diminué puisqu'il est passé de **13 734 euros** (en 2004) à **5 342,64 € (en 2005)**. Cet écart s'explique par des dépenses d'équipement en 2004 : achat de mobilier et de matériels informatiques pour la salle de formation et par des dépenses

¹ Calcul des effectifs : un agent qui a participé à plusieurs stages est compté pour chaque action de formation suivie.

concernant des projets de formations spécifiques : Accueil en bibliothèque et formation spécialisée en informatique.

Cependant si l'on inclut le traitement des stagiaires et les indemnités liées à la formation, les dépenses de formation ont largement augmenté puisqu'elles sont passées de 73 997,00 € (2004) à **113 835,63 € en 2005**.

Tableau 1 : Formation 2005 en nombre de stagiaires et en nombre de jours :

Effectifs stagiaires					Nombre de jours de formation			
Stagiaires par catégorie	A	B	C	Total	A	B	C	Total
Formation initiale	6	8	1	15	11	46	4	61
Formation continue								
Perfectionnement / et ou adaptation à une (nouvelle) fonction	72	67	54	193	106	104	83	293
Préparation concours	1	3	3	7	24	44	14	82
Congé formation	0	0	1	0	0	0	180	180
Bilan professionnel	0	0	0	0	0	0	0	0
Total formation continue	73	70	58	173	130	148	277	555
Total 2005 formation initiale + formation continue	79	78	59	216	141	194	281	616

Pour rappel, année 2004 :

Total 2004 formation initiale + formation continue	67	67	56	190	121	127	88	336
---	-----------	-----------	-----------	------------	------------	------------	-----------	------------

2.1.2 Indicateur de la formation :

Cet indicateur est calculé en rapportant le nombre de jours de formation aux effectifs en fonction par catégorie.

En **2004**, la moyenne par agent était de **3,95 jours**. **La moyenne par agent est passée à 7,08 jours en 2005**. La hausse concerne l'ensemble des catégories, mais elle est surtout significative pour les agents de catégories B (**8,82**) et les agents de catégorie C (**7,03**).

Tableau 2 : nombre de jours de formation par agent en fonction depuis 2003

Agent par catégorie	Cat. A	Cat. B	Cat. C	Total
Jours de formation par agent 2003	2,08	3,36	0,24	1,60
Jours de formation par agent 2004	4,65	5,29	2,51	3,95
Jours de formation par agent 2005	5,64	8,82	7,03	7,08

2.2 Analyse détaillée

L'augmentation du nombre de **stagiaires** et du **nombre de jours** consacrés à la formation en 2005 atteste d'une véritable dynamique. Sur un effectif de 86 agents **69 agents** ont participé à des formations d'adaptation /perfectionnement à leurs postes de travail, à des formations liées aux évolutions des métiers, à des formations participant au développement des compétences et à la préparation de concours.

La **formation initiale** a concerné **6 agents** au total : 1 agent de catégorie C, 3 agents de catégorie B et 2 agents de catégorie A, à la suite d'un changement de corps, en cours de titularisation et en formation post concours.

Les préparations aux concours professionnels : 10 agents avaient exprimé l'intention de s'y présenter. **Un agent de catégorie C** a suivi la préparation au concours de magasinier en chef sur son temps de travail, **2 agents contractuels** de catégorie C l'ont suivi sans décharge horaire (moins d'un mois dans l'établissement) mais avec un aménagement de leur emploi du temps.

Cinq agents de catégorie A et B ont suivi la préparation au concours de **conservateur**, dont **un agent contractuel** de catégorie B sans décharge horaire (moins de trois mois dans l'établissement). Tous les agents admissibles ont suivi les préparations aux épreuves orales à Médiadix sur leur temps de travail. En collaboration avec des conservateurs et des bibliothécaires volontaires, le service de la formation a apporté un soutien aux agents préparant des concours en leur proposant des oraux blancs et en procédant à l'acquisition de documents pour le fonds professionnel.

Sur les 10 agents qui se sont présentés à un ou deux concours, **5 agents ont été admis ou admissibles**. Ces résultats sont légèrement inférieurs à ceux de 2004, mais il est important de rappeler que les concours d'assistant de bibliothèque, de bibliothécaire adjoint spécialisé et de bibliothécaire n'ont pas été ouverts en 2005.

Tableau 3 : réussite aux concours

Concours présentés	Nombre d'agents ayant passé le concours	Nombre admissibles d'agents	Nombre d'agents admis
Magasinier spécialisé	2	1	1
Magasinier en chef	4	1	0
Conservateur d'état	6	2	0
Conservateur territorial	1	1	0
Total	13²	5	1

² 3 agents se sont présentés à 2 concours.

2.2.1 Ventilation des formations par catégories de personnel et par thématiques

Tableau 4 : nombre de stagiaires / nombre d'agents formés en 2005

Catégorie de personnel	A	B	C
Nombre de stagiaires 2005	79	78	59
Nombre d'agents ayant suivi des formations en 2005	22	29	18

Le nombre de **stagiaires** formés a **augmenté** pour les **catégories A** (12 de plus qu'en 2004) **et B** (11 de plus qu'en 2004) ; il est en **très légère augmentation** pour les **catégories C** (3 de plus qu'en 2004). Si on observe les données en **nombre d'agents ayant au moins suivi une formation en 2005**, on note **des disparités entre les catégories**.

La responsable formation constate que les **agents de catégorie A et B** expriment plus facilement leurs besoins en formation. En effet le taux de réponses aux **questionnaires individuels** recensant les vœux de formation de chaque agent (lors de l'élaboration du plan de formation annuel) était de 40 % plus élevé que celui des agents de catégorie C en 2004-2005. En conséquence, les demandes de formation extérieures sont beaucoup plus élevées et l'implication dans les formations organisées en interne plus importante.

De plus, l'usage quotidien de la messagerie électronique pour la consultation des informations professionnelles, les abonnements à des listes de diffusion, la consultation des sites de formation leur permettent d'avoir une meilleure connaissance de l'offre de formation.

45 % d'agents de catégorie C de la filière bibliothèque n'ont suivi aucune formation au cours de l'année 2005. Au cours de réunions de service certains agents ont exprimé les raisons de leur non participation à des formations : Médiadix est trop loin de leur domicile ; ils ne peuvent pas bénéficier de frais de déplacement pour les formations en Ile-de-France ; s'ils partent en formation, leur travail reste en attente.

Par comparaison avec les autres catégories de personnel, les formations ont donc bénéficié à un **nombre plus limité** d'agents de catégorie C qui avaient exprimé des besoins et/ou des motivations liées au désir d'évoluer dans leur métier, à la préparation de concours et au perfectionnement dans leur poste. Ces 18 agents ont participé à des formations organisées en interne ou sur site : accueil des publics en situation de handicap, initiation à la recherche documentaire, formation à la documentation électronique, bureautique, informatique en bibliothèque, création d'un site Web ...

En 2005, les formations qui ont accompagné les projets et le fonctionnement des services se sont enrichies d'un **nombre de formations internes plus élevé** qui témoigne d'un accroissement de la fonction de « formateur » au sein de l'établissement.

Pour accompagner le développement des fonctions transversales de **communication et action culturelle, de formation et d'évaluation** :

- formations à la **valorisation des collections** et **l'action culturelle** : mettre en place une programmation de films en bibliothèque, monter une exposition en bibliothèque (3 agents)
- un séminaire sur l'oralité dans la **médiation culturelle** (1 agent)
- formation au logiciel **Dreamweaver** (5 agents)
- une formation interne à **l'évaluation des services en bibliothèque** animée par un conservateur de l'équipe de direction qui organise chaque année un stage sur ce thème à l'ENSSIB (6 agents)
- une formation sur site à l'utilisation de **Business objects** (logiciel permettant de produire et exploiter les données du SIGB Absys) animé par un intervenant de la société GFI (5 agents)

Pour accompagner le volet « **Amélioration des services au public** » :

- accueil des publics : stage Médiadix sur **l'accueil du public** en bibliothèque (1 agent), formations internes d'initiation à la **recherche documentaire**, à l'utilisation des outils (SIGB **Absys**, **transitique**, petite maintenance des photocopieurs) et aux **procédures d'accueil** (10 agents de catégorie C)
- formation au **prêt des périodiques** dans le SIGB Absys à la suite d'une décision d'informatiser le prêt des périodiques
- une journée de sensibilisation à **l'accueil des publics en situation de handicap** complétée par des ateliers auxquels ont participé 6 étudiants de Paris 8 en situation de handicap (15 agents). Cette action de formation, organisée par les responsables de la formation et de l'Accueil des publics handicapés, a été animée par un conservateur de l'ENSSIB spécialiste de ces questions.
- formation à l'utilisation du **logiciel Zoomtext** (logiciel pour malvoyants) pour la cellule Accueil handicap (10 agents)
- **formations à la documentation électronique** (*voir ci-dessous le volet politique documentaire*)
- plusieurs **formations de formateur** : une formation organisée par l'Abes³ pour les formateurs relais du Sudoc (1 agent), une formation de l'Urfist⁴ de Paris : élaborer une action de formation et animer un groupe (1 agent), participation aux « 5èmes rencontres Formist » (2 agents)
- formation interne à l'utilisation du **logiciel de gestion des plannings** animée par la responsable du service (4 agents)

Pour accompagner le volet « **modernisation informatique** » de l'établissement :

- formations et journées d'étude liées au SIGB AB6 (2 agents)
- formation spécialisée à l'informatique : **Administration Windows 2003 server** (1 agent)

Pour accompagner le volet « **politique documentaire** » :

- **formations thématiques** et **journées d'étude** sur des disciplines et domaines documentaires: sciences sociales et humaines, sciences juridiques, arts plastiques, bibliographies d'histoire, la petite édition de poésie, religions en bibliothèque, livres d'artistes, Festival du cinéma du réel au centre Georges Pompidou, journées d'étude

³ Abes : agence bibliographique de l'enseignement supérieur

⁴ Urfist : unité régionale de formation à l'information scientifique et technique

COUPERIN, bibliothèque numérique, le film documentaire, le cinéma français (au total 20 agents)

- **formations sur site aux ressources électroniques**, organisée par la responsable du département des systèmes d'information et animée par des prestataires extérieurs : plate-forme CSA (pour les bases ABM, LLBA, IBSS), plate-forme Ebsco (pour les bases Medline, Psycinfo, RILM...), Plate-forme OVID-SP/ diffusion DATEC (pour les bases FIAF, Francis, IPSA, Pascal...), Delphes/Generalis, Iexbase, Juris-classeur, Doctrinal plus (28 agents)
- une **formation interne aux ressources juridiques** organisée et animée par le responsable du secteur documentaire Droit du SCD (7 agents)
- une journée d'étude sur les **aspects juridiques de la diffusion des films** en médiathèque (1 agent)
- une formation et une journée d'étude sur les **politiques documentaires** : piloter et coordonner une politique documentaire dans une bibliothèque (1 agent), politiques documentaires et gestions des coûts (1 agent)

Pour accompagner le volet « **Gestion et traitement des collections** »:

- formation au **catalogage des documents sonores** et aux **vidéogrammes** (2 agents)
- formation à l'utilisation du **logiciel de gestion des périodiques** klibrary pour tous les agents du service des périodiques (6 agents)
- Journée de présentation du **nouveau portail du Sudoc** (2 agents)
- Journée d'étude de l'Urfist sur la **numérisation des thèses** (2 agents)

Pour accompagner l'évolution des **services administratifs** :

- une formation à l'**accueil téléphonique** (1 agent)
- une formation sur « **les congés pour raison de santé dans l'éducation nationale** » (2 agents)
- plusieurs formations **bureautiques** (2 agents)
- une formation préparant aux **concours de la filière administrative** sur le système éducatif français (1 agent)

Les formations des nouveaux agents : Pour répondre aux besoins courants de formation de **8 nouveaux agents titulaires ou en cours de titularisation** affectés au SCD de Paris 8 (2 agents en janvier et 6 agents en septembre) **et de 10 agents contractuels**, des formations ont été programmées en collaboration avec les responsables des services : formations « prise de poste », initiation à la liste Rameau dans le Sudoc, SIGB Absys, CDU pour les nouveaux BAS notamment.

Comme en 2004, les formations au catalogage dans le Sudoc pour les nouveaux arrivants ont été organisées en partenariat avec le **SCD de Paris 13 (5 agents formés pour Paris 8)**.

Des collègues expérimentés ont pris en charge les nouveaux dans les situations de travail : service public en binôme pour tous les nouveaux agents, accompagnement dans le travail d'équipement, de rangement des documents pour les nouveaux magasiniers, gestion des plannings de service public.

L'intégration des nouveaux agents a été **plus équilibrée** en **septembre** qu'en **janvier** puisque le travail de d'organisation et de suivi des nouveaux agents a été partagé entre la responsable formation et une bibliothécaire adjointe spécialisée à partir du 1^{er} septembre.

Les vacataires étudiants recrutés pour le **rangement des salles** ont suivi des formations internes au fonctionnement général de la bibliothèque et à la CDU⁵ (**17 vacataires de rangement**).

4 vacataires recrutés pour le service de l'**Infomobile** ont été formés à la recherche documentaire et à l'utilisation des ressources électroniques spécialisées par le coordinateur du service (soit 70 h. de formation au total).

Développement personnel/demandes d'évoluer dans son métier : **six agents** ont participé à des formations les initiant à l'utilisation du logiciel **Dreamweaver** et aux **techniques d'édition sur le Web**. Ces formations n'étaient pas en relation directe avec leurs activités professionnelles actuelles, mais elles leur ont permis de découvrir de nouveaux outils et d'autres aspects de la profession.

Congé individuel de formation

3 agents de catégorie C ont fait une demande de congé individuel de formation en 2005. **Un agent** l'a obtenu pour une période de **neuf mois** afin de poursuivre un cursus universitaire en philosophie.

Les formations bureautiques proposées par le service de la formation continue des personnels de l'université ont été demandées par environ **12 agents de catégorie A, B et C** pour des remises à niveau ou pour des formations avancées à Word, Excel, PowerPoint.

2.2.2 Activité d'encadrement des stagiaires et relations avec les organismes de formation

La bibliothèque a établi trois conventions de stage avec l'ENSSIB, l'Ecole des Chartes et l'ANPE de Sarcelles. Elle a accueilli un stagiaire au département des services au public (4 semaines), un stagiaire au département de la politique documentaire (4 semaines) et un stagiaire pour une évaluation en milieu de travail (2 semaines).

Le **stagiaire de l'ANPE** a découvert les conditions d'exercice du métier de magasinier en participant activement aux tâches de service public, d'information, d'équipement et de rangement des documents.

Les stagiaires de l'ENSSIB et de l'école de Chartes ont contribué à l'élaboration d'un **mémento des services au public**, à des **acquisitions pour le fonds russe** et à des **sélections de signets** dans les domaines de l'urbanisme et de l'histoire.

2.2.3 Activités de formateur des personnels :

En 2005, 5 agents de catégorie A et B ont été sollicités pour faire partie de **jurys de concours et/ou de concours blancs** (concours de magasinier en chef, conservateur et IGE). Un conservateur a assuré la coordination scientifique et l'animation d'une formation professionnelle sur **l'évaluation des services en bibliothèque à l'ENSSIB**.

⁵ CDU : classification décimale universelle. Système de classement des ouvrages en libre accès

Dans le cadre d'un accord avec l'ABES de former des stagiaires extérieurs à Paris 8 au **catalogage dans le Sudoc**, une formation a été organisée à la bibliothèque de Paris 8.

Trois conservateurs ont présenté une étude : « **Réinventer le sens et la place du catalogue dans la bibliothèque : l'expérience des personnels de Paris 8** », au cours d'une journée d'étude sur les usages dans les bibliothèques à l'ère du numérique, organisée par **le laboratoire Paragraphe**.

2.3 Les évolutions en 2005

L'année 2005 a été marquée par une **collaboration plus étroite** entre le service formation et les départements de la bibliothèque avec la mise en place de formations sur site qui ont facilité les conditions de participation des agents à ces actions.

La collaboration avec le **département des services administratifs** s'est également affirmée par un travail d'information partagé : les services administratifs assurent une **veille documentaire** sur les **textes officiels** concernant la formation professionnelle, les carrières et les **concours de la filière administrative**.

La responsable formation du SCD assure de son côté une **veille sur les stages, concours et journées d'étude de la filière bibliothèque** et poursuit l'enrichissement du fonds professionnel destiné à l'ensemble des agents.

En 2005, la **responsable des services administratifs** a participé à un groupe de travail chargé d'élaborer et de présenter en commission paritaire d'établissement **une charte de la formation des agents non titulaires à l'Université de Paris 8**.

Dans le cadre des partenariats avec les bibliothèques associées, **les agents de deux bibliothèques associées (IFU, IUT de Montreuil)** ont participé à des actions de formations organisées par la bibliothèque : catalogage dans le Sudoc, sensibilisation à l'accueil des publics handicapés, documentation électronique.

Le SCD de Paris 13 et de Paris 8 ont co-organisé une formation au catalogage pour **10 agents** des deux établissements.

Le service de la formation a engagé des échanges plus réguliers avec **le service de la formation continue des personnels de l'université** qui ont contribué notamment à l'organisation d'une formation sur site.

2.4 Réserves :

Le service de la formation assure encore avec difficulté une interface de qualité entre les établissements partenaires, les organismes de formation, les services du SCD et les agents compte tenu des effectifs et des autres responsabilités de la correspondante formation. **Des projets de d'amélioration du service** ont été suspendus faute de **temps** suffisant et de **personnel** pour les mener: amélioration de la communication avec les agents (développement de services sur l'Intranet, permanence hebdomadaire de la correspondante formation), développement des outils statistiques et d'évaluation de la formation, élaboration de fiches formation par profil de poste.

Les formations internes ont exigé de la part des personnels d'encadrement et des tuteurs volontaires des efforts très soutenus s'ajoutant à leurs autres activités puisqu'ils ont accueilli entre **janvier et décembre 18 nouveaux agents** titulaires ou

contractuels et **3 stagiaires**. En outre les recrutements successifs de **personnels contractuels** (10 agents en 2005) se sont échelonnés au long de l'année et ont entraîné de lourdes charges de formation dans les services.

Du fait des charges de travail, des difficultés de coordination, **les mêmes secteurs de compétences** restent encore trop **peu développés** : management et évaluation des services pour les personnels d'encadrement; formations de formateur pour les agents s'impliquant dans la formation interne des nouveaux agents; remises à niveau en informatique, initiation à la recherche documentaire, formations à l'accueil.

La formation des agents de catégorie C est en légère hausse mais elle reste **en deçà des besoins**, et probablement des attentes. Face aux évolutions rapides des technologies de l'information et de communication, aux évolutions de la documentation et des demandes des publics auxquelles sont confrontés les personnels de bibliothèque, une **analyse** des formations proposées aux agents de catégorie C aiderait le service à réévaluer les formations ainsi que leurs conditions d'accompagnement.

2.5 Les perspectives :

Malgré ces réserves, les efforts en direction des agents se sont néanmoins concrétisés ; les résultats quantitatifs obtenus (nombre de formations, nombre de stagiaires) en 2004 et 2005 montrent une prise en compte réelle des besoins des agents.

Les formations des agents de catégorie C demeurent toutefois une des priorités et doivent continuer à faire l'objet d'une attention soutenue.

Le service devra s'orienter aussi vers un travail d'évaluation des formations et des résultats obtenus.

De même pour faire évoluer les pratiques de formation, la collaboration avec les personnels d'encadrement doit être poursuivie pour mieux anticiper et analyser les besoins.

Il faut que ces personnels puissent s'impliquer davantage dans les processus de formation (réflexion pédagogique, équilibre et partage des formations). De même un travail plus personnalisé avec les agents favoriserait le dialogue sur leurs besoins et les bénéfices attendus de la formation.

3. La politique de communication et d'animation

Le service communication - animation est un service transversal directement rattaché à la direction du SCD. Il se compose depuis sa réorganisation en 2004 de trois personnes, un conservateur chef de service, un bibliothécaire occupant principalement les fonctions de webmestre, et un agent de catégorie B, graphiste, qui prend part, à des degrés divers, à l'ensemble des activités du service.

Les missions du service sont de faire connaître et valoriser les collections et services de la bibliothèque, de veiller à la cohérence de son image en interne comme en externe, d'affirmer son rôle vivant d'acteur culturel au sein de l'Université.

Son activité se développe autour de la communication interne, de la communication externe, et de l'animation culturelle.

Il est à noter en préalable que le service communication a fonctionné en sous effectif durant la majeure partie de l'année 2005, le poste de bibliothécaire ayant été vacant entre décembre 2004 et septembre 2005.

3.1 La communication interne

L'année 2005 a été principalement marquée par la création et la diffusion d'un **bulletin d'information interne**, « 8 », à parution irrégulière. Ce bulletin a été créé pour répondre à la demande des personnels d'être mieux informés des décisions internes et du fonctionnement des départements et services. Il a pour but d'offrir à l'ensemble des agents un outil de communication et d'information sur les projets et les activités des services.

Trois numéros sont parus en 2005 traitant respectivement de :

- n° 1, février 2005 : projets des départements et services du SCD pour l'année 2005
- n° 2, septembre 2005 : la rentrée des services au public, le désherbage des collections, les bibliothèques associées.
- n° 3, décembre 2005 : les tableaux de bord des services au public septembre et octobre 2005

En 2006, ce bulletin devrait avoir une parution plus régulière, afin, en accord avec le département des services au public, de permettre de diffuser régulièrement les tableaux de bord des services au public. Par ailleurs, pour chaque numéro, un appel à contribution sera lancé auprès de l'ensemble de la communauté des agents afin que chacun ait la possibilité d'y faire paraître les informations professionnelles utiles à tous.

Les autres outils de communication interne, **listes de diffusion et intranet** ont continué à être maintenus régulièrement au cours de l'année 2005.

Afin de poursuivre cette politique d'amélioration de la communication interne, l'**intranet** de la bibliothèque sera totalement restructuré en 2006 dans le but d'en faire un outil plus interactif (possibilité pour les services d'intervenir directement sur leurs pages).

3.2 La communication externe

3.2.1 Le site Web

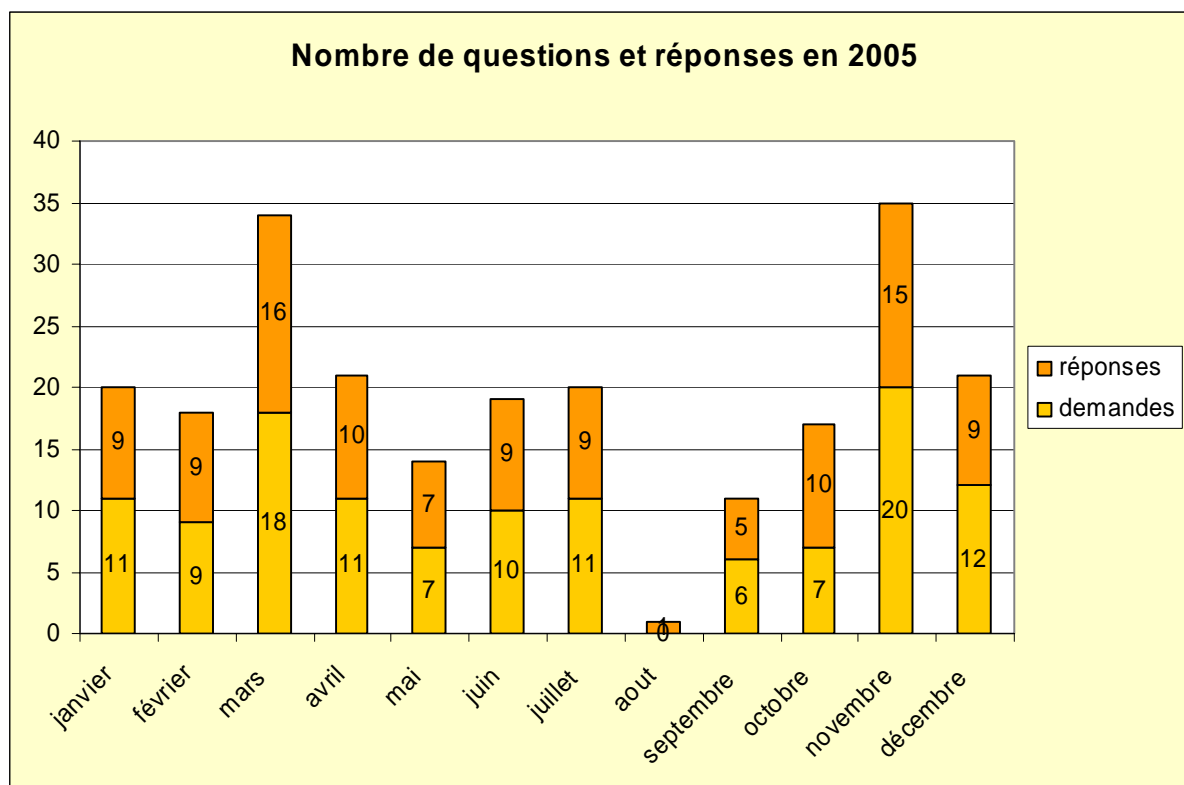
Le site web du SCD, mis en ligne en octobre 2004, a été régulièrement maintenu et alimenté en 2005. En l'absence de webmestre sur la majeure partie de l'année, peu de transformations importantes ont été réalisées.

En 2006, ce site devrait connaître de nouveaux développements afin de refléter l'évolution des services et des collections et de prendre en compte tout le travail de réflexion mené sur la communication avec le public dans le cadre des groupes de travail sur le guide du lecteur.

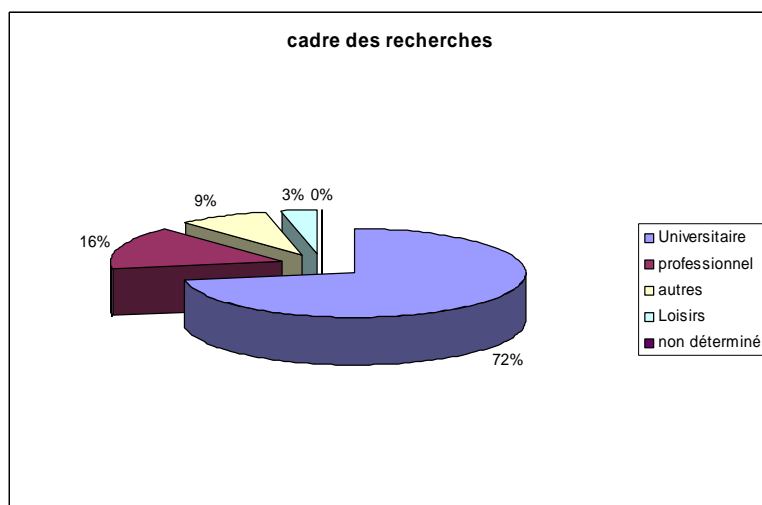
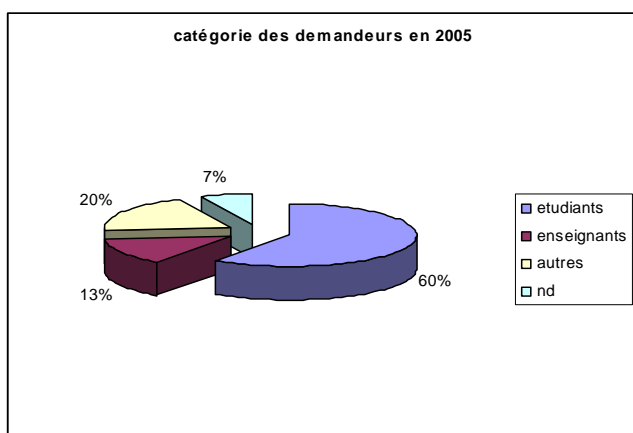
3.2.2 Le service de référence en ligne : « interrogez un bibliothécaire ! »

Bien que ce service soit désormais largement mis en valeur sur le nouveau site web, et dans les documents de communication à l'attention des lecteurs, on constate une relative stabilité du nombre de questions posées. Ce nombre est en légère hausse par rapport à 2004, mais reste inférieur à ceux de 2003 et 2002.

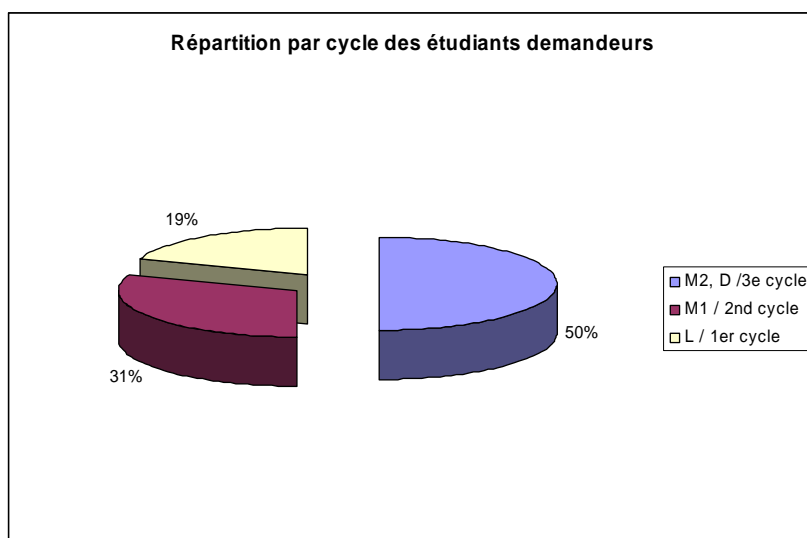
	2002	2003	2004	2005
Demandes	126	134	111	122
Réponses	80	121	90	109
Taux de satisfaction	64%	90%	81%	89%



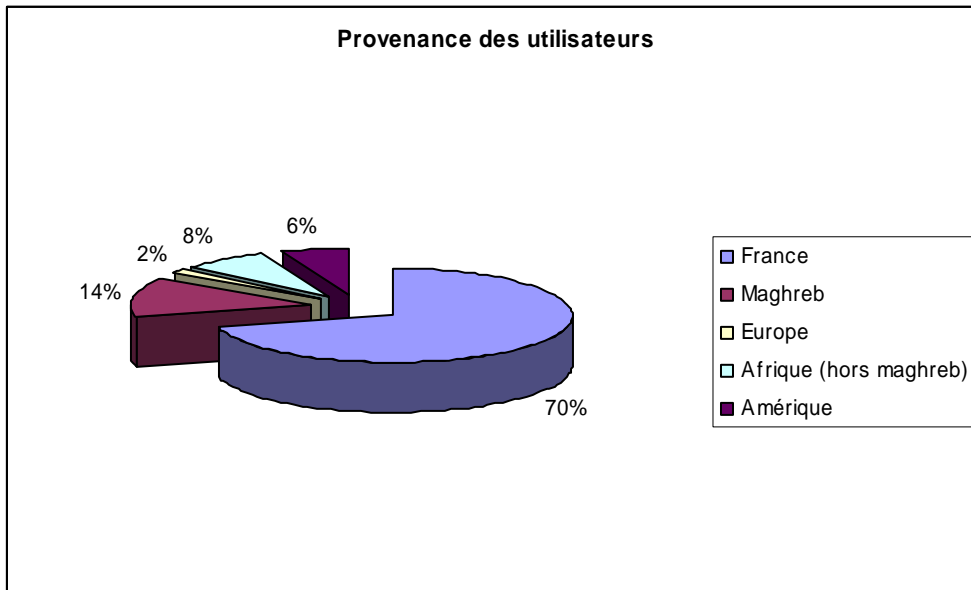
Comme en 2004, la grande majorité des utilisateurs de ce service sont des **étudiants** et la **grande majorité des questions sont posées dans le cadre universitaire**. On constate cependant que la part des demandeurs extérieurs au monde universitaire (souvent des lycéens) ou non déterminés est en augmentation.



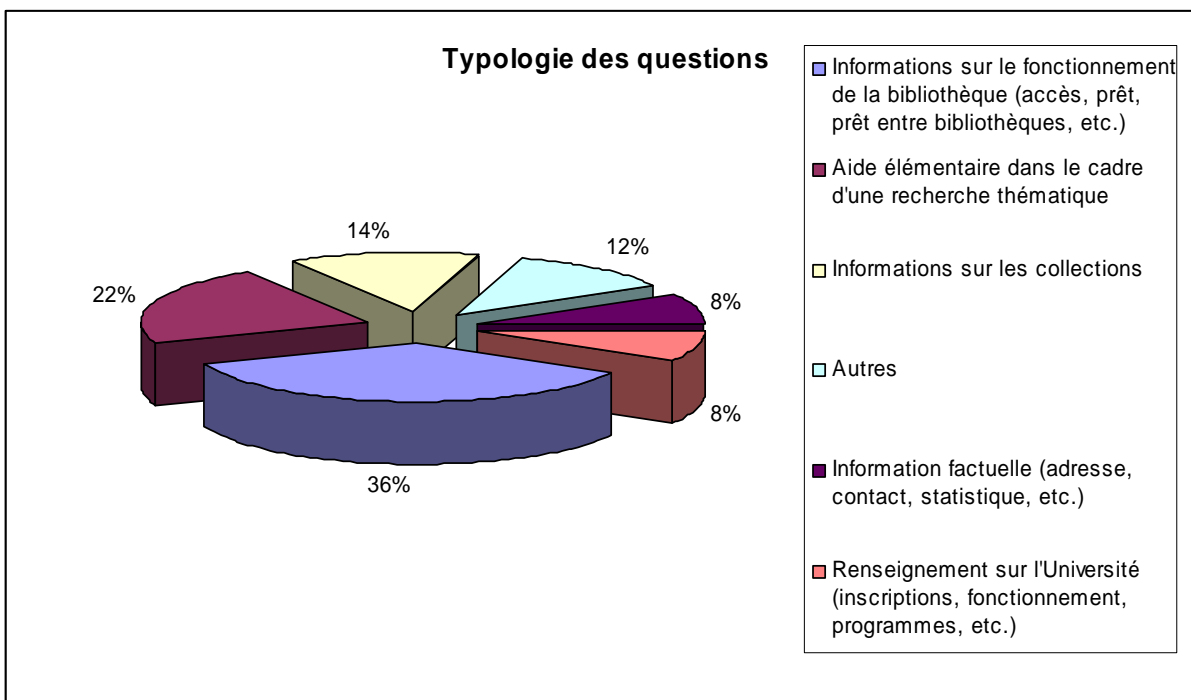
La répartition par cycle d'étude des étudiants demandeurs est stable, avec **une majorité de demandes provenant d'étudiants de troisième et de second cycle**.



En 2004, la part des questions posées depuis la France donnait à penser que c'était **essentiellement les usagers directs de la bibliothèque qui utilisaient ce service**. Cette tendance se confirme en 2005 avec 70% de questions posées depuis la France (dont 45 % depuis l'Île de France). Le rayonnement de Paris 8 au Maghreb (et en particulier en Algérie) et en Afrique noire (nombre de demandes en augmentation) se confirme.



La tendance au **resserrement des questions sur la bibliothèque, son fonctionnement, ses collections** observée en 2004 se confirme, ce qui tend à renforcer l'idée selon laquelle se sont ses usagers directs qui utilisent désormais le service de référence en ligne.



3.2.3 Les documents d'information à destination des lecteurs

Le gros travail du service communication, en collaboration avec le département des services au public, pour l'année 2005, a été la réflexion menée sur les documents à diffuser aux lecteurs et sur la **réalisation d'un nouveau guide du lecteur**.

Le dépliant créé en 2002 n'était en effet plus à jour et ne paraissait plus adapté pour diffuser l'information auprès des différents publics.

Un groupe de travail restreint constitué de quatre personnes de membres du service communication et du département des services au public a été constitué afin de définir l'armature de la réflexion. Différents agents des autres départements ont été consultés par ce groupe en fonction des thématiques abordées.

L'idée de réaliser **un guide du lecteur de type « modulaire »** a été retenue.

A partir de cette base, le groupe de travail s'est attaché à définir une typologie et une liste de fiches à réaliser et à leur attribuer un niveau de priorité en terme de contenu et de calendrier.

3 niveaux ont été distingués :

- niveau 1 : fiches essentielles à réaliser pour la rentrée 2005-2006 et qui constituent le kit de base de tout nouveau lecteur.
- niveau 2 : fiches importantes, à réaliser au plus tard dans le courant du premier semestre 2005-2006 et qui viennent compléter le kit de base
- niveau 3 : fiches plus spécifiques (par service, etc.) à distribuer en fonction du profil et de la demande de chaque lecteur.

La rédaction des fiches de niveau 1 a été achevée en juillet 2005.

Les textes ont été écrits en interne par le groupe de travail.



Un nouveau plan des espaces a été réalisé en interne par un étudiant en géographie, Damien Lacour.

La conception graphique des dépliants a été confiée à une société extérieure, LDesign.

En octobre 2005, un premier groupe de trois dépliants a pu être diffusé :

- *la charte de l'utilisateur*, qui résume les règles de vie à la bibliothèque, présentées sous forme contractuelle, mettant en parallèle ce que la bibliothèque propose à ses lecteurs et ce qu'elle leur demande en contrepartie. Tirage : 30 000 exemplaires.
- *les informations pratiques*, qui présentent les conditions d'accès, les services et les collections de la bibliothèque, ainsi qu'un plan et une méthodologie succincte pour utiliser le catalogue et localiser un document. Tirage : 30 000 exemplaires.
- *le prêt*, qui résume les règles de prêt pour les différents lecteurs. Tirage : 30 000 exemplaires.

La rédaction des fiches s'est poursuivie en octobre et novembre 2005.

Début 2006 sont parues toutes les fiches par profil de lecteur. Ces fiches reprennent pour chaque profil de lecteur les conditions d'inscription et les services spécifiques proposés.

- *Vous êtes étudiant de Paris 8 en L, M1, premier ou second cycle* Tirage : 25 000 exemplaires.
- *Vous êtes étudiant de Paris 8 en M2, D ou 3^e cycle.* Tirage : 6 000 exemplaires.
- *Vous êtes étudiant de Paris 8 par l'intermédiaire de l'Institut d'Enseignement à Distance.* Tirage : 4 000 exemplaires
- *Vous êtes étudiants de Paris 8 par l'intermédiaire de la Formation permanente.* Tirage : 600 exemplaires.
- *Vous êtes enseignant à Paris 8 :* 1 500 exemplaires.
- *Vous êtes lecteur en situation de handicap.* Tirage : 1 000 exemplaires
- *Vous êtes lecteur extérieur inscrit au prêt.* Tirage : 2 000 exemplaires.

Ces dépliants sont distribués à chaque lecteur en fonction de son profil au moment de l'inscription. Les dépliants à destination des enseignants ont été en partie diffusés dans les UFR afin de tenter de toucher les enseignants qui ne viennent habituellement pas à la bibliothèque.

D'autres dépliants sont demandés par les services du SCD. La réflexion devra donc être poursuivie et d'autres dépliants seront réalisés, en particulier, un dépliant résumant les étapes d'une recherche documentaire.

3.2.3 Les relations extérieures et internationales

Le SCD participe à des échanges professionnels au niveau local, national et international par le biais de différents services :

Au niveau **local et départemental**, les partenariats engagés dans le cadre des actions de communication et d'animation ont été renforcés : l'agenda culturel de la bibliothèque est désormais régulièrement annoncé dans l'agenda culturel de la ville, un partenariat a été mis en place avec le théâtre Gérard Philippe, les actions en collaboration avec le cinéma l'Ecran ont été poursuivies. Pour les années à venir, une collaboration plus étroite en matière d'animations avec le réseau des bibliothèques de l'agglomération Plaine Commune, ainsi qu'avec le SCD de Paris 13, serait souhaitable et à développer, notamment dans le cadre des manifestations d'envergure régionales ou nationales (telles que lire en fête, le Mois du film documentaire, etc.).

Au niveau **national**, la participation active aux projets nationaux engagés par l'A.B.E.S. s'est poursuivie : le S.C.D. est centre de formation régional et a été retenu pour organiser en partenariat avec Paris 13, du 03 au 07 octobre 2005, une formation au catalogage dans le logiciel WinIBW qui s'est tenue à Paris 13 et a réuni 10 stagiaires des deux établissements. Par ailleurs le SCD participe au groupe de travail sur la mise en place du portail documentaire.

Le S.C.D. joue par ailleurs depuis de nombreuses années un rôle central au sein de l'association des utilisateurs de son SIGB, Abelos.⁶, dont les conseils d'administration se tiennent systématiquement à Saint-Denis.

Enfin, la bibliothèque continue d'accueillir des professionnels des bibliothèques dans le cadre de la formation continue en particulier pour des visites concernant la construction de bâtiments ou la signalétique (en 2005, par exemple, visite de personnels de la ville de Paris, d'un groupe de stagiaire Médiadix sur la signalétique, de collègues de la BULAC)

Sur le plan **international**, le SCD poursuit sa politique d'accueil de collègues étrangers reçus dans le cadre de la politique de relations internationales de l'université ou des tutelles ministérielles pour des visites ou de courtes formations. Au total 45 personnes ont été accueillies en 2005, dont, dans le contexte des projets de coopération internationaux de l'Université de Paris 8, une délégation venue de l'université d'Alger (service des relations internationales Paris 8), un groupe d'enseignants chinois accueillis dans le cadre d'un projet de collaboration avec le département cinéma, l'accueil du directeur de la bibliothèque Universitaire de Saint-Louis du Sénégal pour une formation d'une semaine. Des stagiaires de différentes nationalités ont été accueillis dans le cadre des programmes courants coordonnés par le Ministère de la Culture et de formations organisées par la BPI ou la BNF.

⁶ Association des utilisateurs des logiciels AB6 et Absys Net en bibliothèque en centre de documentation. <http://www.abelos.adec.net/>

3.3 La politique d'animation culturelle

La politique de programmation d'animations culturelles régulières au sein de la bibliothèque, initiée en 2004, s'est poursuivie et structurée en 2005. Elle vise à mettre en valeur les collections de la bibliothèque, à faire connaître la production scientifique et artistique de l'Université et à affirmer le rôle vivant d'acteur culturel du SCD.

L'agenda culturel est désormais en grande partie bouclé et diffusé au moins trois mois à l'avance. Les activités de la bibliothèque sont systématiquement annoncées par la diffusion de programmes papier, par mailing, et dans la rubrique « actualités » du site Web, ainsi que par voie d'affichage dans la bibliothèque. Elles sont d'autre part signalées dans l'agenda culturel de la ville de Saint-Denis. Une réflexion sur la politique de communication (notamment sur la tenue des délais) autour des animations sera cependant à mener dans les années à venir afin d'en améliorer l'efficacité.

3.3.1 Les tables thématiques et les coups de cœur des bibliothécaires

La politique de valorisation des collections de langues et littératures étrangères par la constitution régulière de tables thématiques s'est poursuivie cette année. Des brochures présentant les coups de cœur des bibliothécaires de la salle orange sur les thèmes retenus ont systématiquement été publiées à cette occasion. Afin de prolonger ces actions, il est prévu de mettre prochainement en ligne sur notre site web ces listes de coups de cœur.

Les thèmes 2005 : la poésie (dans le cadre du printemps des poètes), « écrits de femmes », les nouveautés de la rentrée 2005-2006, « lisez en bilingue ! », « le théâtre du XXe siècle ».

Cette politique de tables thématique s'est étendue en 2005 à d'autres secteurs : la salle brune (langue et littératures françaises et francophones), la salle rouge (sociologie, sciences de l'éducation, etc.), la salle bleue (philosophie)

Les animations organisées à la bibliothèque donnent également lieu à la présentation sur table et dans le hall d'accueil de documents sélectionnés, sortis des collections.

3.3.2 Les rencontres et débats

Des rencontres thématiques et des débats sont régulièrement organisés à la bibliothèque, le plus souvent dans la salle de la Recherche, et avec plus ou moins de succès selon le thème abordé. L'absence d'espace spécifique pour organiser ce type de manifestations pose problème dans le sens où une salle de lecture est mobilisée pendant leur tenue et prive momentanément les lecteurs de leur outil de travail, ce qui limite les possibilités de développement de ce type de rencontres pourtant fort intéressantes.

Les principales rencontres organisées en 2005 :

- **Les auteurs des PUV à la BU** : la politique de collaboration avec les Presses Universitaires de Vincennes initiée en 2004 s'est poursuivie en 2005. A noter que les PUV déposent systématiquement à la bibliothèque 3 exemplaires de chaque ouvrage publié, qui sont intégrés dans les collections. Quatre rencontres ont été organisées en 2005 : « la vie des revues dans le monde intellectuel contemporain, l'exemple des revues de Paris 8 » (une vingtaine de personnes), « Entre film et photographie : présentation du livre de Barbara Lemaître » (au cinéma l'Ecran de Saint-Denis, environ 30 personnes), « La juste mesure » (présentation d'un ouvrage collectif des presses universitaires, environ 10 personnes), « Le théâtre au plus près : pour André Venstein » (environ 40 personnes).
- **La présentation d'autres ouvrages** : En dehors des ouvrages publiés par les PUV, la bibliothèque se propose d'organiser des rencontres autour de publications d'autres éditeurs en lien avec ses collections ou avec les enseignements de l'Université. En 2005, a été présenté, en sa présence, ainsi qu'en celle du président du CAUE⁷ 93, le livre d'Agnès PATY : *Architecture en Seine-Saint-Denis, Une Bibliothèque : la bibliothèque de l'Université de Paris 8, Pierre Riboulet*. Bobigny : CAUE 93, Architecture à lire en Seine Saint-Denis, 2004. (environ 30 personnes). La présentation de livres récemment publiés par les enseignants de Paris 8 pourrait être une piste à suivre dans le futur.
- **Autour des expositions** : Parallèlement aux expositions, la bibliothèque organise parfois des conférences et débats. En 2005, dans le cadre de l'année du Brésil, en lien avec l'exposition COLETIVAÇÃOES/COLLECTIFS'ACTION, un forum sur les collectifs d'artistes réunissant des représentants des ateliers d'artistes de Belleville, des collectifs brésiliens exposants à la bibliothèque et, en audioconférence, d'autres collectifs du Brésil a, par exemple, été organisé à l'amphi X le 11 octobre. (30 personnes)
- **La participation de la bibliothèque à des journées organisées à l'Université** : La bibliothèque a participé en 2005 à la journée d'étude organisée par le Laboratoire paragraphe sur le thème « Bibliothèques à l'heure du numérique : nouveaux lieux, nouveaux usages ? »

⁷ Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement

3.3.3 Les projections débat

Dans le but de valoriser ses collections audiovisuelles, la bibliothèque organise des projections débats et participe depuis 2004 au mois du film documentaire :

Les projections débat en 2005 :

- 24 janvier 2005, **Le Vent de Vincennes**, projection du film réalisé par Katharina Bellan sur l'Université de Paris 8, VLR production/Jean Vigo, 2004, à l'amphi X : une centaine de personnes
- Le 8 mars 2005, dans le cadre du **Printemps des poètes**, projection du film **Poetry in wartime** de Rick King, USA, 2004, en salle de formation. En collaboration avec le Département de Littérature anglaise. (35 personnes).
- **Novembre 2005, Le mois du film documentaire**. Le thème choisi pour 2005 en partenariat avec le cinéma l'Ecran de Saint-Denis était « **Israël – Palestine** » : des acquisitions complémentaires ont été réalisées sur le sujet, une petite filmographie des documentaires disponibles à la bibliothèque sur ce thème a été réalisée et distribuée au public, deux projections-débats sur grand écran ont été faites au cinéma l'Ecran : le 30 novembre projection en sa présence du film d'Avi Mograbi, *Pour un seul de mes deux yeux* (projection prise en charge par l'Ecran), le 1^{er} décembre, projection du film de Thierry Maisonnave, *Un été en Palestine*, suivi d'un débat animé par deux étudiants de l'Institut Français de Géopolitique, Tarek Arar (doctorant) et Isabelle Feuerstoss (Master 2)

3.3.4 Les expositions

Treize expositions de plus ou moins grande importance ont été organisées en 2005. En l'absence d'espace d'exposition spécifique, toutes les expositions sont installées dans le hall d'accueil ou dans les salles de lecture de la bibliothèque. Elles sont donc visibles par l'ensemble du public qui entre dans l'établissement mais il n'est pas possible de savoir combien de personnes ont réellement regardé l'exposition. La mise à disposition systématique de « livres d'or » où le public peut laisser ses impressions donne une indication, très relative, de l'intérêt porté par le public à ce type de manifestations, dont l'objectif est de mettre en valeur la production des étudiants de Paris 8 (notamment en art) et d'intégrer plus profondément la bibliothèque, en tant qu'acteur majeur, aux événements culturels plus vastes organisés à l'échelle de l'Université ou du territoire.

Les expositions en 2005 :

- **17-31 janvier : *Sous la terre... La vérité. Guatemala : novembre décembre 2003.*** Exposition de photographies de Miquel Dewever-Plana (agence VU) organisée en collaboration avec le Collectif Guatemala. Autour de l'exposition : à l'espace audiovisuel de la bibliothèque, mise à disposition de documentaires sur le Guatemala. Projection-débat au cinéma l'Ecran de Saint-Denis autour du film *Le Pays hanté*, de Mary Ellen Davis (Guatemala/Canada 2002, 74 mn, VOSTF), en présence de membres du collectif Guatemala.
- **Du 31 janvier au 21 février *Fragments d'un futur : collégiens, lycéens et étudiants en Seine-Saint-Denis***". Photographies de Luc Choquer. Exposition organisée en partenariat avec le cinéma l'Ecran de Saint-Denis dans le cadre de son festival annuel *Est-ce-Ainsi que les hommes vivent*, 5e édition, dont le thème était : « *sauvage innocence, mythes et réalités de la jeunesse au cinéma* ». Les photographies présentées dans cette exposition étaient issues d'une mission photographique commandée par le département de la Seine Saint-Denis sur le thème de la jeunesse. Les œuvres ont été prêtées à la bibliothèque par le Fonds d'art contemporain du Conseil Général. Parallèlement à l'exposition, une vidéo présentant les portraits filmés des mêmes jeunes a pu être visionnée à l'espace audiovisuel.
- **14 mars – 28 avril : *Libertés en exil*** : exposition organisée dans le cadre du Printemps des poètes dont le thème à Paris 8 était, « l'exil ». En partenariat avec la Délégation Française pour le Haut Commissariat aux Réfugiés, le CICEP⁸, et la présidence de l'Université. Exposition sur les droits de l'homme et les réfugiés dans le monde. Photographies de Henri Cartier-Bresson, Sebastiao Slagado, John Vink, David Seymour, Kaspar Gangler, Raymond Depardon, etc.
- **14-28 mars : *SOS fac Paris 8 célèbre 20 ans de lutte anti raciste*** : 20 ans d'affiches de l'association SOS racisme.
- **04-11 avril : *Photographies et accompagnement : un regard sur l'accompagnement à la scolarité.*** En partenariat avec l'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV) : prises de vues réalisées par des élèves de primaires et de collèges de la Seine-Saint-Denis dans le cadre de leur séances de soutien scolaire organisées par l'AFEV.
- **11-15 avril : *exposition du Festival interculturel du Centre Interculturel de Vincennes*** : peintures, photographies, etc. dans le cadre du festival annuel du CIVD.
- **16 mai – 04 juin : « 60 pages à écrire, ... Démarche d'apprenti-sage ».** Exposition des travaux d'une artiste vénézuélienne Mercedes Madriz par ailleurs étudiante en maîtrise à Paris 8. Cette exposition construite spécialement pour la bibliothèque et dans le contexte de son utilisation par une étudiante étrangère, exprimait sous forme plastique les difficultés à s'appropriier la langue et les règles universitaires dans un pays et une langue étrangers.
- **5-30 septembre. *Le potager du roi, association Anacrouse.*** L'association Anacrouse est une association de Paris 8, financée par le département de danse et l'Action Culturelle et artistique qui a pour but de promouvoir la danse contemporaine hors de ses lieux habituels de représentation. Elle comprend une compagnie de danse qui a travaillé en 2005 dans le potager du roi à Versailles. L'exposition montrée à la bibliothèque présentait des photographies et vidéos retraçant les activités de cette compagnie dans le potager du roi.

⁸ Centre International de Création d'Espaces Poétiques, Université de Paris 8.
<http://www-artweb.univ-paris8.fr/theatre/cicep/accueilcicep.htm>

- **Dans le cadre de l'année du Brésil en France :**

01-15 octobre : COLETIVAÇÕES/COLLECTIFS' ACTIONS : art parade, forum et exposition : trois actions culturelles sur les collectifs d'artsites en France et au Brésil montée en partenariat avec Monique Kissel (enseignante en arts plastiques à Paris 8) et Abigail Nunes, représentante des ateliers d'artistes de Belleville. Le 1^{er} octobre 2005 : « art parade » : défilé de collectifs d'artistes brésiliens et d'artsites des ateliers de Belleville à Belleville dans le cadre de la Nuit Blanche. Du 03 au 15 octobre, à la bibliothèque, exposition documentaire présentant les travaux des collectifs brésiliens invités. Le 11 octobre, forum sur les collectifs d'artistes.

- **31 octobre – 12 novembre Gabriela Gusmao Pereira.** Exposition de photographies de Gabriela Gusmao Pereira dans le cadre d'un évènement plus vaste autour de cette artiste brésilienne à l'Université et à la ville de Saint-Denis. Organisée en collaboration avec Maria Ivens et Véronique Dupont, enseignantes d'arts plastiques à Paris 8.

- **17-30 octobre. Pressentiments d'histoires.** Photographies de Lucie Jean et vidéos d'Olga Vidmer. En mai 2004, Lucie Jean et Olga Widmer ont, chacune de leur côté et sans se connaître, photographié ou filmé des spectateurs de l'espace son/vidéo de la BPI. C'est de leur rencontre qu'est né ce projet d'exposition/projection vidéo.

- **02-17 décembre. Des potagers pour les archives. Les jardins ouvriers du site des Tartres.** Photographies de Sophie Garcia, étudiante à Paris 8. Les jardins ouvriers du site des Tartres en face de la bibliothèque Universitaire sont appelés à disparaître du fait de la construction des archives nationales et de l'aménagement de cette zone.

3.3.5 Bilans et perspectives

Il est difficile d'évaluer la politique d'animation culturelle : s'il est possible de compter le public qui vient assister à une conférence ou à une rencontre, il est en revanche impossible de déterminer, dans les conditions actuelles, dans quelle mesure un usager s'intéresse à une exposition ou son degré de satisfaction par rapport à tel ou tel évènement. Cependant, de plus en plus de personnes (étudiants, enseignants, responsables de services de l'Université, représentants d'associations étudiantes ou externes, etc.) entrent spontanément en contact avec le service communication de la bibliothèque pour organiser des manifestations culturelles au sein de l'Université, ce qui donne à penser que la politique d'animation culturelle est appréciée et contribue à la notoriété de la bibliothèque tant au niveau de l'université qu'au niveau du territoire et encourage à poursuivre et à améliorer ce secteur d'action dans les années à venir.

II. Le département des services au public

L'année 2005 prise dans son ensemble, a été marquée par des événements qui ont touché la vie de l'Université, tant sur la fin de l'année universitaire 2004-2005, que sur la période de rentrée 2005-2006 : aux vacances de printemps 2005, période où traditionnellement la bibliothèque restait ouverte, un mouvement étudiant suivie d'une décision administrative ont entraîné une fermeture de près de 3 semaines. Par ailleurs, la rentrée universitaire suivante a enregistré une baisse conséquente d'étudiants inscrits (5322 en moins, soit 19,6%⁹), dans un contexte de réforme des enseignements et d'installation du LMD, qui, en période de rodage, a eu pour le moins des répercussions sur le timing des inscriptions, qui se sont étendues sur plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Il est donc évident que c'est à la lumière de ce contexte, ayant rejailli sur l'activité de la bibliothèque, qu'il faut en étudier les résultats (partie 1 sur la fréquentation) : moins d'étudiants inscrits, moins de jours d'ouverture. Néanmoins, on notera que malgré cette situation, certains indicateurs d'activité demeurent en hausse ou se maintiennent, notamment en ce qui concerne le nombre de livres empruntés par lecteur et le nombre de lecteurs extérieurs.

Pour le Département des services au public, 2004 avait été l'année de la mise en place d'outils d'évaluation et de gestion, ainsi que d'une réflexion autour du projet d'établissement et du contrat quadriennal : plusieurs objectifs d'amélioration, déjà amorcés au cours de ce travail ont réellement vu le jour en 2005 : mise en place d'un logiciel de gestion de plannings, qui a demandé un certain temps de rodage ; constitution d'outils d'aide aux personnels chargés de l'accueil, formations systématique des nouveaux arrivants ou de personnels occupant de nouvelles fonctions, réaménagement des espaces pour permettre d'étendre le nombre de documents en libre accès et surtout développement significatif de l'Infomobile.

Il n'en demeure pas moins que beaucoup reste encore à réaliser, dans une première phase d'ici 2008, pour aborder la nouvelle étape que représentera 2009-2012, dans un contexte où le rôle de la documentation au sein de l'Université devrait devenir toujours plus central : la bibliothèque doit toujours plus faire connaître son offre de service et son offre documentaire (amélioration de la signalétique, communication systématique sur ses services à l'inscription au moyen de dépliants et sur son site web, amélioration de l'accessibilité aux publics handicapés en adaptant ses accès, sa signalétique et en proposant une assistance privilégiée, enfin présentation quotidienne et formation à la documentation électronique).

La bibliothèque devra ensuite se confronter à l'avis de ses utilisateurs, aussi bien étudiants qu'enseignants ; c'est pourquoi, en 2006-2007, une enquête de public qualitative et approfondie sera réalisée. Ses résultats, attendus, permettront d'ajuster l'ensemble de son offre et de son activité à la satisfaction ou à la non satisfaction de ses usagers, et formaliser les évolutions nécessaires pour faire face aux nouvelles questions qui se posent, tant sans doute à l'Université, qu'à la documentation dans son ensemble. Une de ces évolutions sera certainement la nécessité de travailler toujours plus en réseau, et de s'intégrer à son environnement – la fédération locale

⁹ D'après les chiffres fournis par le service informatique de l'Université au 9 janvier 2006.

des catalogues dont il est question plus loin étant la première marche de ce processus.

1. La Fréquentation, les inscriptions et les publics en 2005

1.1 Les effectifs universitaires :

22 037 inscrits à l'Université¹⁰ (2004 : 27 359)

La légère baisse amorcée en 2004 (510 étudiants en moins) s'est considérablement accentuée à la rentrée 2005 avec un total de **5322 étudiants en moins, soit 19,5%**.

La baisse atteint, à différents degrés, tous les UFR, dont l'ordre d'importance reste inchangé par rapport aux années précédentes (cf tableau p. 31). Il semblerait que les premiers cycles soient les premiers concernés, bien que l'analyse soit rendue difficile par la répartition modifiée des effectifs du fait de l'application de la réforme du LMD.

Une autre caractéristique de cette rentrée universitaire 2005 a été l'étalement des inscriptions (certaines n'ayant eu lieu qu'en 2006) – du fait de la mise en place des nouvelles structures.

¹⁰ D'après les chiffres fournis par le Service informatique de l'Université au 9 janvier 2006.

1.2 La fréquentation de la bibliothèque :

Indicateurs relatifs à l'offre et à l'actualité de service

Indicateurs	BU LSH Ile-de -France (2003)	B.U Ile-De-France (2003)	B.U France (2003)	B.U Paris 8 (2004)	B.U Paris 8 (2005)
Nombre d'étudiants pour 1 place assise	35.7	34.4	20.9	16.8	12.4
Nombre de m2 SDO par étudiant	0.35	0.27	0.4	0.49	0.6
Nombre d'étudiant pour 1 poste informatique	462	492	281	288	216
Amplitude horaire hebdomadaire (heures)	45	49	51	60	60
Nombre de jours d'ouverture	258.5	239	232.5	244	226.5
Nombre d'emprunteurs /effectif étudiant en %	35.4	33.6	42.7	62.1	56.3

Chiffres clés des services publics en 2005

- **21 371 inscrits à la bibliothèque** dont **12 421 lecteurs actifs** (16 996 en 2004)
- **635 529 entrées** (737 359 en 2004). Moyenne journalière : **2 806 entrées** (2004 : 3 022)
- prêts : **194 167** (2004 : 212 212)

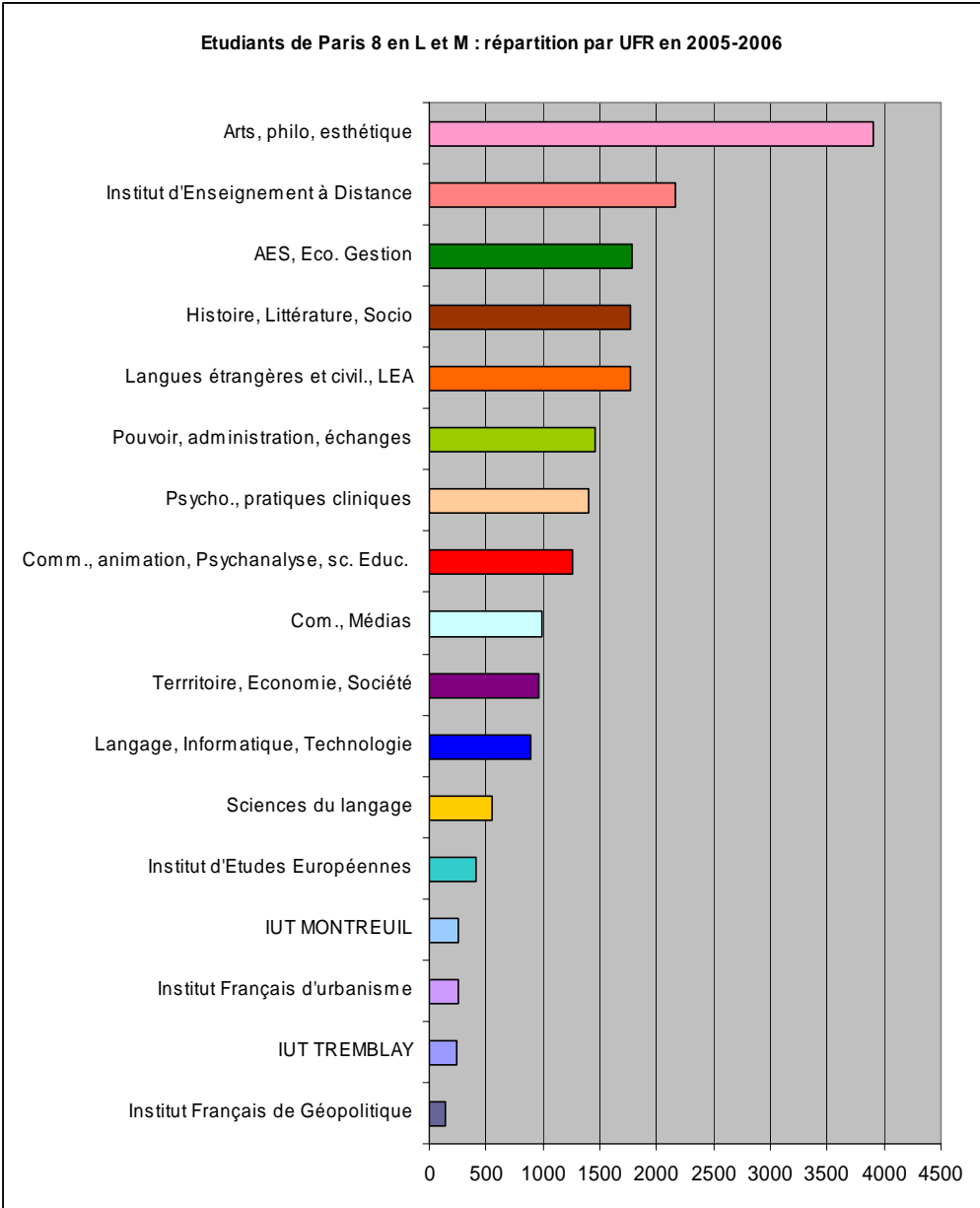
Les chiffres ci-dessus nécessitent quelques commentaires de présentation :

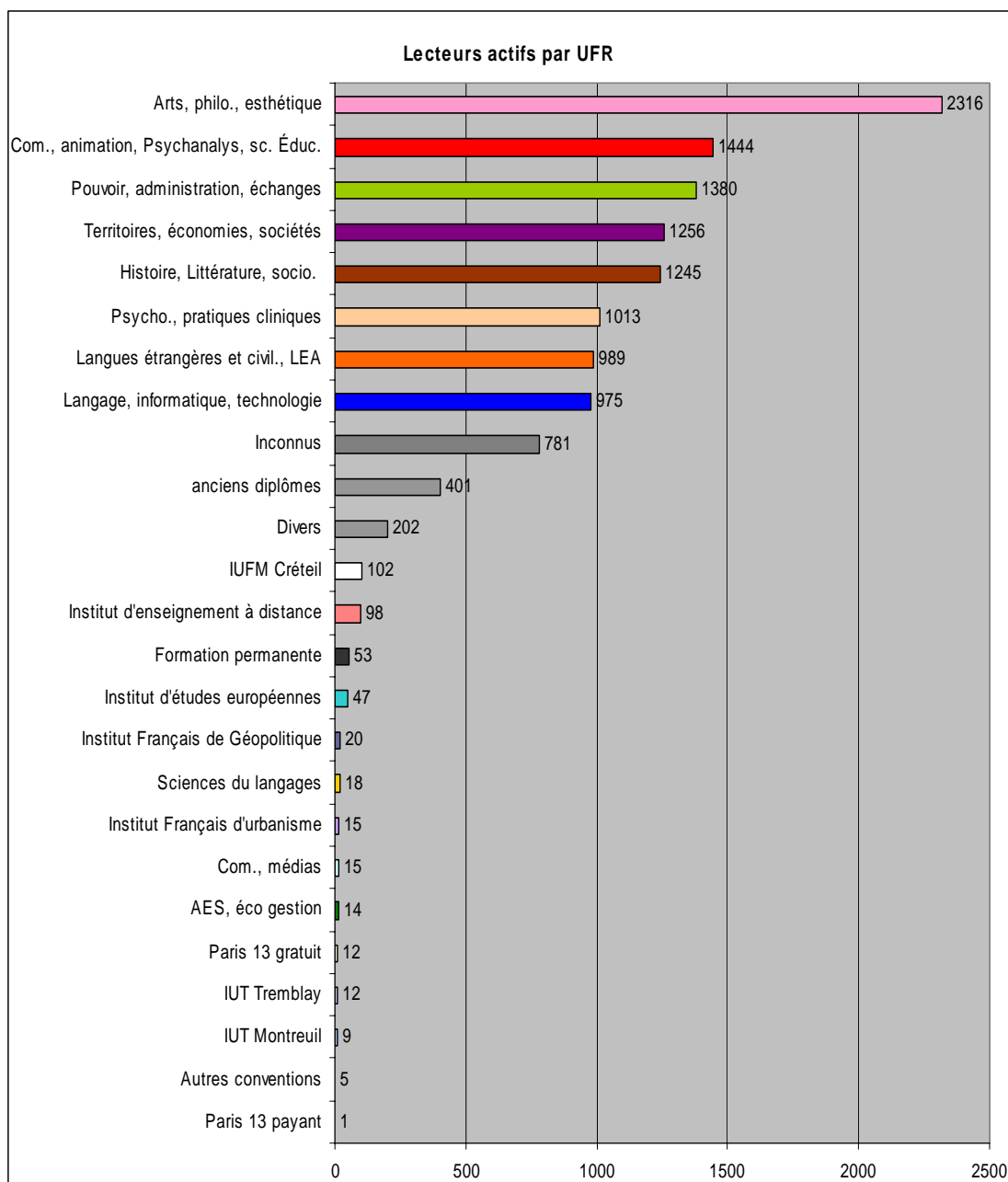
Une réinscription effective des lecteurs a eu lieu à la rentrée 2005, ce qui n'avait pas été le cas en 2004, dont le rapport annuel indiquait bien que les résultats d'activité du SCD portaient sur l'année civile 2004, alors que les effectifs universitaires étaient ceux de la rentrée 2004-2005. En revanche, pour l'année qui nous occupe, il y a bien adéquation entre les chiffres de la rentrée universitaire, et les lecteurs réels inscrits en cette fin d'année 2005.

La deuxième remarque est que la bibliothèque ne disposant pas actuellement d'un système de carte de bibliothèque unique, il ne nous est pas possible de comptabiliser réellement le nombre de lecteurs inscrits qui la fréquentent : le chiffre de 12 421 est donc un chiffre d'emprunteurs, il ne prend pas en compte la fréquentation pour consultation (notre expérience en service public montre que de nombreux lecteurs deviennent emprunteurs tard dans l'année), et le public extérieur qui n'a pas souhaité payer les 30€ d'inscription au prêt.

Le chiffre indiqué est donc un chiffre plancher, sous-estimé par rapport à la fréquentation réelle. Il n'en demeure pas moins que **la baisse des effectifs de l'université s'est répercutée sur la bibliothèque**, qui voit ses chiffres baisser de 4575 emprunteurs, une baisse des entrées journalière de 216 entrées en moins, une baisse des prêts.

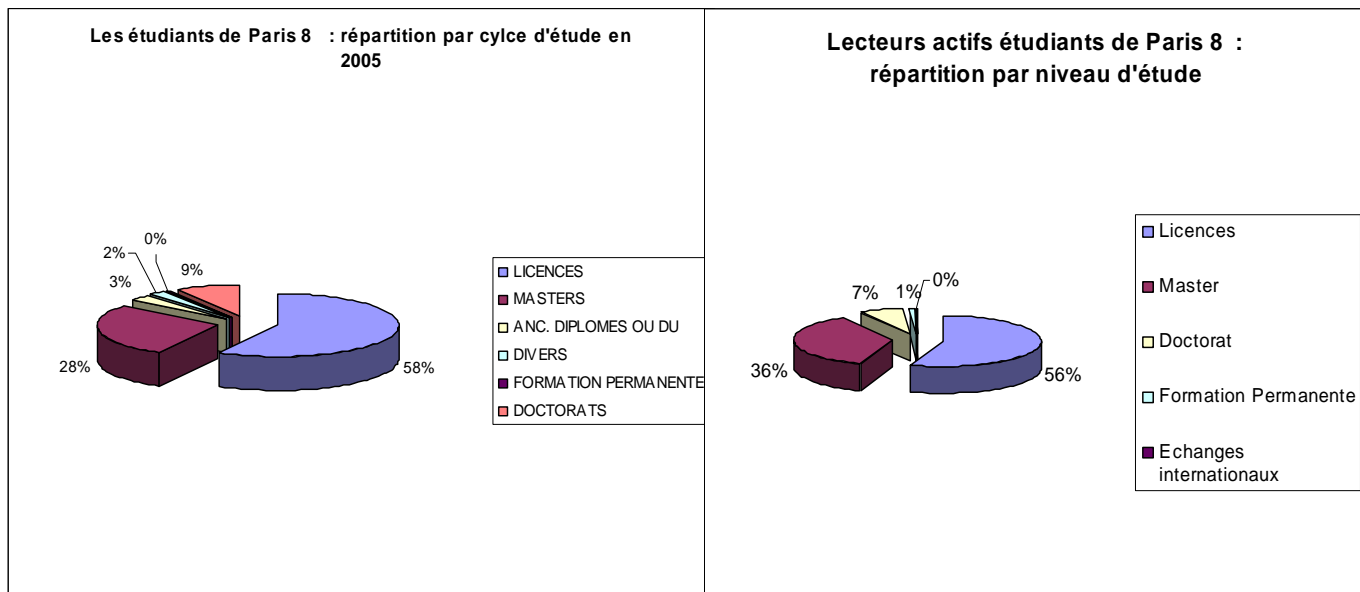
Représentation des UFR à la Bibliothèque :



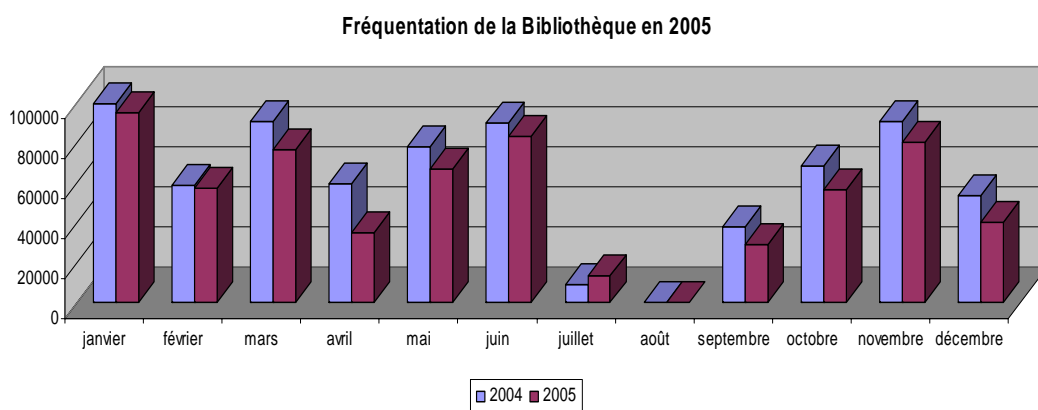


La fréquentation proportionnelle des différents UFR ne reprend pas exactement leur ordre d'importance au sein de l'université : si on met de côté l'enseignement à distance, qui vient en deuxième dans le tableau de l'université et qui, logiquement, fréquente moins la bibliothèque (bien que des conditions particulières de prêt soit faites à ses étudiants), on observe une sur-représentation de certaines disciplines, (psychanalyse, sciences de l'éducation, sciences politiques, économie) – le tout confirmant la pratique en service public d'activité des salles et du rangement.

La répartition par niveau d'études, montre une légère sous-utilisation de la Bibliothèque par les étudiants de licence au profit des étudiants en master ou doctorants.

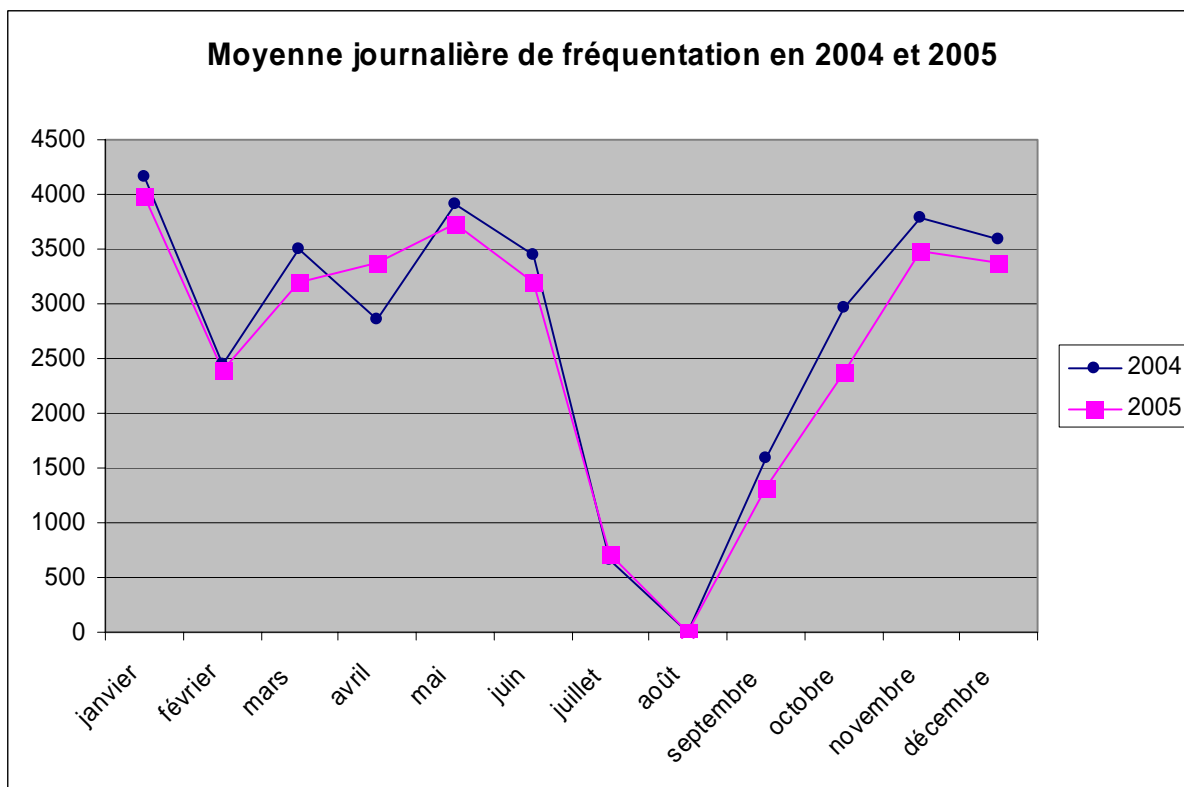


La fréquentation annuelle et journalière :



La baisse du chiffre de fréquentation est pour partie à mettre en rapport avec la baisse du nombre de jours d'ouverture (18 jours en moins) due aux raisons expliquées plus haut.

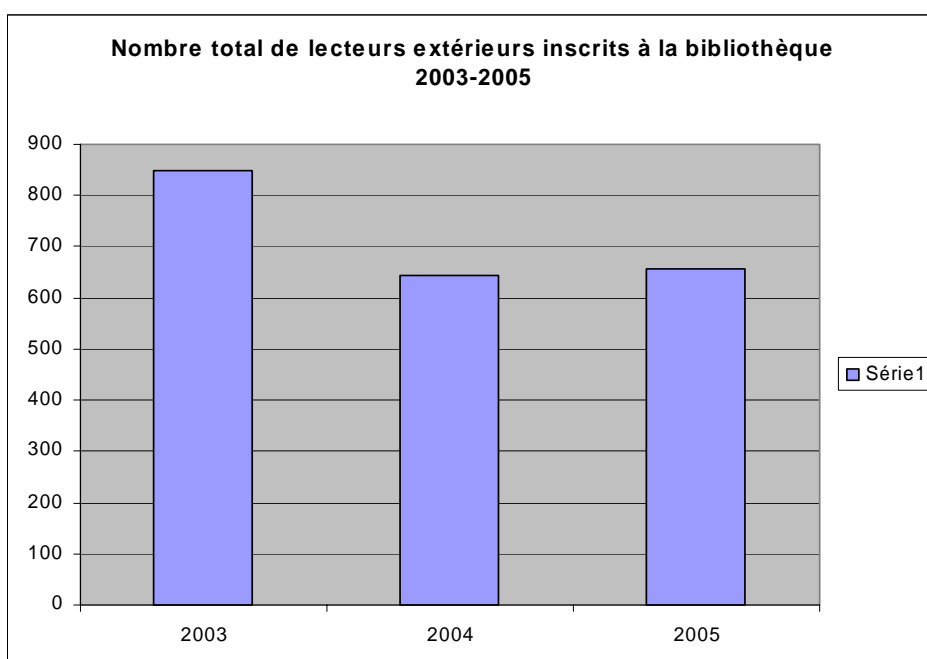
On observe alors que la baisse journalière de fréquentation est de 216 entrées par jour – ce qui est somme toute minime.



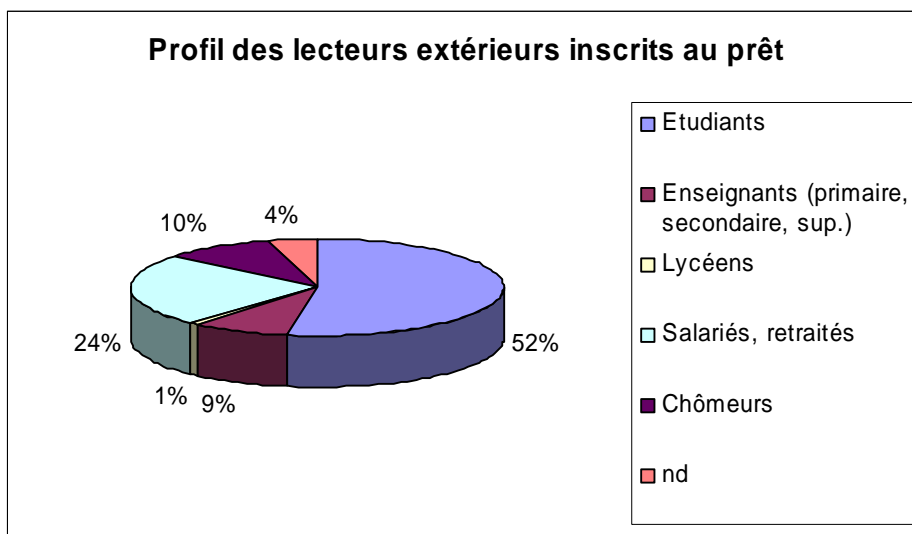
La courbe de fréquentation dans l'année est exactement la même que celle de l'année précédente, hormis en avril, en raison de la fermeture exceptionnelle. On note que le ralentissement augmente à la rentrée.

1.3 Les lecteurs extérieurs

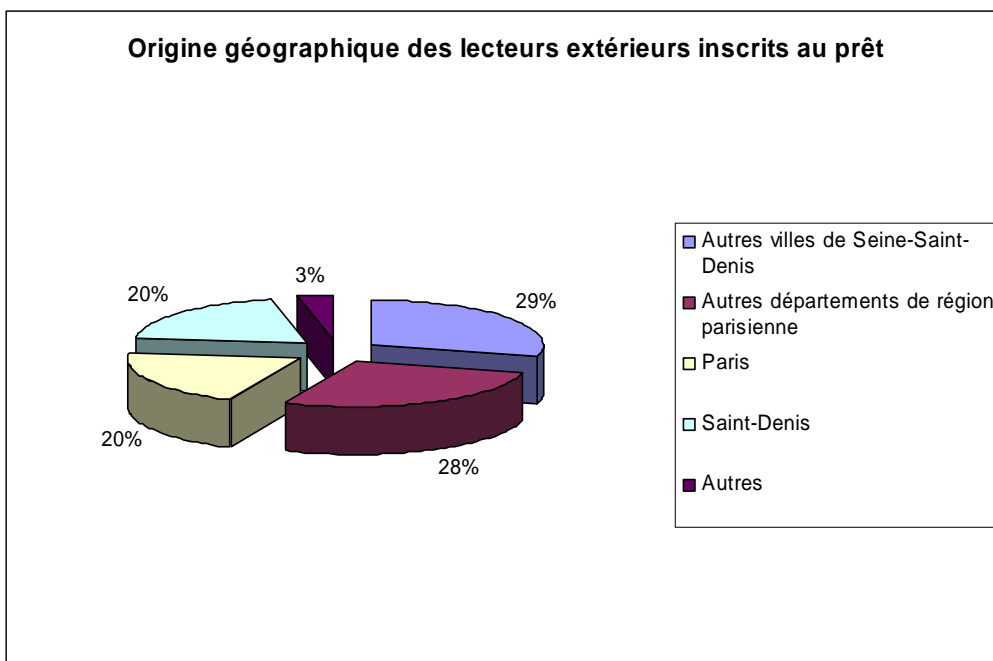
Contrairement au phénomène observé avec le public universitaire, le nombre de lecteurs extérieurs inscrits à la BU de Paris 8, qui avait baissé en 2004, est en hausse légère – considérant que là également ne sont comptabilisés que les lecteurs inscrits au prêt, ou ayant fait une demande de « pass » pour simple lecture sur place, mais dans l'intention de revenir.



Plus intéressant encore, leur composition a changé : la part de public non étudiant a significativement augmenté : Plus d'un tiers sont salariés, retraités ou chômeurs – 44% viennent du monde du travail si on ajoute les enseignants ; en 2004 ils n'étaient qu'un quart ;

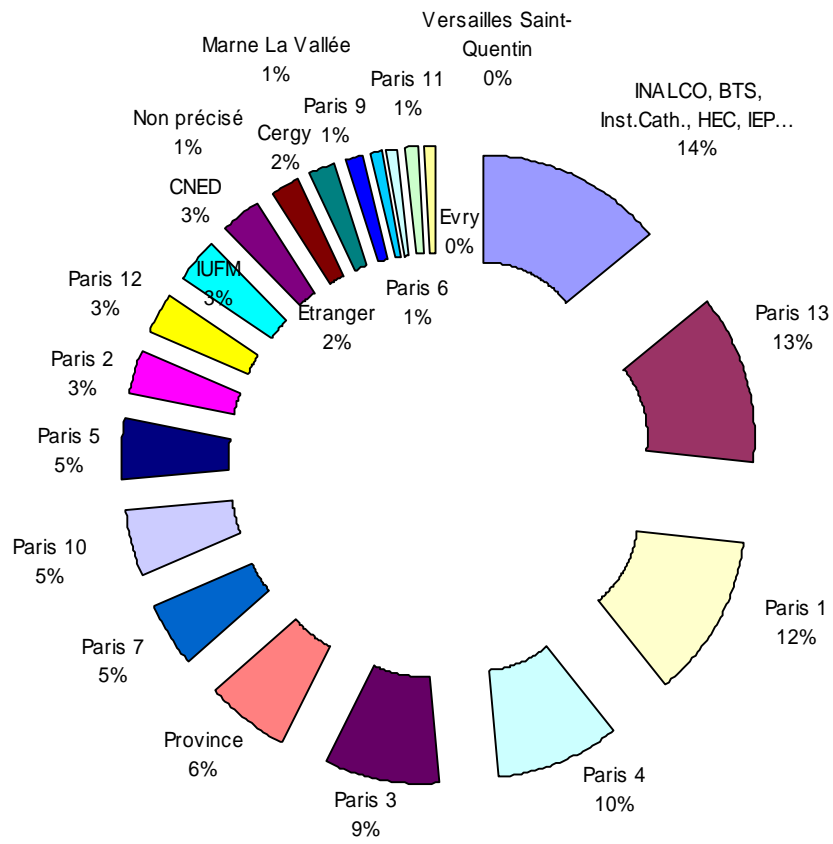


Leur origine géographique ne varie quasiment pas : une légère variation en faveur d'un public parisien, mais les proportions sont stables depuis plusieurs années.



Si l'on considère maintenant la part d'étudiants extérieurs à Paris 8 qui fréquentent la bibliothèque, on observe une baisse relative des étudiants de Paris 13 – même si cette université reste en tête de la fréquentation, au profit de toutes les universités parisiennes, et surtout de l'INALCO et des Grandes Ecoles. Sans surprise, dans la répartition de l'origine géographique, la population parisienne augmente

Origine des étudiants extérieurs inscrits au prêt



2. L'information, la médiation et la communication des documents sur place

La Bibliothèque de Paris 8 a inscrit dans ses projets et dans le contrat quadriennal plusieurs actions représentatives de son souci d'aller toujours plus vers ses publics pour un meilleur service. Que ce soit la réflexion autour de l'accueil général, sur les services à rendre aux publics handicapés, et plus largement ce qui doit être poursuivi autour du renseignement documentaire et de l'infomobile, -ce service volant dans les salles créé il y a quelques années, - l'objectif est toujours de réfléchir pour mettre en place des actions facilitatrices pour le public, en évitant, autant que faire se peut, les obstacles apparents que l'organisation d'une grande bibliothèque peut présenter pour son public.

2.1 L'accueil général : le réaménagement de la banque d'accueil

A l'issue de multiples réunions validées par les différents responsables du Département des services au public (réunions de magasiniers, réunions de groupes de travail dans le cadre de la préparation du contrat quadriennal, conseil de la documentation) en 2003 - 2004 et en 2005, les personnels avaient exprimé de fortes attentes concernant la rénovation ou le remplacement **de la banque centrale qui posait des problèmes d'ergonomie pour les tâches de prêt et d'information.**

Rénovée à la fin 2005, la configuration de la banque est plus ergonomique et **mieux adaptée** aux besoins des équipes de magasiniers et des bibliothécaires de l'accueil. Elle a été **aplanie** et **prolongée** pour accueillir un 2^e poste de bibliothécaire qui sert également à l'équipe de l'infomobile et aux lecteurs en situation de handicap. Les **démagnétiseurs ont été encastrés** et de nouvelles petites unités centrales pour les postes informatiques ont été fixées sous le plateau. Ainsi **dégagés de tout encombrement, les espaces au sol améliorent le confort et la circulation des agents** et limitent les risques de déconnexion des appareils.

Il reste à revoir la signalétique fonctionnelle de la banque centrale afin d'identifier plus clairement les fonctions « prêt » ; « retour » et « inscriptions – information », tout en gardant la possibilité de modifier facilement les fonctions des différents postes (prêt et retour en particulier) selon l'affluence du public.

Les personnels travaillant à la banque d'accueil ont émis un **avis unanime** sur le « nouvel » espace de travail, bien plus agréable et enfin plus ergonomique.

2.2 L'accueil des publics handicapés

Le service « accueil handicap », créé dans le cadre du projet de contrat quadriennal en 2004, a consolidé ses bases, et a tenté de poursuivre son activité selon les orientations définies.

2.2.1 Mobilisation d'une équipe

Une équipe « accueil handicap » constituée fin 2004, a fonctionné de manière informelle, jusqu'à l'établissement d'un planning de permanence.

2.2.2 Formations adaptées et journée d'étude

- Une journée de sensibilisation à l'accueil des publics handicapés a été organisée au sein de la bibliothèque le 2 février, animée par Marie-Hélène Dougnac, conservateur à l'ENSSIB et spécialiste de ces questions. Une vingtaine de personnes parmi le personnel de la bibliothèque, ont été touchées et ont trouvé un grand intérêt à la journée. La matinée a été consacrée au rappel du cadre législatif, aux situations de handicap et aux services proposés. L'après-midi fut réservé à « quatre ateliers – travaux pratiques », en présence de quelques étudiants handicapés qui avaient répondu à l'invitation de la BU.
- participation à la journée nationale sur l'intégration des étudiants handicapés (27 janvier 2005 à Paris 8)
- conférence au salon du Livre sur l'édition adaptée (mars 2005)
- réunions de la Commission de l'ABF « accueil des handicapés en bibliothèque »
- formation au logiciel Zoomtext de l'équipe « Accueil handicap » en janvier 2005.

2.2.3 Création d'outils de communication et de promotion

- Un livret « guide d'accueil des publics en situation de handicap » a été réalisé par le service communication et plusieurs personnes de l'accueil + une personne stagiaire, dans le cadre de la politique générale de la communication de la bibliothèque.
- Lors des inscriptions à l'Université (juin 2005), une lettre est jointe au dossier d'inscription, pour permettre aux étudiants handicapés qui le souhaitent de se faire connaître, grâce à un coupon détachable à renvoyer à la bibliothèque.
- Création d'une adresse mail, et contact avec la responsable de l'équipe

2.2.4 Organisation de l'offre de services

Selon le type de handicap, les membres de l'équipe sont plus ou moins en mesure de proposer un service adapté.

- **Accueil des personnes en fauteuil** : en principe, la prise en charge, personnalisée, peut se faire par n'importe quel agent présent à la banque d'accueil : consultation du catalogue, aide à la recherche, accompagnement dans les rayonnages.
Le problème des accès à la bibliothèque (ascenseurs et escalators), qui dépend de l'Université reste posé, et semble très difficile à résoudre.
A l'intérieur de la bibliothèque, il a été procédé au déplacement du bouton de commande de la porte de l'ascenseur « handicapé », ce qui facilite l'entrée dans l'ascenseur.
Un memento a été réalisé pour aider à la circulation dans les espaces de la bibliothèque, qui est loin d'être aisée.
- **Accueil des personnes sourdes**
Aucun personnel de la bibliothèque n'a bénéficié de formation spécifique ; l'initiation à la langue des signes qui avait été suivie par trois personnes en 2004, n'a malheureusement pu être reconduite.
L'accueil de ces personnes est donc fait par l'ensemble des agents de l'accueil, de façon imparfaite, la relation humaine étant privilégiée.

- **Accueil des personnes aveugles et malvoyantes**

C'est l'accueil incontestablement le plus délicat. On essaie le plus souvent possible de prendre un rendez-vous avec la personne, car la prise en charge est parfois longue et complexe : recherche sur le catalogue, les banques de données, etc. particulièrement pour les personnes aveugles. Le cas s'est présenté à plusieurs reprises et l'accueil a bien fonctionné. Mais il est clair que ce type de handicapés n'est pas suffisamment informé du service qu'on peut lui proposer.

A l'intention des personnes mal voyantes, l'acquisition a été faite (fin 2004) de matériel «basse vision» : vidéo agrandisseurs et logiciels zoomtext. Deux postes ont été installés, l'un dans la salle de la recherche, (pour privilégier la tranquillité) et l'autre dans la salle des périodiques. Ce matériel a malheureusement été peu utilisé.

Des services spécifiques sont proposés à toutes les personnes, quel que soit leur handicap ; il s'agit de :

- un accueil personnalisé et une visite de la bibliothèque, de ses espaces et différents services
- la durée prolongée des prêts (6 semaines) pour un nombre plus important de livres (6),
- la réservation d'ouvrages (4) possible sur Internet,
- l'utilisation du PEB : prêt entre bibliothèques avec les bibliothèques de Paris et d'Ile de France pour les personnes qui ont des difficultés à se déplacer,.
- des recherches documentaires à distance,
- l'impression et la reprographie de documents

En guise de conclusion, on ne peut que constater l'ampleur de la tâche, pour arriver à un accueil de qualité des personnes handicapées.

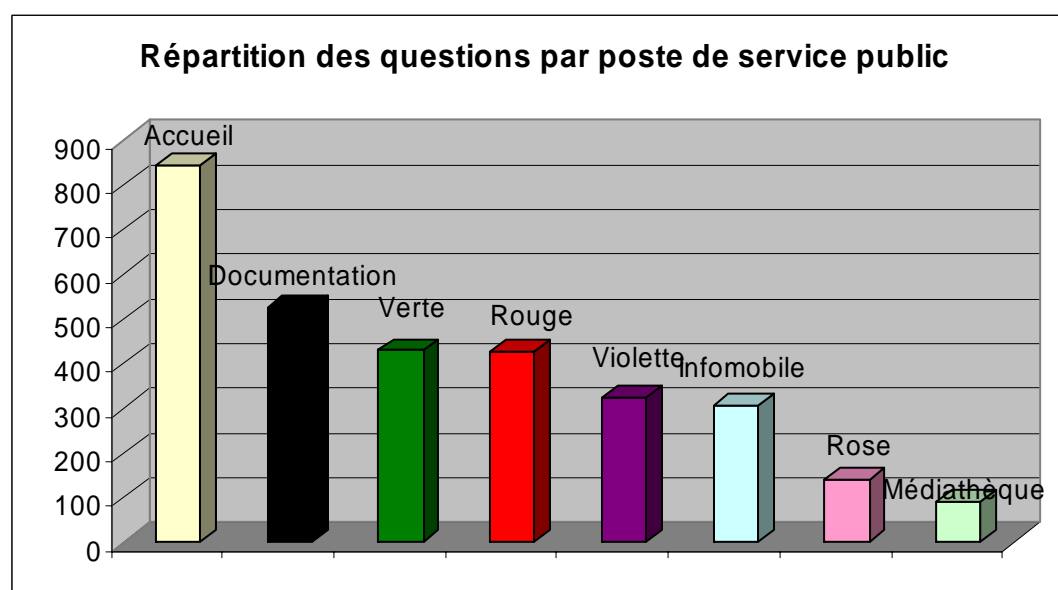
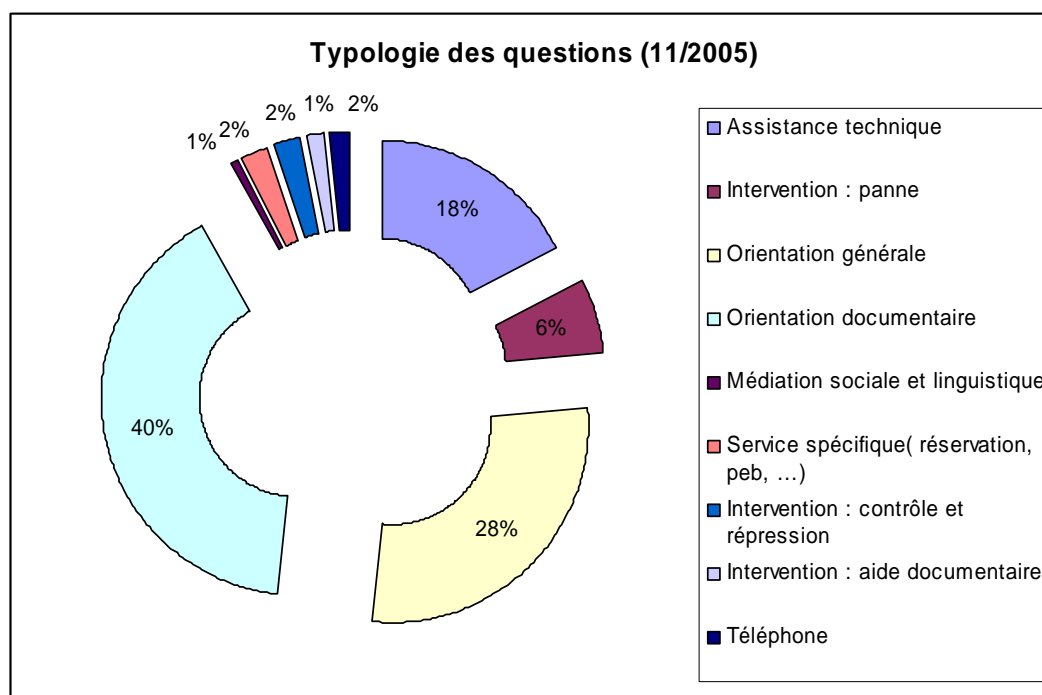
Une remarque s'impose, c'est la grande difficulté à identifier les personnes qui auraient besoin de ces services spécifiques, et parallèlement, à promouvoir les services proposés.

2.3 Les questions d'orientation et de renseignement documentaires dans les salles

La bibliothèque dispose, outre la banque d'accueil, de bureaux dédiés au renseignement documentaire et à l'orientation dans cinq de ses huit salles thématiques, les trois autres salles étant desservies prioritairement par l'Infomobile (cf ci-dessous).

Au cours de **deux semaines tests** par an, mises en place en 2004, la consultation sur place des documents, mais aussi le nombre et la typologie des questions posées dans chaque salle font l'objet d'un relevé et d'une évaluation. Le rapport 2004 faisait apparaître une modification sans surprise entre le premier test effectué à la période de rentrée (haute fréquentation) et le deuxième effectué au printemps en période dite «basse». Le premier indiquait en effet une prédominance de questions d'orientation générale, d'un public en partie nouveau –contrairement à l'importance grandissante des questions documentaires dans le deuxième.

En 2005, pour les raisons évoquées de fermeture administrative de près de trois semaines en avril, seul un test a pu être effectué, à la rentrée universitaire. D'une année sur l'autre la part respective des questions reste la même, même si on observe une légère augmentation de l'assistance technique. Les banques les plus sollicitées par les questions des lecteurs sont celles de l'accueil, de la salle de documentation et des périodiques - droit – qui sont également celles qui sont en permanence pourvues de personnel – Ensuite vient la salle Rouge, qui accueille le public des UFR les plus représentés.



En dehors de ce sondage bi-annuel, et de l'expérience subjective de chacun en position de service public, chaque banque de renseignement propose aux lecteurs un **cahier de liaison**, diversement utilisé, pour permettre aux lecteurs commentaires, demandes de documents et remarques. Un sondage statistique, qui n'a valeur que

d'information complémentaire, fait apparaître que 65% des questions, tous cahiers confondus, concernent des demandes de documents (suggestions d'acquisition, demandes d'exemplaires supplémentaires ou de traitement accéléré), 14% concernent l'équipement informatique (Demande de Wifi, clés USB, accès supplémentaires à la messagerie), et 11% des questions sur le règlement – notamment les conditions d'accès des lecteurs extérieurs.

L'ensemble de ces outils, et de ces dispositifs en banque de salle permet donc de rendre un service d'information documentaire et d'orientation thématique.

Un point reste cependant plus faible, qui est la promotion effective de la documentation électronique et des signets proposés en ligne par la Bibliothèque. Les lecteurs restent trop souvent, livrés à eux mêmes sur les ordinateurs, même si la formation aux usagers pour une partie (cf II.4) et l'infomobile (cf II.2.4) pallient à ce manque. Une réflexion du SCD à ce sujet, alimentée par les résultats attendus de l'enquête de public sera menée rapidement dans les mois qui viennent.

2.4 L'enracinement de l'Infomobile

L'Infomobile est un service qui vise à **aller à la rencontre des usagers de la bibliothèque**, d'une part afin de les aider et de les accompagner dans leurs démarches documentaires (recherches de références et d'informations, localisation des documents dans les rayons), d'autre part afin d'observer et de réguler l'usage des ressources mises à leur disposition.

Ce service mobile s'avère également utile pour expliquer le fonctionnement de la bibliothèque (horaires, conditions de prêt), de ses services (prêt entre bibliothèques, cellule handicap) ou de ses équipements (serveurs d'impression, photocopieurs).

Par sa dimension d'aide et de conseil, l'Infomobile **s'apparente clairement à la formation des usagers**, envisagée ici sous l'angle d'un accompagnement personnalisé et en situation : il s'agit de mettre à profit la demande ponctuelle d'un usager pour lui proposer une formation ciblée. Par sa dimension de régulation, le service **contribue au contrôle des usages et à l'application du règlement des services** et du règlement des postes informatiques du S.C.D. Par sa dimension d'observation enfin, l'Infomobile **participe au système de veille** de l'établissement qui a pour objet l'étude des usages et des besoins, le repérage des incidents et dysfonctionnements et la remontée de ces informations aux services concernés.

L'Infomobile se veut, non pas concurrente, mais complémentaire du service public posté. Elle se justifie du fait de la superficie et de l'organisation spatiale de la bibliothèque, de l'absence ou de la fermeture de banques d'information en fonction des périodes d'affluence, du comportement du public, qui n'ose pas spontanément s'adresser à un bibliothécaire, et dont la formation en matière de recherche documentaire est à renouveler constamment avec l'arrivée des nouveaux étudiants.

L'organisation du service a été refondue en septembre 2004 et ajustée en octobre 2005 dans le but de pérenniser et de banaliser cette activité. Le service est désormais organisé **sur la base d'un planning fixe de 35 heures** de service. Pour répondre aux besoins constatés des usagers, les plages de service ont été **redéployées en octobre 2005 sur les jours** (le lundi et le mardi) **et les heures** (début et milieu d'après-midi, fin de matinée le vendredi) **de forte affluence**, et des

plages de **service en binôme** ont été instaurées entre 14 et 16 heures du lundi au jeudi.

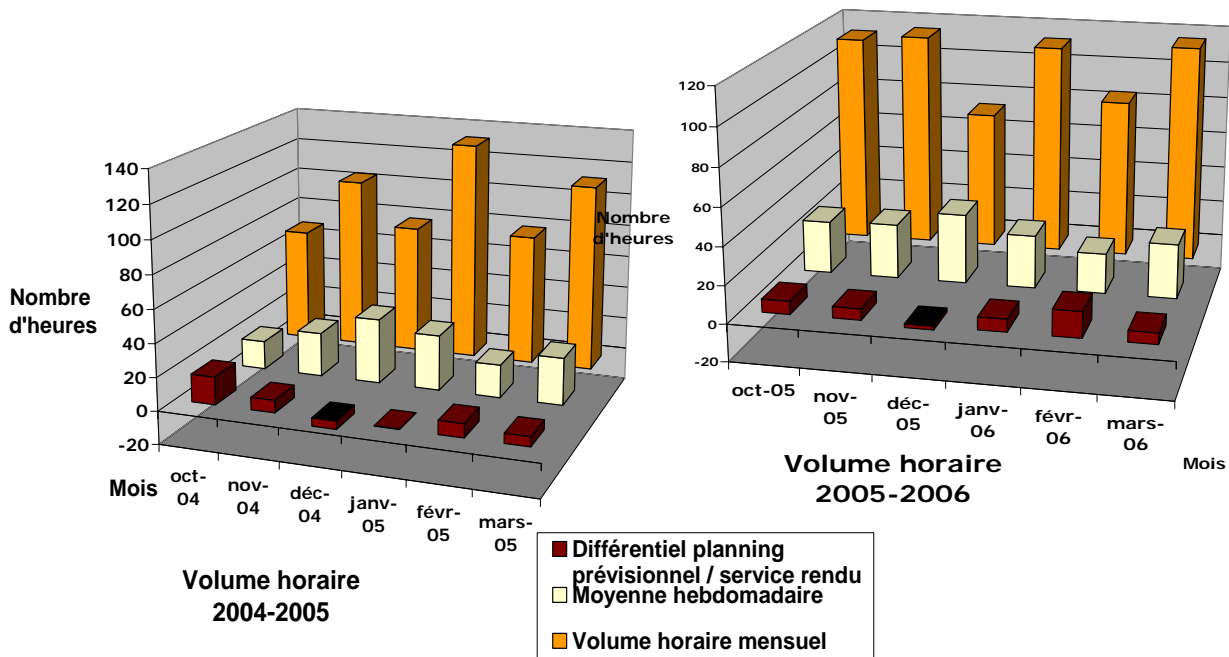
L'Infomobile dispose d'un **coordonnateur** chargé d'assurer l'encadrement, l'animation et la formation continue (70 heures au total en 2005) d'une équipe d'étudiants vacataires. Il participe également à l'évaluation périodique du service.

L'équipe chargée d'assurer l'Infomobile est composée de **6 titulaires volontaires**, de catégorie A ou B, qui effectuent 2 heures de service mobile hebdomadaire et sont déchargés en conséquence de 2 heures de service posté, et de **3 étudiants vacataires** recrutés au niveau du 2e ou 3e cycle, qui effectuent chacun 8 heures de service mobile hebdomadaire. Depuis octobre 2005, un quatrième vacataire, qui assure des formations et des visites, offre également un renfort à l'Infomobile. Le contrat des vacataires débute au 1er octobre et s'achève en avril, à la veille des congés de printemps.

Le recours à des étudiants vacataires est déterminant. En effectuant plus des **deux tiers du service**, ils constituent d'abord un renfort essentiel en termes de disponibilité et de moyens humains. **La "mixité" de l'équipe** est par ailleurs un atout : la mobilisation, l'engagement et les questions des étudiants vacataires poussent l'équipe de titulaires à interroger ses propres pratiques, elle maintient la dynamique du service ; la présence des titulaires garantit en retour la qualité et la fiabilité des renseignements fournis et permet d'assurer un contrôle régulier du service rendu par les étudiants vacataires.

Un premier bilan de cette organisation se traduit d'abord par **une augmentation très sensible de l'offre de service d'un point de vue quantitatif**. Par rapport à l'année universitaire précédente, l'année 2005-2006 ¹¹ s'est accompagnée d'une nette **progression du volume horaire du service** : d'une année sur l'autre, l'offre est passée de 576h30 à 616h30. Cette progression (+ 7%), qui a en partie été assurée par le recrutement d'un quatrième vacataire, a permis d'offrir en moyenne 6h30 de service supplémentaire chaque mois.

¹¹ Faute de données (la réorganisation de l'Infomobile date de septembre 2004), l'analyse comparative de l'activité du service lors des années civiles 2004 et 2005 manquerait de pertinence tandis que l'analyse des données de la seule année 2005 ne rendrait compte qu'imparfaitement de l'évolution du service. Par ailleurs, le rythme extrêmement saisonnier de l'Infomobile (fonctionnement du service d'octobre à juin, présence de vacataires d'octobre à début avril, besoins différenciés des usagers au cours de l'année) incite à comparer les données sur une année universitaire plutôt que sur une année civile. Les analyses suivantes s'appuieront donc sur les données disponibles pour les périodes d'octobre 2004 à mars 2005 et d'octobre 2005 à mars 2006.



Au-delà de l'extension horaire, l'année 2005-2006 a surtout été marquée par une **plus grande régularité** et par une **plus grande constance du service**. Le pic d'activité de janvier 2005 (133 heures de service) ne s'est pas reproduit pendant l'année 2005-2006, mais les mois de forte activité du service (au-delà de 110 heures) ont été plus nombreux et plus réguliers que l'année précédente: 112h30 de service en octobre 2005, 115h30 en novembre, 113 heures en janvier 2006, 116h30 en mars. Par ailleurs, l'année 2005-2006 a vu s'atténuer l'amplitude des variations du volume horaire mensuel : en 2004-2005, le volume horaire variait en moyenne de 41 heures d'un mois sur l'autre, alors que la variation n'a été en moyenne que de 28h30 cette année. En particulier, la montée en charge du service s'est avérée plus rapide et plus efficace en 2005-2006¹².

Ainsi, après une première année de rodage, l'Infomobile a atteint en 2005-2006 une certaine **continuité de service**, qui est la marque de son **intégration réussie dans l'ensemble des services au public**.

En dépit de l'émergence de cette continuité de service, il existe cependant un décalage persistant entre planning prévisionnel d'Infomobile et offre effective de service. Sur les 140 heures de service mensuelles prévues par le planning, plus de 5h30 en 2004-2005 et plus de 6 heures en 2005-2006 n'étaient en moyenne pas assurées chaque mois; deux fois seulement, en décembre 2004 et 2005, l'offre de service a effectivement atteint ou dépassé les 35 heures hebdomadaires. Par ailleurs, le renfort ponctuel du quatrième vacataire étudiant masque en partie un décalage plus important entre planning prévisionnel et offre de service : en effet, la disponibilité de ce vacataire, qui n'apparaissait pas sur le planning prévisionnel, a permis de mettre en place l'embryon d'un système de remplacement.

Certes, ce décalage semble relativement faible comparé au nombre de remplacements en service posté¹³. Du reste, les raisons qui expliquent les absences

¹² Alors que l'offre de service avait été de 69 heures en octobre 2004 et de 104h30 en novembre 2004, elle a été de 112h30 en octobre 2005 et de 115h30 en novembre 2005. Ces chiffres témoignent notamment d'une meilleure organisation du recrutement et de la formation des vacataires étudiants, qui ont été aptes au service plus rapidement que l'an passé.

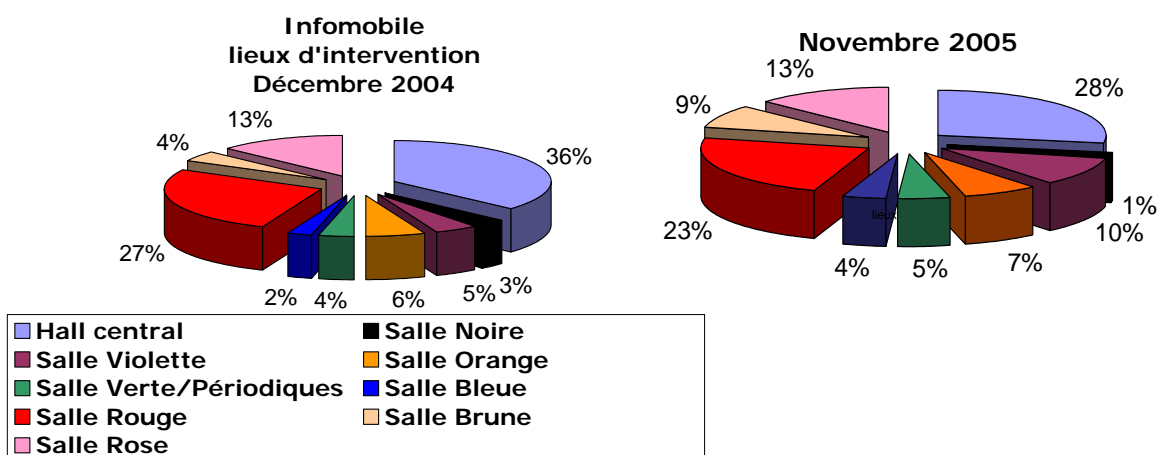
¹³ Entre novembre 2005 et février 2006, 56% des plages en service posté n'auraient en moyenne pas été pourvues si un système de remplacements n'avait pas été mis en place, alors que sur l'année 2005-2006, les heures de service programmées par le planning d'Infomobile qui n'ont pas été effectuées représentent en moyenne un déficit de 4%.

en service des bibliothécaires (congrés, formations, réunions) aussi bien que des vacataires (examens, rendez-vous avec un enseignant)¹⁴ sont légitimes et conjoncturelles. Il n'en reste pas moins que la continuité du service n'a été qu'imparfaitement assurée. Une meilleure planification du recrutement des vacataires étudiants, ainsi que la mise en place d'un système de remplacement qui concilie nécessités du service et disponibilités des agents titulaires et vacataires permettraient sans doute d'améliorer encore la qualité du service.

D'un point de vue **qualitatif**, il est difficile de mesurer l'impact d'un service qui consiste essentiellement en une relation ciblée et ponctuelle avec les usagers, auprès desquels aucune enquête de satisfaction n'a pour le moment été menée. Mais les semaines-test¹⁵ du service public, dont l'Infomobile est partie prenante, fournissent des informations qui confortent les ajustements entrepris depuis la rentrée 2004.

Tout d'abord, le nombre de lecteurs abordés par l'Infomobile a augmenté de 57% d'une semaine-test à l'autre, et le nombre d'interventions a lui progressé de 15%. Cette progression de l'impact de l'Infomobile est la marque d'un service qui, plus visible sans doute, a rencontré son public.

La couverture des espaces par l'Infomobile corrobore cette analyse. Les espaces les plus fréquentés par l'Infomobile (Hall d'accueil et salle Rouge) l'ont été un peu moins en 2005-2006, au profit de salles qui étaient jusque-là un peu négligées (salle Violette, salle Brune, salle Bleue). Mais si l'Infomobile n'ignore quasiment aucun espace de la bibliothèque, l'investissement du service dans les différentes salles demeure très inégal : certaines salles dépourvues de banque d'information (Bleu, Orange) ou qui proposent une documentation d'abord difficile (le droit et les périodiques en salle Verte) font ainsi figure de parent pauvre. Sans doute une clarification de la priorisation des espaces (absence de service posté, taille de la salle, difficulté de la documentation) permettrait-elle que l'offre de service soit de ce

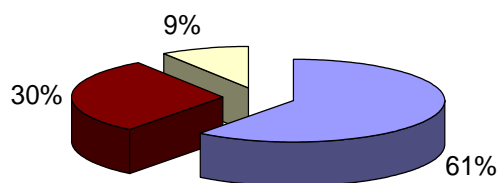


point de vue plus harmonieuse.

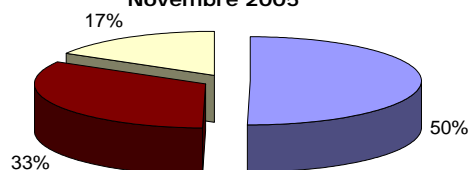
¹⁴ Il est à noter qu'en raison des difficultés d'une vacataire étudiante à obtenir son permis de travail, les vacataires n'ont été au nombre de quatre que pendant deux des sept mois que duraient leur contrat. Cette absence prolongée d'une vacataire, sa démission, puis le recrutement et la formation d'un autre vacataire pour pourvoir le poste expliquent en grande partie cette année le décalage entre le planning prévisionnel du service et le volume horaire réel de l'Infomobile.

¹⁵ Les données utilisées sont celles des semaines-test de décembre 2004 et novembre 2005 effectuées en période de fréquentation haute. Précisons que le nombre d'heures de service était moins important, en moyenne hebdomadaire, en novembre 2005 qu'en décembre 2004.

Types de réponse Décembre 2004

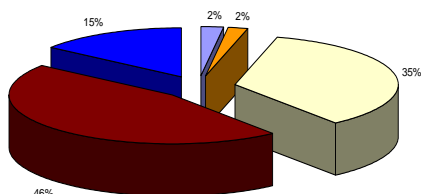


Novembre 2005

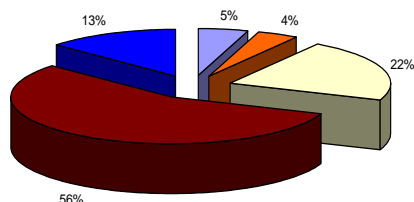


- Réponse ponctuelle
- Conduite d'une recherche exhaustive
- Formation sur le fonctionnement de la bibliothèque et des services

Typologie des interventions Décembre 2004



Novembre 2005



- Assistance technique
- Maintenance technique
- Orientation géographique et informations d'ordre général
- Orientation intellectuelle et informations documentaires
- Régulation des usages

La nature des interventions confirme en outre que l'équipe d'Infomobile s'est parfaitement conformée aux missions du service : accompagnement documentaire, orientation géographique, information sur les services et régulation des usages sont en effet, dans cet ordre, les interventions les plus fréquentes, aussi bien en décembre 2004 qu'en novembre 2005. La progression en 2005 des interventions strictement documentaires aux dépens de l'orientation géographique et de l'information sur le fonctionnement de services témoigne même d'un accompagnement plus poussé des lecteurs dans leurs démarches. L'importance constante en novembre 2005 de l'accompagnement des usagers au terme de leurs recherches et la baisse du nombre d'interventions ponctuelles au profit d'échanges plus pédagogiques confortent cette analyse, en même temps qu'elles soulignent la parenté entre Infomobile et formation des usagers.

La part prise par la régulation des usages dans les interventions de l'Infomobile reste stable, alors même que cette mission est la plus problématique et la moins agréable pour les agents. Les interventions d'assistance et de maintenance techniques, dont le nombre a doublé entre décembre 2004 et novembre 2005, témoignent enfin d'une plus grande intégration de l'Infomobile dans le système de veille de l'établissement.

Leur importance reste faible cependant, et le service devra veiller à l'avenir à ce que cette mission, pourtant fondamentale, soit mieux connue et assurée par les membres du service.

Au vu du succès croissant de l'Infomobile auprès des usagers en 2005-2006, la réorganisation du service semble, après une première année de rodage et d'expérimentation, avoir porté ses fruits. L'extension et la répartition horaires de l'Infomobile paraissent adaptées aux besoins des usagers, et la mise en place d'un système de remplacement devrait permettre à l'avenir d'entériner la continuité de service qui a commencé à émerger durant cette année universitaire. Un travail de recrutement, de formation et d'information des agents, titulaires comme vacataires, ainsi qu'un effort constant d'évaluation et d'ajustement du service ont permis à l'équipe d'assumer et d'assurer la mission principale du service : aller au-devant des usagers pour les accompagner dans leur appréhension de l'objet bibliothèque.

Ces différents éléments témoignent d'un enracinement de l'Infomobile dans la vie de l'établissement qui n'en est cependant qu'à ses premières étapes. La réflexion qui sera entreprise à la rentrée 2006 sur les relations entre vacataires et titulaires et entre service posté et service mobile, ainsi que sur les possibilités de collaboration entre cellule planning et Infomobile devrait permettre une plus grande intégration de cette dernière dans l'ensemble du service public d'information et d'orientation.

Pour autant, l'Infomobile ne doit pas renoncer à cultiver sa différence : ce service offre un poste privilégié d'observation des besoins et des pratiques des usagers et constitue un espace d'expérimentation dont le potentiel, faute d'une organisation formelle, n'a été qu'en partie mis à contribution. Un des objectifs majeurs de l'année 2006-2007 sera donc la mise en place d'un espace et d'outils de communication, d'analyse et d'évaluation qui permettent à la fois aux membres de l'équipe de confronter et de faire évoluer leurs pratiques et aux autres services de bénéficier de cette source d'information.

2.5 L'extension du libre accès et la réorganisation de la Salle de Documentation

Le constat avait été fait, l'année précédente, d'une **augmentation des demandes d'ouvrages des magasins**, tendance confirmée au cours de l'année 2005 ; au-delà de la satisfaction de voir le nombre de consultations augmenter, il pouvait être un indicateur de la **nécessité d'augmenter l'offre en libre-accès**, actuellement saturé, sans effacer pour autant l'importance d'un désherbage régulier des rayonnages en salle. L'opération d'extension, inscrite elle aussi au contrat quadriennal, était contrainte par des impératifs de mobilier, les rayonnages et les tables ayant été dessinés spécifiquement par l'architecte du lieu –

Il a donc été décidé que la **Salle de documentation**, anciennement nommée « salle de référence » qui faisait l'objet d'un repositionnement, serait **entièrement réaménagée**, son mobilier d'origine, dispatché dans les autres espaces publics constituant la première étape d'une extension à réaliser de **350 ml** au total.

Cette opération a été effectuée à l'automne ; la Salle de documentation, qui avait fait l'objet d'une étude de réorientation l'année précédente (cf rapport 2004) a pu ainsi mettre en valeur de façon cohérente des collections de références basiques (biographies, bibliographies courantes, encyclopédies, dictionnaires) mais aussi les fonds correspondant à ses nouvelles missions d'aide au public étudiant : méthodologie de recherche, guides pratiques, aide à la rédaction et aux préparations de concours.

Une fois la signalétique mise en place en 2006, et l'exécution de la phase d'équipement informatique terminée, elle occupera une place particulière dans la géographie du lieu et le parcours des publics.

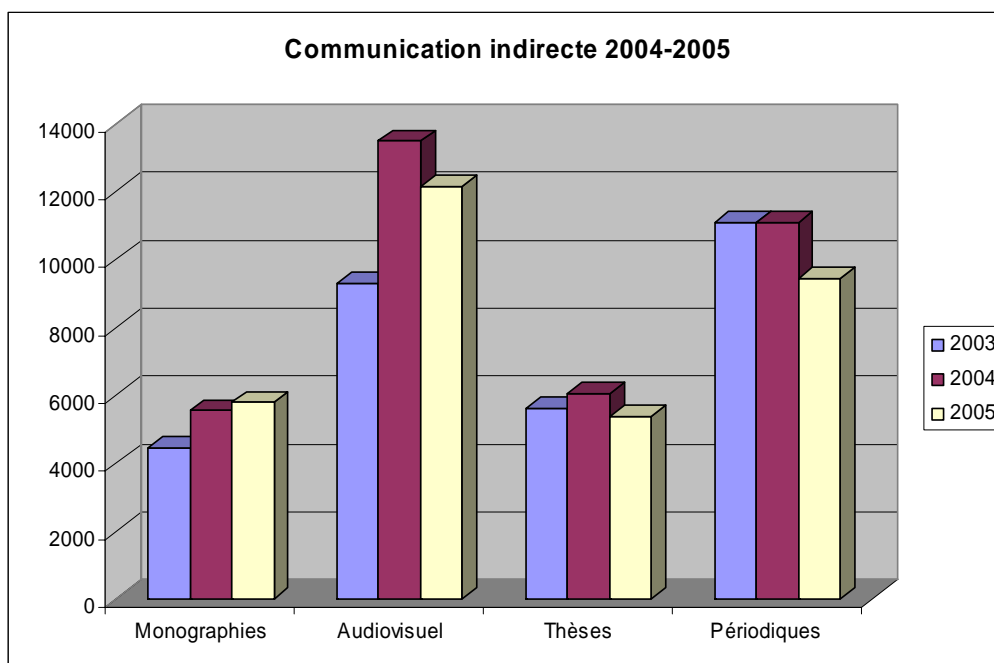
2.6 La communication sur place et le rangement des salles

La hausse de la communication indirecte des documents se confirme également en 2005 pour les monographies.

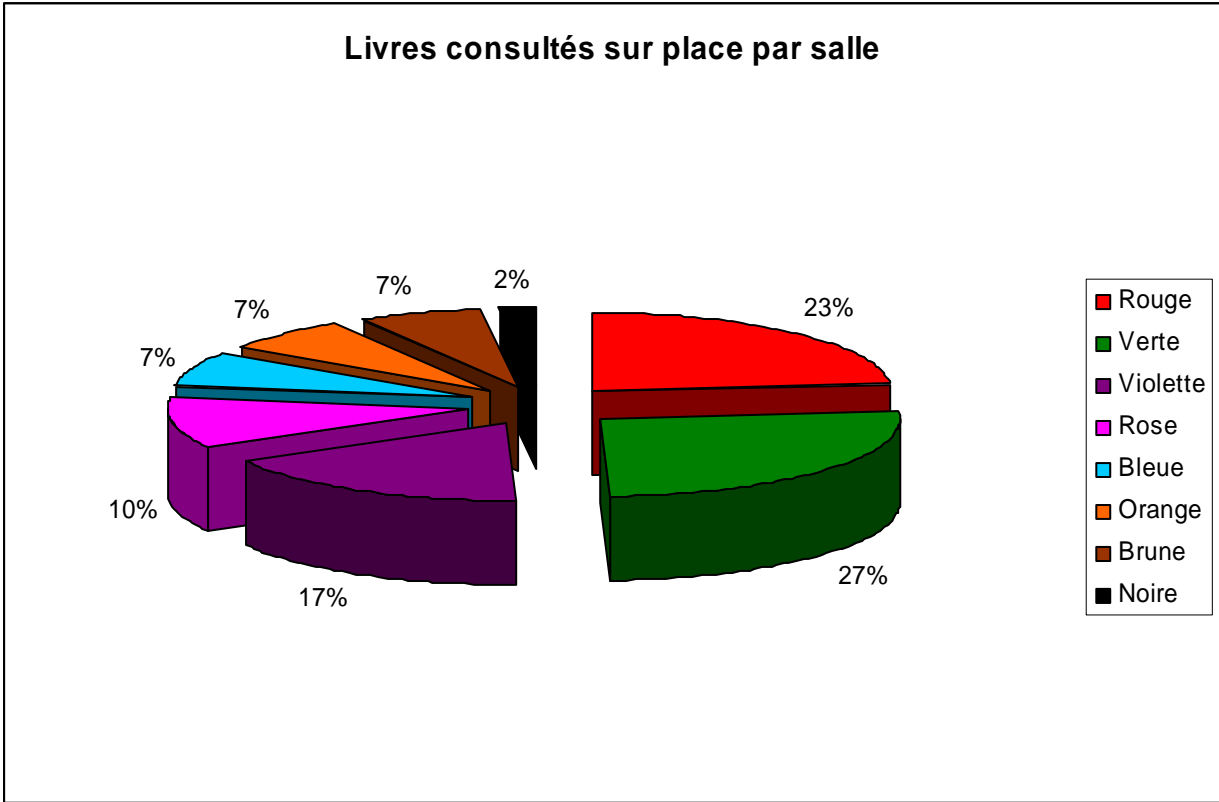
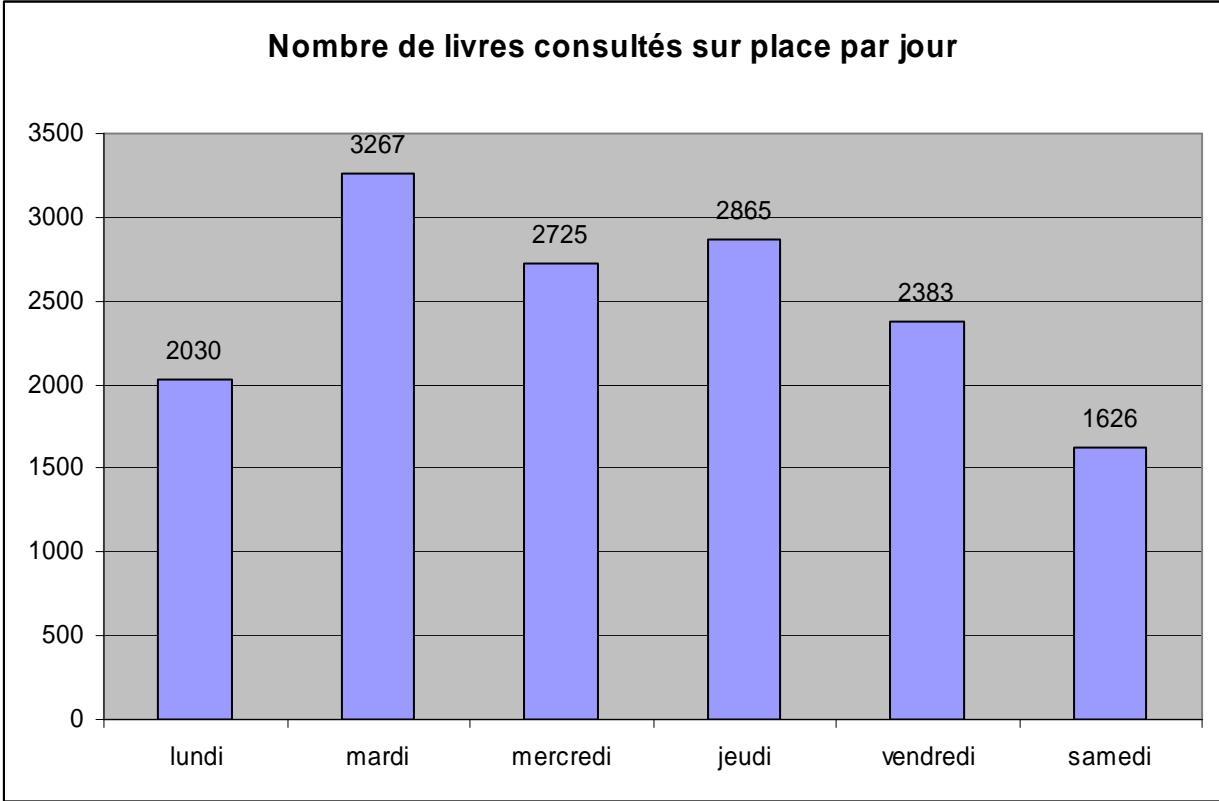
Seuls les périodiques accusent une baisse légère (au regard du nombre de jours d'ouverture) qui s'explique peut-être le développement de la documentation électronique

Communications sur place des documents

	Monographies	Audiovisuel	Thèses	Périodiques
2003	4450	9 289	5613	11100
2004	5549	13 490	6063	11082
2005	5786	12 149	5378	9438



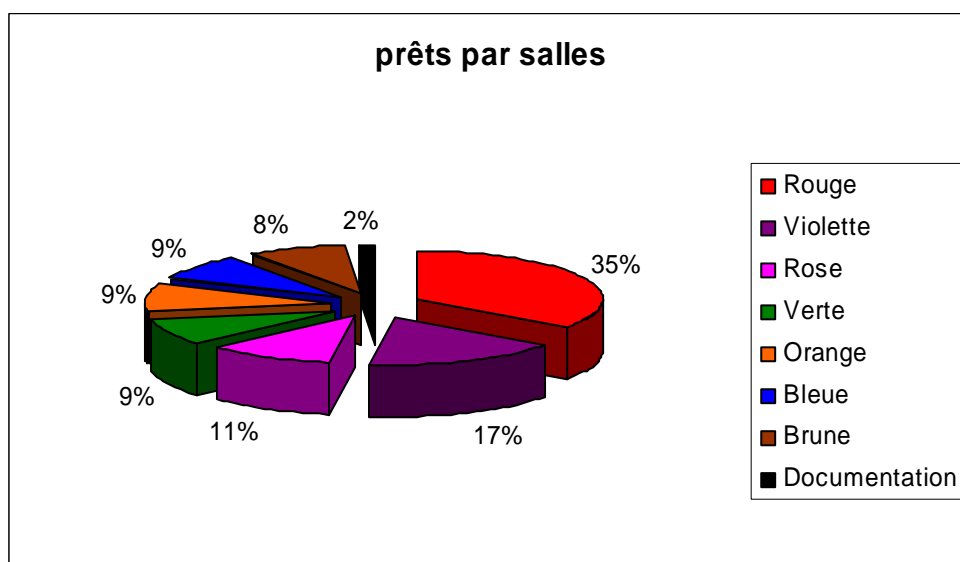
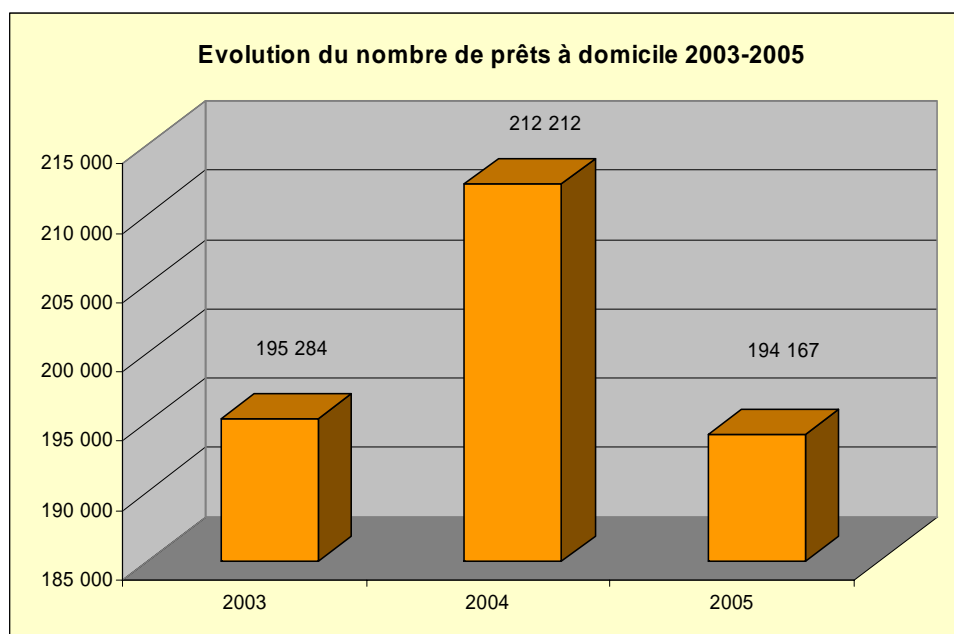
Le rangement dans les salles (semaine test du 14 au 19 novembre 2005)



3. Le prêt des collections et le Prêt entre bibliothèques

3.1 Le prêt des documents

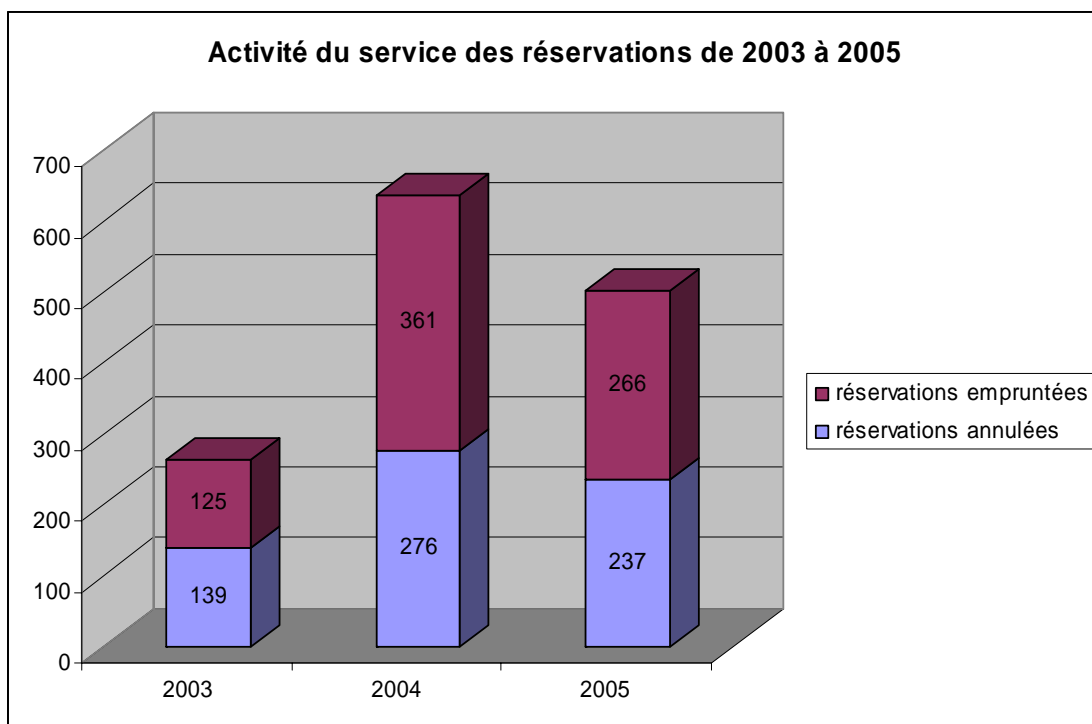
2004 avait fait apparaître une hausse exceptionnelle du nombre de prêts, en partie due à un nombre de jours d'ouverture particulièrement important : les chiffres de 2005 reviennent au niveau de 2003, et le nombre de prêts rapporté au nombre de jours d'ouverture reste constant, même par rapport à 2004, soit 804 prêts par jour.



3.2 Les réservations

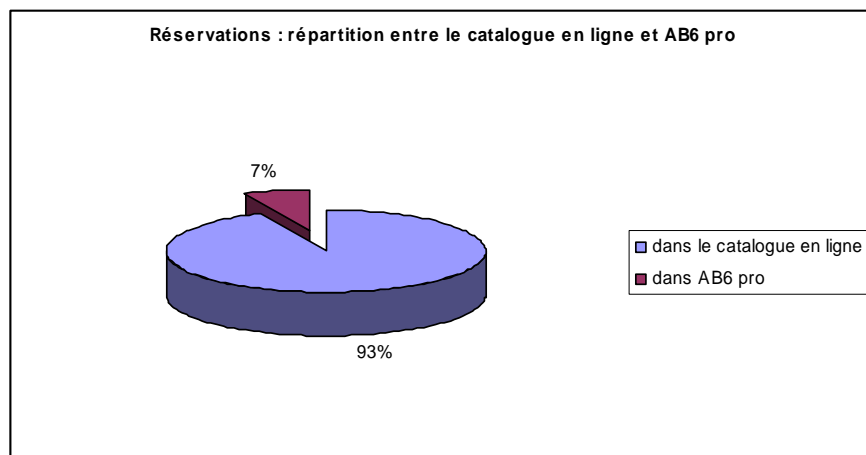
Activité du service des réservations

	2003	2004	2005
réservations annulées	139	276	237
réservations empruntées	125	361	266



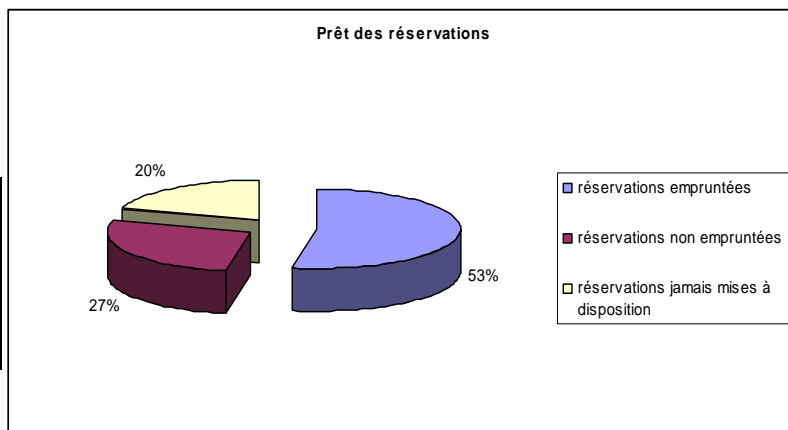
Le mode de réservation : répartition entre le catalogue en ligne et AB6 pro

Dans AB6	39
Dans l'Opac	545
Total	584

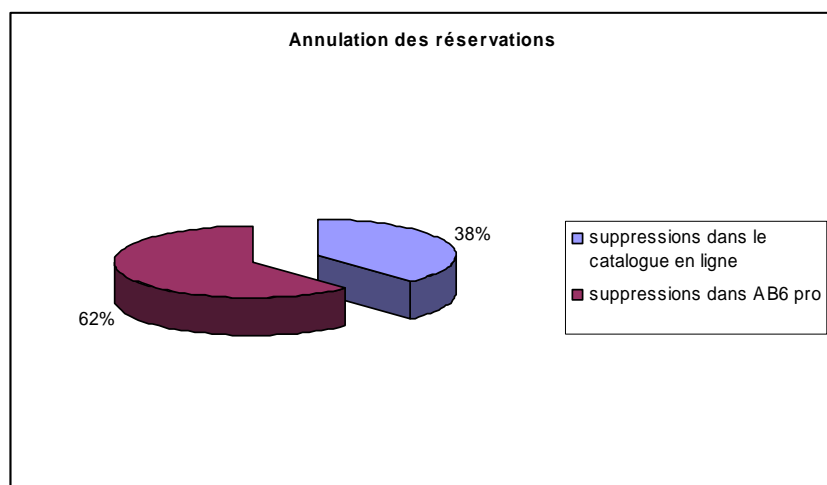


Prêt / Annulation des réservations entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2005

Réservations empruntées	266
Réservations non empruntées	135
Réservations jamais mises à disposition	102



Annulation des réservations

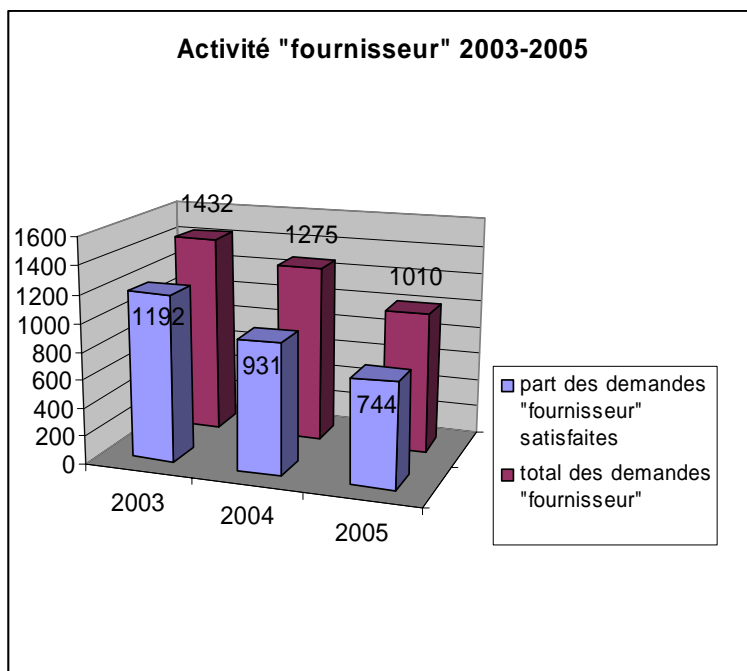


suppressions dans AB6	31
suppressions dans l'Opac	50
Total	81

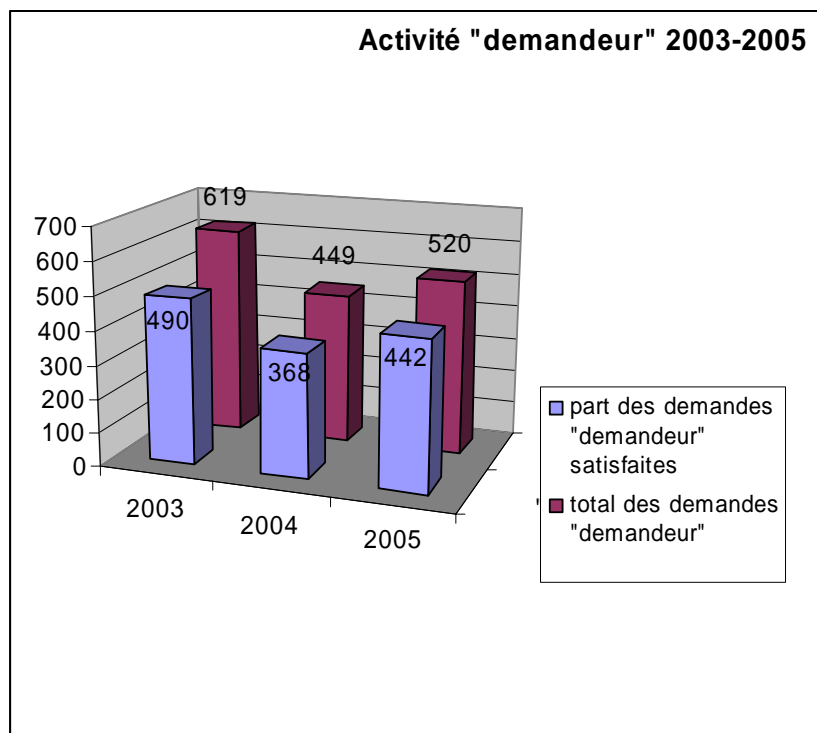
Le service des réservations maintient son activité – le taux d'annulations reste sensiblement le même que l'année antérieure. Pour mémoire, le service des réservations d'ouvrages est proposé aux étudiants à partir du M2, aux lecteurs éloignés en formation permanente et handicapés. L'autonomie de ces lecteurs pour gérer leurs réservations (c'est-à-dire le nombre de réservations effectuées sans l'aide d'un bibliothécaire ou à distance) est en hausse constante (de 84 à 93 %)

3.3 Le PEB

fournisseur			
		reçues	satisfaites
livres	français	458	357
	étrangers	325	256
périodiques	français	95	38
	étrangers	132	93
total		1010	744



demandeur			
		expédiées	satisfaites
livres	français	285	244
	étrangers	102	87
périodiques	français	99	88
	étrangers	34	23
total		520	442



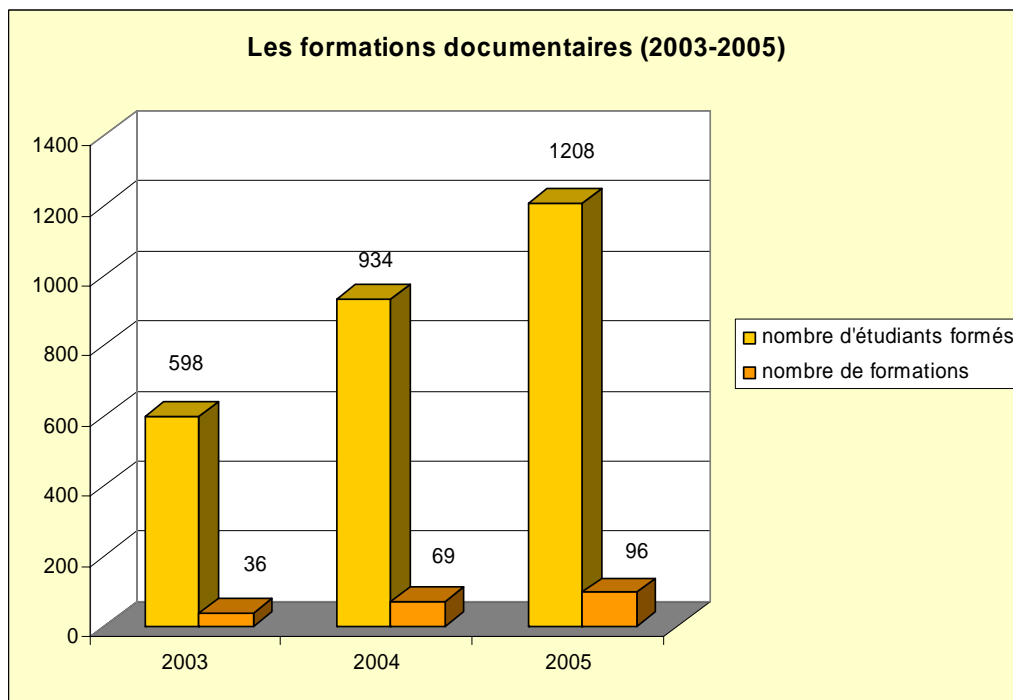
L'évolution du service du PEB donne lieu à une évolution générale, qui est étudiée actuellement au niveau national : Importance des périodiques électroniques, question de la création de pôles de proximité etc.

A Paris 8, si une légère baisse avait été mentionnée en 2004, il n'est pas constaté d'accentuation en 2005, si l'on rapporte toujours les chiffres à la baisse du nombre de lecteurs et de jours d'ouverture. L'activité fournisseur est toujours supérieure à l'activité demandeur – ce qui est bon signe pour l'Université et la politique documentaire. Cependant, le positionnement et l'orientation du service sont à l'ordre du jour dans les projets 2005-2008, et quelques questions devront être résolues rapidement : fonctionnement avec les bibliothèques associées quelquefois éloignées, développement d'un réseau local privilégié, participation à la réflexion nationale.

4. La formation des usagers et les visites

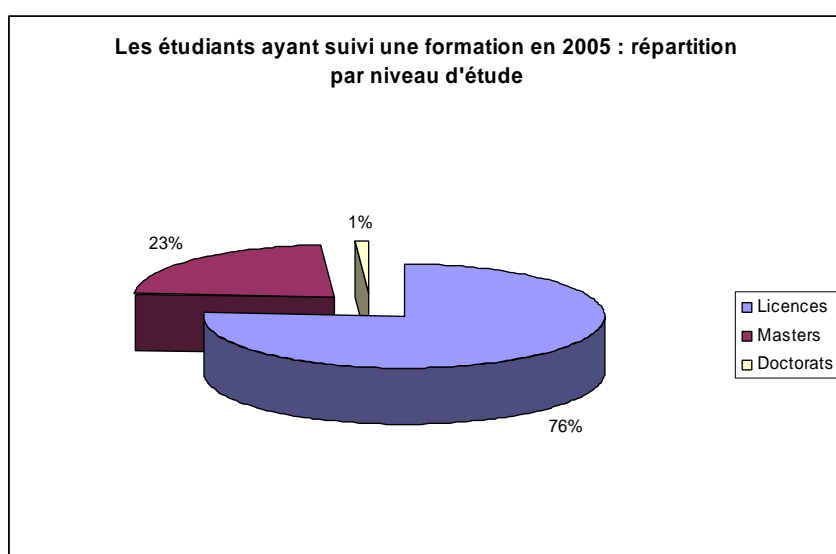
4.1 Le bilan de la formation des usagers

Il y a eu en 2005 **96 séances** de formation pour **1 208 étudiants**.



Elles se sont réparties selon les cycles d'étude de la manière suivante :

- étudiants de Licence (L1, L2, L3) : 918, soit 76%,
- étudiants de Master (M1, M2) : 277, soit 23%,
- étudiants de Doctorat (L) : 13, soit 1%.



Ces chiffres indiquent une **augmentation significative** tant **du nombre d'étudiants** accueillis que **du nombre de séances** effectuées par rapport à l'année précédente. En 2004, il y avait eu 69 séances pour 934 étudiants, soit une augmentation de 39% et de 30% respectivement.

Cette augmentation est la conséquence de la dynamique enclenchée l'année précédente par la mise en place d'un **partenariat avec le département de Documentation de l'université**¹⁶. Les formations de la bibliothèque continuent donc d'enregistrer les effets bénéfiques de ce partenariat signé en 2004 et mis en œuvre à la rentrée universitaire de l'année 2004.

Toutefois quelques **signes de tassement** sont apparus lors du dernier trimestre de l'année 2005. La mise en place de la **réforme LMD** s'est répercutée de manière inattendue sur les formations de la bibliothèque qui étaient programmées dans le cadre de notre partenariat. Ses effets n'ont pas été anticipés et ont été mal gérés. Certains groupes d'étudiants ont vu leur effectif diminuer fortement et certaines formations ont même, par suite, été annulées. Toutefois, cette évolution a été compensée ce trimestre par une augmentation de la demande de formation hors partenariat. Cette dernière s'est en outre élargie, certains enseignants demandant pour la première fois à bénéficier d'une double séance de formation, soit de travaux pratiques en plus de la démonstration.

Il conviendra donc d'être attentif à l'évolution de la demande afin que les progrès importants enregistrés depuis la rentrée universitaire de 2004 se confirment et soient consolidés en 2006.

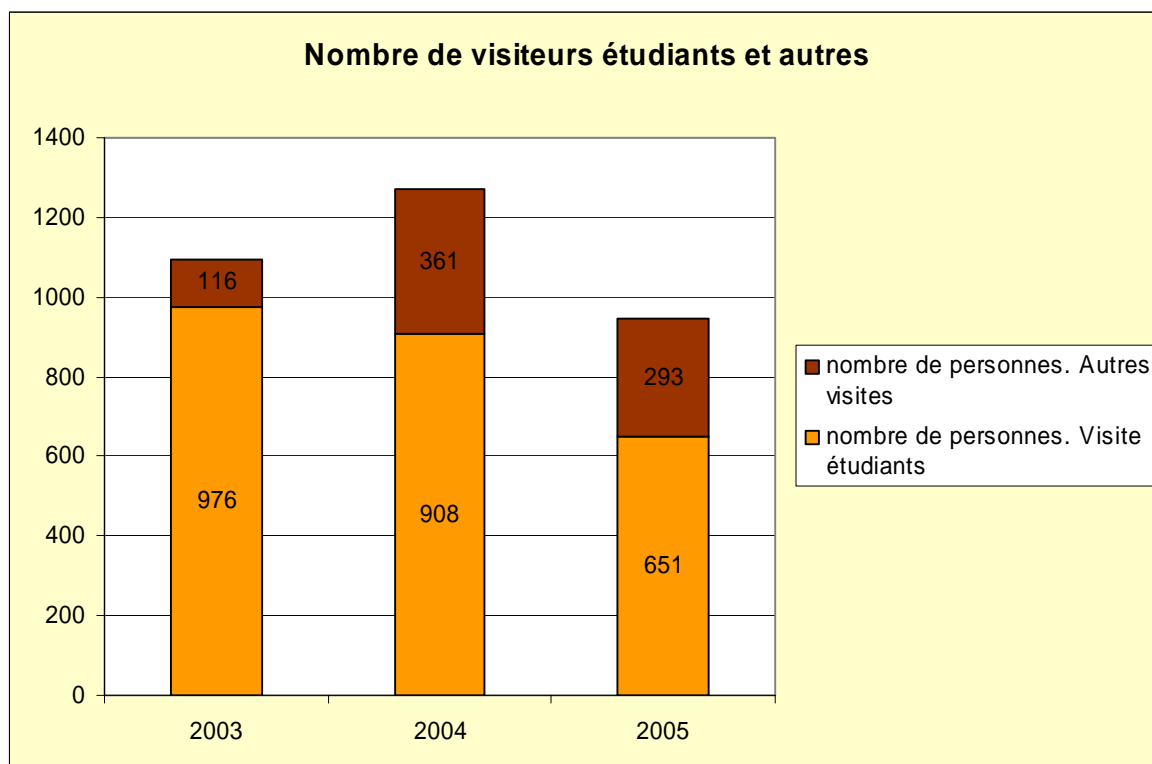
Par ailleurs, le service de la formation aux usagers a programmé une formation à l'intention de l'équipe des bibliothécaires formateurs. Cette formation sur mesure, la première de ce type pour les formateurs, a pour but d'entamer une réflexion collective sur les pratiques actuelles, et de mener un travail tant sur la forme que sur le contenu des séances de formation des étudiants, en vue de les évaluer et de les améliorer. Elle aura lieu au début de l'année 2006.

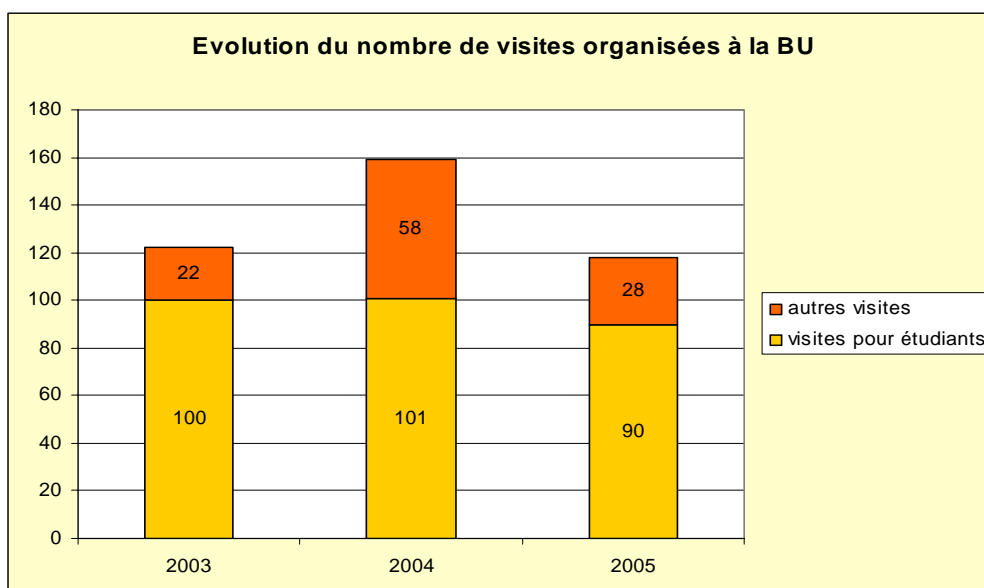
¹⁶ Voir le Rapport d'activité de 2004

4.2 Les visites

	Nbre visites	Nbre d'étudiants	Nbre visites extérieures	Nbre visiteurs extérieurs	TOTAL visites	TOTAL visiteurs
Sept à déc 2004	82	435		60	107	495
Janv. à juil 2005	32	352	21	218	50	570
Année Universitaire 2004/2005	111	787	46	278	157	1065
Janv. à juillet 2005	32	352	21	218	53	570
Sept. à déc. 2005***	38	250	7	75	45	325
Année Civile 2005	70	602	28	293	98	895

*** Il faut rappeler le changement intervenu dans l'organisation des visites destinées aux étudiants : les visites du premier semestre 2005 comptaient les visites réalisées dans le cadre du partenariat avec le département « documentation » ; ce qui n'a plus été le cas à la rentrée de septembre 2005 ; d'où une diminution des visites d'étudiants, compensée cependant par une demande plus importante de visites demandées par les autres enseignants (hors partenariat). On note par ailleurs une diminution des visites extérieures : (325 en 2004 pour 293 en 2005).





En 2005, l'organisation des visites a été un peu modifiée :

On distinguait jusqu'alors dans les visites proposées aux étudiants :

- Les **visites mode d'emploi**, annoncées par voie d'affiches et annonce micro, et qui sont faites au moment de la rentrée. De 45 minutes environ, elles consistent en une présentation de la bibliothèque : les différents espaces, la mise à disposition des documents, les modalités de prêt, une présentation succincte du catalogue informatisé et des ressources électroniques.
- Les **visites demandées par les enseignants** :
 - o Visites thématiques, demandées en début d'année, lors des premiers cours, pour initier les étudiants à la recherche documentaire dans leur discipline. Au cours de ces visites, on présente de façon un peu plus approfondie les fonds documentaires, avec mention de la CDU et des spécificités du fonds. Cette année, ces visites ont été plus nombreuses.
 - o Visites organisées dans le cadre du partenariat avec le département « Documentation », qui font partie d'un triptyque « visite, démonstration des ressources électroniques, séance de travaux pratiques ». Ces visites font l'objet d'une véritable UE, dans certains cursus de sciences humaines (sociologie, psychologie, langues). Depuis cette année, elles sont organisées et comptabilisées par le responsable de la formation.

Les visites destinées à des publics extérieurs sont en baisse cette année :

Les professionnels des bibliothèques sont les plus nombreux, même si, le temps passant, le bâtiment suscite de moins en moins de curiosité. Les architectes sont clairement de moins en moins nombreux. Les universitaires étrangers, reçus par le service des relations internationales de l'Université sont des visiteurs « obligés », quoique moins nombreux cette année aussi.

Comme chaque année, la bibliothèque a également reçu un certain nombre de lycéens de classe de terminale, dans le cadre d'une « journée portes ouvertes » organisée par le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation ». Une dizaine de visites nous a permis de leur présenter, ainsi qu'à leurs parents, les collections et les ressources documentaires.

5. La gestion des services au public

La bonne marche des services publics effectués par le personnel de l'ensemble de la bibliothèque, repose essentiellement par l'existence d'une **cellule planning** constituée de trois personnes (plus trois renforts occasionnels) qui gère au quotidien remplacements, absences, et changements d'horaires.

Le **logiciel de gestion Helix**, acquis en 2004 pour informatiser au maximum les opérations de gestion, a posé beaucoup de problèmes pour diverses raisons au moment de sa mise en marche opérationnelle – problèmes qui n'ont pu trouver une solution définitive que début 2006, ce qui a contraint la cellule planning à maintenir un double système de gestion.

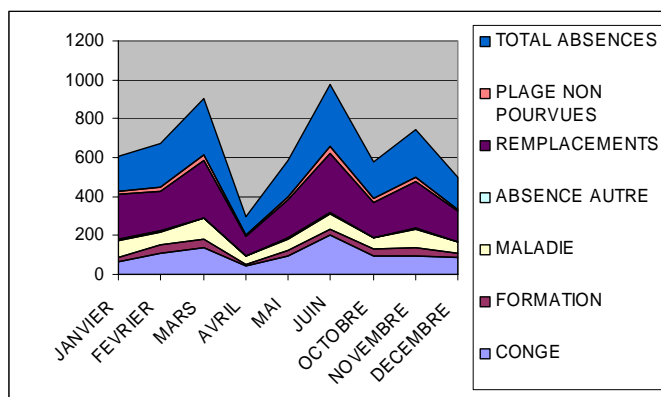
Les statistiques en particulier n'ont pu être opérationnelles cette année.

En ce qui concerne donc **les absences** du personnel comptabilisées de façon manuelle dans le tableau ci-dessous, on remarque que si la part des plages non remplacées en service public est minime (ces plages sont par ailleurs déterminées en fonction de l'utilité constatée) – en revanche c'est au prix d'un taux de remplacements qui fait éclater pour le personnel la règle du 1 /3 de temps consacré à cette tâche.

Le problème des **remplacements**, et du temps lourd qu'ils représentent en raison d'un absentéisme important, est une question récurrente qui s'exprime à l'occasion de chaque réunion. A titre expérimental, pour tenter de réduire ce phénomène, un système d'échanges sera proposé sur la base du volontariat à la prochaine rentrée ; On note que les remplacements sont plus importants sur le tableau que les absences elles-mêmes, ce qui s'explique par le fait de remplacement dus à des contraintes internes (réunions urgentes, formations internes)

Enfin un autre problème récurrent est le **taux excessif d'absences** en période de forte activité de la bibliothèque (octobre-novembre), qui a pour origine la nécessité de «liquider» le solde de congés et de récupérations de l'année. Malgré toutes les alertes, il s'avère que la régulation en est très difficile.

Néanmoins, malgré cette gestion nécessairement lourde d'un service public sur 80 agents, et les nécessaires améliorations de qualité mentionnées tout au long de cette partie, on peut considérer que le service public fonctionne d'une façon que l'on espère satisfaisante pour le public.



III. Ressources informatiques

Les grands axes de l'activité du service informatique du SCD ont été tracés lors de la réflexion menée en 2003 et 2004, dans le cadre de la préparation du contrat quadriennal. L'analyse des usages et des besoins avait alors montré que l'offre de services de la bibliothèque en matière informatique devait être tout à la fois étendue et améliorée. Deux grandes directions ont été dessinées : l'une concerne l'élargissement de l'accessibilité au réseau et aux outils informatiques, l'autre vise à rendre l'offre de services plus cohérente, plus transparente et plus maniable pour les usagers.

Le service informatique s'est donc appliqué en 2005 à lancer les premiers projets dans lesquels se déclinent ces deux grands axes, en maintenant son travail de gestion régulière du parc, des serveurs et des applications.

L'année 2005 a également été pour SysInfo une période de renouvellement de son équipe, puisque deux de ses quatre agents ont rejoint la bibliothèque cette année. Le service comprend un conservateur responsable de service, un administrateur système, un ingénieur d'étude bibliothéconome et un technicien.

1. Gestion, renouvellement et extension du parc informatique

L'étendue et le bon fonctionnement du parc informatique sont évidemment les premières conditions de l'accès aux ressources électroniques et de l'utilisation des outils informatiques, pour les usagers comme pour les professionnels. La gestion quotidienne et la maintenance du parc informatique représentent donc une partie importante de l'activité de SysInfo, et son extension est l'un des projets retenus pour les années 2005 à 2008 : l'ambition est d'offrir aux usagers un parc de 200 postes à la fin de cette période.

Le nombre de **postes à l'usage du public** s'élève aujourd'hui à 102, auxquels il faut ajouter les 4 postes qui permettent de gérer les impressions. Cela représente une augmentation de 6 postes par rapport à 2004 : 1 poste a été ajouté en salle rouge, 1 en salle audiovisuelle, 3 bornes de consultation du catalogue ont été installées en salle violette, dans le hall d'accueil et en salle rouge, ainsi que deux stations de travail pour les malvoyants, l'une en salle de la recherche, l'autre en salle des périodiques.

Le **parc professionnel** comprend quant à lui 101 postes, auxquels s'ajoutent 11 serveurs, soit 10 postes de plus qu'en 2004. 19 postes ont en outre été remplacés.

Le parc des **imprimantes** a lui aussi connu des renouvellements ou des évolutions : l'une des deux imprimantes destinées au public a été remplacée, et 5 imprimantes ajoutées ou remplacées dans les espaces professionnels.

2. Vers le WI-FI

La technologie non filaire est actuellement utilisée pour connecter au réseau trois postes, dont deux stations de consultation du catalogue installées dans des espaces dépourvus de câblage : deux bornes émettrices sont installées en salles rouge et brune. Cette solution sera à nouveau utilisée toutes les fois que l'extension du parc informatique gagnera des espaces dépourvus de câblage.

A plus long terme, elle permettra aux lecteurs disposant de leurs propres ordinateurs de les connecter ; ce projet requiert la mise en place d'un annuaire d'identification, que l'Université espère avoir finalisé à la fin de l'année 2006.

3. Logiciels et applications

3.1 Architecture du parc public

Trois logiciels de la société ARCHIMED sont déployés sur les postes publics :

- **AIE** permet de sécuriser la navigation ;
- **Watchdoc** gère les impressions ;
- **CD-Line** donne accès aux CD-Roms.

Ces trois logiciels ont connu des mises à jour ; certaines pratiques de contournement du règlement informatique ont ainsi pu être jugulées, et le mode d'emploi des impressions a gagné en facilité et en clarté.

CD-Line n'est en revanche pas en état de fonctionner et doit être paramétré à nouveau.

3.2 Application professionnelle AB6

La fin de l'année a été l'occasion de changer le **serveur** hébergeant l'application professionnelle AB6 ; ce changement est un préalable à l'installation d'une nouvelle version qui corrigera une anomalie survenant lors des transferts de notices depuis le SUDOC. Cette nouvelle version permettra aussi que soient calculés les liens entre les notices du catalogue et les notices d'autorités.

D'autre part, le passage au LMD a transformé l'architecture de l'offre de formation de l'Université. Ces changements ont dû être retranscrits dans la **table des lecteurs** du SIGB, qui a donc été complètement refondue. L'offre de formation n'étant pas encore stabilisée, la table des lecteurs devra cette année encore être modifiée en conséquence.

Enfin, pour pouvoir fournir aux différents services de la bibliothèque les listes de gestion et les statistiques dont ils ont besoin, 5 agents ont été formés au logiciel **Business Object**, améliorant ainsi l'appréhension et l'utilisation des données du SIGB.

3.3 Autres applications

SysInfo assure également la gestion et le suivi d'applications installées à la bibliothèque, pour le besoin de services ou dans le cadre de projets :

- le logiciel *Helix planning*, installé à la cellule planning ;
- le *Visual catalog*, expérience menée en 2005 par le laboratoire Paragraphe

4. Sécurité et sauvegardes

La sécurisation du réseau et des outils informatiques est une préoccupation majeure de l'Université, à qui il revient de veiller à la sécurité du réseau. La bibliothèque partage ce souci, et met en place, à son niveau, les outils et procédures permettant en amont de filtrer les dangers, et en aval de sauvegarder les données.

4.1 Parc public

L'utilisation des **postes publics** passe par l'interface du logiciel **AIE**, qui permet de limiter cette utilisation aux applications et logiciels voulus et de réguler la navigation sur le réseau. Sont donc circonscrits à certains postes des usages spécifiques comme le traitement de texte ou la messagerie électronique, afin que l'ensemble des ressources informatiques puisse conserver leur vocation d'outils documentaires.

Les seuls **supports de stockage** utilisés sont les disquettes et les CD-Roms, et leur usage est limité aux 8 postes permettant l'utilisation du traitement de texte et de la messagerie électronique. L'enjeu est ici de réussir à garantir les mêmes conditions de sécurité tout en levant ou en allégeant autant que possible ces restrictions. Il existe en effet une forte demande d'utilisation des clés USB. SysInfo étudie les moyens d'autoriser leur usage en toute sécurité, tant sur le plan juridique pour éviter le téléchargement massif à partir de bases de données, que sur le plan informatique, afin de protéger le réseau.

Un système, baptisé *Opium*, a été mis au point pour réinitialiser des postes chaque nuit. Il permettra de donner sur des postes isolés du réseau une large liberté aux usagers et pourra être installé si besoin est, pour créer par exemple des stations de travail dotées d'outils de réalisation graphique ou numérique.

4.2 Parc professionnel

Deux serveurs d'application ont été acquis en 2005. L'un est destiné à héberger des fichiers partagés et améliorer ainsi la sauvegarde des fichiers et documents du personnel.

L'autre permettra l'installation d'une stratégie de sécurité empêchant toute tentative de connexion au réseau de nuit à partir des postes professionnels.

Enfin, un onduleur permet dorénavant d'assurer une extinction correcte des serveurs en cas de coupure du courant.

5. Vers un système d'information documentaire

La cohérence de l'offre de services informatiques passe par la mise en place d'un système d'information documentaire. Il s'agit d'un projet de long terme, qui implique l'ensemble des services du SCD, mais qui doit aussi s'inscrire dans les projets plus larges de l'Université.

Ce S.I.D. devra disposer d'un **portail d'accès** : l'identification des lecteurs et la constitution de profils permettra de leur proposer les ressources et services qui leur sont les plus appropriées. Cette identification nécessite la constitution de l'annuaire LDAP de l'Université, prévu pour la fin de l'année civile.

Il offrira la possibilité d'interroger en une seule fois des ressources hétérogènes, ce qui requiert l'installation d'un **fédérateur de contenus**. Dans le cadre d'un partenariat avec l'Université Paris 13 et la Maison des sciences de l'homme Paris Nord, et grâce à une subvention du Conseil général, le SCD s'est engagé à acquérir un outil permettant, dans un premier temps, l'interrogation simultanée des 3 établissements partenaires. Un groupe de travail réunissant des agents des bibliothèques de Paris 8, de Paris 13 et de la MSH a réalisé le cahier des charges en 2005 ; l'appel d'offre a été lancé dans l'automne, pour une installation en 2006.

Il devra s'articuler avec la bibliothèque numérique. Le principal projet est ici celui de **l'édition électronique des thèses soutenues à Paris 8**, projet pour lequel l'Université Paris 8 a manifesté son intérêt depuis longtemps. L'arrivée dans le service SysInfo d'un ingénieur d'études a été l'occasion de le relancer ; les premiers fruits en seront visibles en 2006. Le texte intégral des thèses sera accessible en format PDF sur le site de la bibliothèque, dans le SUDOC et dans les répertoires nationaux (HAL et CCSD).

Il devra permettre un basculement aisé des interfaces de recherche documentaire vers les outils de production, ce qui suppose que les postes de consultation deviennent de véritables postes de travail, disposant d'outils bureautiques, de moyens de stockage de données et de partage de documents. Les solutions étudiées par SysInfo (cf. § 4.1.) entrent dans cette logique mais restent transitoires. A long terme, la mise en place par l'Université d'un environnement numérique de travail devrait apporter de plus amples solutions.

IV. La politique documentaire

En 2005, le montant des dépenses documentaires du S.C.D. s'est élevé à **936 038 €** (817 345 € en 2004). Ce coût global correspond à un ratio moyen de 40 € par étudiant (30 € en 2004). Cette hausse importante du ratio par étudiant s'explique par la forte baisse du nombre d'inscrits à l'Université en 2005-2006 par rapport à 2004-2005 (22 241 contre 27 359).

En 2005, la part du budget du S.C.D. consacrée à la documentation a augmenté : **55 % du budget** (contre 52% en 2004), ce qui a essentiellement permis de compenser l'augmentation des coûts de la documentation (documentation électronique, plafonnement des remises)

	S.C.D. France (2004)	S.C.D. franciliens (2004)	S.C.D.en L.S.H. franciliens (2004)	S.C.D. Paris 8	
				en 2004	en 2005
Dépenses documentaires par étudiant	54 €	53 €	31 €	30 €	40 €
Nombre de livres par étudiant	22.5	28	26	12.5	14.5
% de livres en libre accès					62 %
Nombre de prêts par lecteur actif	12.3	12.3	12.3	11.4	15.6

1. La révision de la charte documentaire

A l'initiative du département de la Politique documentaire, la charte documentaire de notre établissement a été révisée en 2005. La version précédente, datant de 2001, devait être modifiée ou complétée afin de prendre en compte l'évolution, ces dernières années, de l'univers de la documentation. L'irruption et le développement très rapide des ressources électroniques ont en effet eu de nombreuses répercussions sur la diffusion de l'information et l'accès aux savoirs.

Notre nouvelle charte résulte d'un effort pour traduire en termes concrets les principes généraux qui doivent servir de cadre au travail des acquéreurs. Il convient en particulier de préciser les règles propres à instaurer un équilibre entre les traditionnelles ressources imprimées et les nouvelles ressources électroniques d'une part, entre les ressources payantes et les ressources gratuites d'autre part.

La charte ainsi révisée, consultable sur notre site Internet¹⁷, constitue plus que jamais le document de référence de notre établissement en matière de politique documentaire.

¹⁷http://www-bu.univ-paris8.fr/web/bibliotheque/informations_professionnelles.php

2. Organisation générale du fonds

Les monographies en libre accès à la bibliothèque centrale du S.C.D. sont conservées dans huit salles identifiées par des couleurs :

<p>salle Bleue : philosophie, religion, sciences exactes et appliquées (essentiellement les mathématiques), informatique.</p> <p>salle Brune : littérature générale et comparée, langue et littérature françaises, littérature francophone, grec et latin.</p> <p>salle Noire (renommée salle de documentation en 2004) : ouvrages de référence (dictionnaires, encyclopédies, répertoires, bibliographies), guides pratiques et orientation.</p> <p>salle Orange : langues et littératures étrangères (anglais, allemand, asiatiques, espagnol, italien, « langues minorisées », portugais, sémitiques, slaves).</p> <p>salle Rose : arts plastiques (architecture, sculpture, dessin, peinture), cinéma, photographie, musique, théâtre.</p> <p>salle Rouge : information- documentation- médias, psychologie - psychanalyse, sociologie - ethnologie, linguistique générale, sciences de l'éducation.</p> <p>salle Verte : droit (presque toutes les branches), administration publique (centrale et locale), santé publique et politique sociale.</p> <p>salle Violette : sciences politiques, économie, gestion, statistiques, urbanisme, histoire, géographie.</p>

Le regroupement des secteurs par salle est d'une utilité quotidienne pour le travail interne des acquéreurs et de l'ensemble des personnels. La signalétique des espaces publics s'appuie par ailleurs sur ce principe chromatique auquel le public s'est habitué. Afin d'analyser plus précisément la segmentation thématique du fonds, il sera toutefois fait référence aux secteurs documentaires dans la présentation des statistiques et de leur interprétation.

Tri par ordre croissant des fonds totaux en décembre 2005. (en u.d.)		secteur
1 088	VM	minorisées
2 077	VG	grec et latin
2 610	VC	asiatiques
2 902	D	Religion
3 701	VP	portugais
4 051	SP	Photographie
4 144	VI	italien
4 544	VL	Litt. générale et comparée
4 623	VS	sémitiques
4 708	T	Urbanisme P8
4 926	A	InfoDocMédias
5 028	ST	Théâtre-arts du spectacle
5 332	SM	Musique
6 863	VR	russe et slaves
7 135	L	Sciences dont maths
7 817	N	Informatique et techniques
8 731	W	Linguistique générale
9 033	VE	espagnol
9 656	X	Géographie
9 744	U	Usuels, généralités et pl.
9 830	SC	Cinéma
10 132	VD	allemand
12 624	SA	Arts plastiques
13 211	F	Sciences politiques
14 291	B	Philosophie
14 389	VA	anglais
14 943	K	Education
21 600	H	Droit, adm., santé publique
24 385	C	Psychologie, Médecine
24 876	VF	français
25 042	G	Eco gestion stats démo
26 723	Y	Histoire, archéologie
28 281	E	Sociologie et Ethnologie
6 040		indéterminé
355 080		Sous-total
7 587	Z	Fonds R.D.A.
4 280		Institut français d'urbanisme
13		Fonds Claude-Simon
1		cartothèque
366 961		Total

u.d. = unité documentaire (livre, titre de périodique, doc. audiovisuel, partition, thèse, etc.)	
Treize regroupements / nombre d'u.d.	
Rouge	81 266
Violet	79 340
Orange	56 583
Rose	36 865
Bleu	32 145
Brun	31 497
Vert	21 600
Noir	9 744
R.D.A.	7 587
indéterminé	6 040
IFU	4 280
Cl.-Simon	13
Cartothèque	1
Total	366 961

Livres et autres types de documents	
livres	324 542
documents masqués	15 610
en cours de traitement	9 147
travaux universitaires	7 346
périodiques	4 455
documents audiovisuels	3 174
suppléments	1 327
documents sonores	1 228
divers	107
Total	366 936

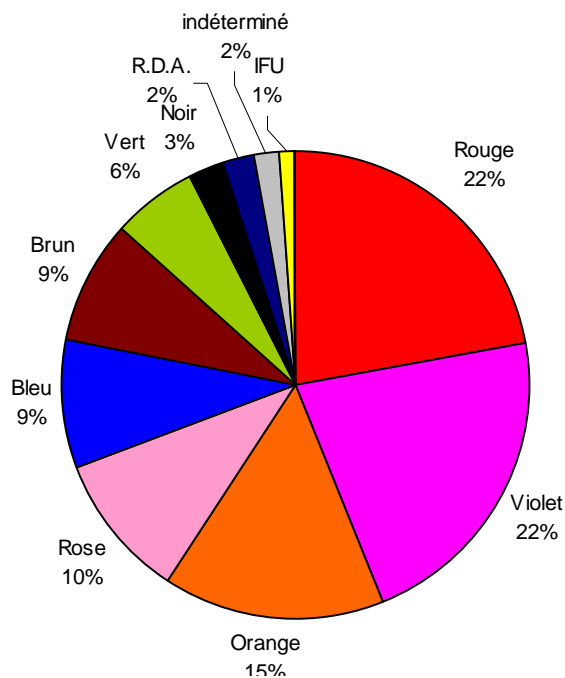
Empruntables vs exclus du prêt	
empruntables	272 525
exclus du prêt	69 297
documents masqués	15 610
en cours de traitement	9 147
Total	366 579

- pour la bibliothèque centrale, par pôle thématique, il est entendu le regroupement de plusieurs secteurs thématiques, quelle que soit la localisation de la documentation (en salle, en magasin, en ligne) ; par secteur, il est entendu l'ensemble de la documentation dans une discipline universitaire ou plus exactement dans un secteur thématique (représenté par une lettre, de A à Z, et regroupant une ou plusieurs tranches de la C.D.U. adaptée), auxquels secteurs s'ajoutent un certain nombre de fonds particuliers.

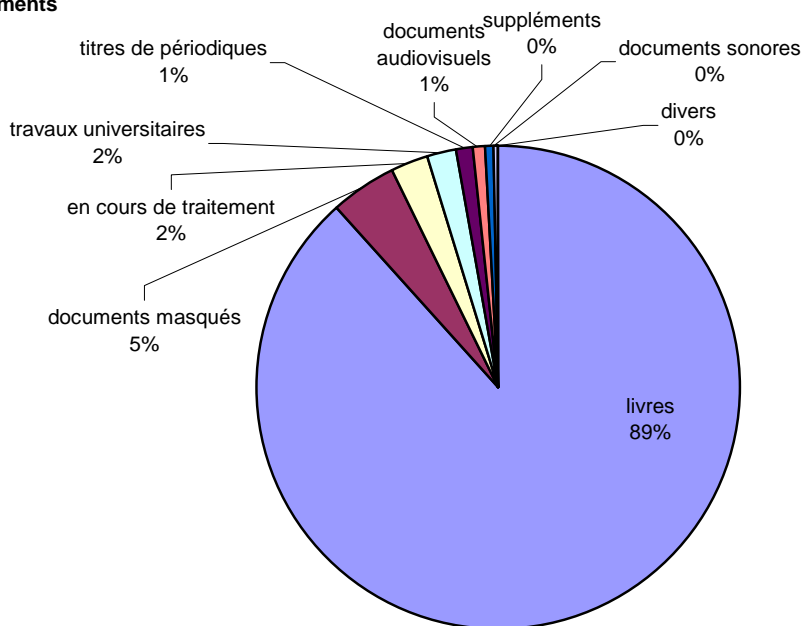
- pour les bibliothèques associées, sont concernés la carto-thèque du département de géographie, la bibliothèque de l'Institut français d'urbanisme, celle de l'I.U.T. de Montreuil, et de l'IUT de Tremblay en France.

- plusieurs services transdisciplinaires sont présentés en tant que tels : celui des périodiques, celui de la documentation audiovisuelle, celui des travaux universitaires, celui de la documentation électronique onéreuse, celui des ressources électroniques par discipline.

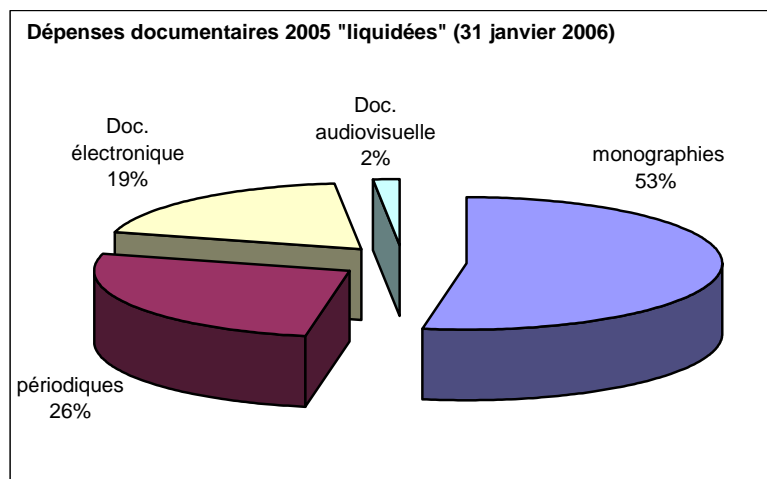
366 961 documents en 11 regroupements



Livres et autres documents



3. Répartition du budget d'acquisition



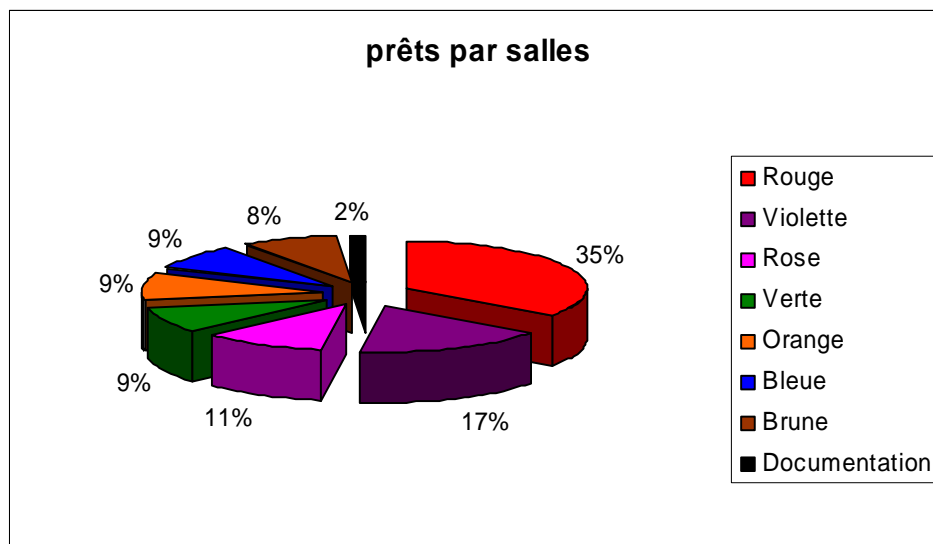
monographies	475 962 €
périodiques	236 738 €
Doc. électronique	172 838 €
Doc. audiovisuelle	16 199 €
Total 2005	901 737 €

4. Analyse du développement documentaire de la bibliothèque

4.1 L'emprunt à domicile

En 2005 il y a eu **194 167 prêts** contre 212 212 en 2004.

Cette baisse du nombre de prêt s'explique en partie par la baisse du nombre de jours d'ouverture en 2005, et en partie par la baisse du nombre d'inscrits à l'Université et donc à la bibliothèque. Cependant, cette baisse en valeur absolue est à relativiser : en effet, le nombre de prêts par lecteur inscrit est en hausse puisqu'il est de 15.6 prêts par lecteur en 2005 contre 12.5 en 2004. La baisse du nombre de jours d'ouverture et du nombre d'inscrits n'équivaut donc pas à une baisse d'activité, au contraire.



4.2 Evolution de l'offre documentaire

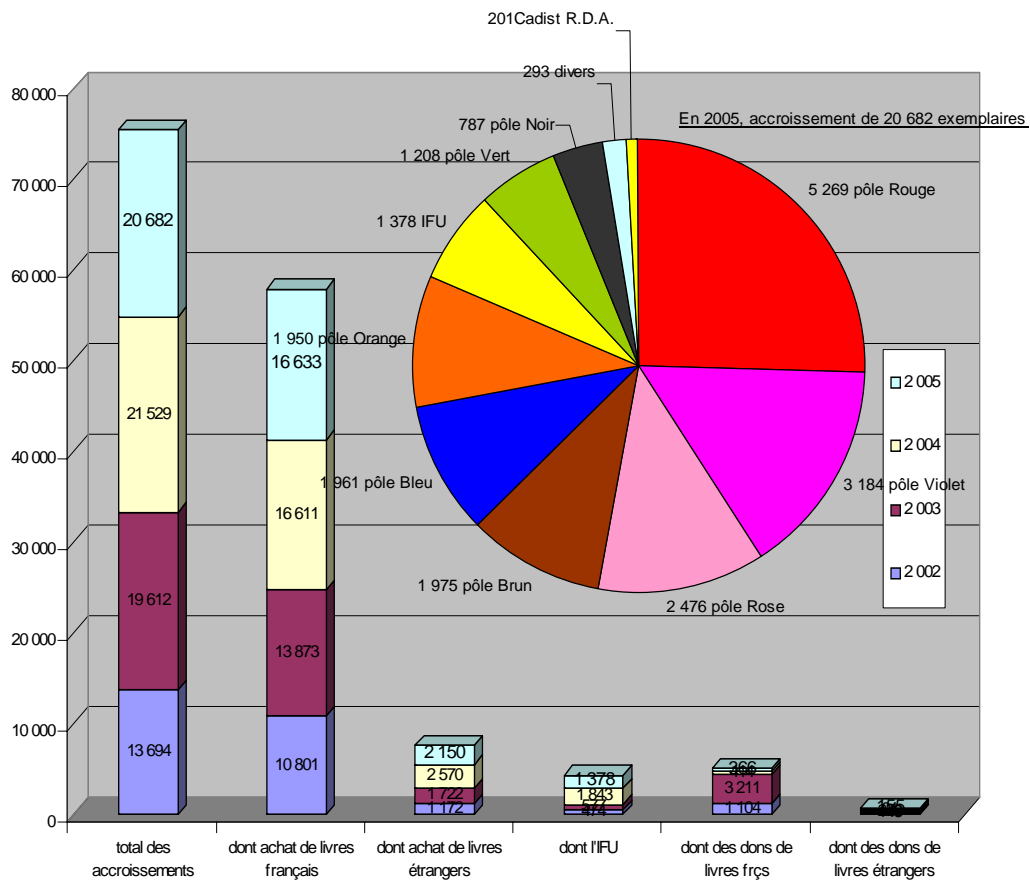
4.2.1 Les livres

Les accroissements de l'année

(voir tableau des acquisitions de monographies par secteur en annexe 4)

Dans les accroissements de l'année, sont comptabilisés les acquisitions onéreuses et les dons et sont décomptées les éliminations des collections. Le total de 20 700 livres acquis en 2005, même s'il n'atteint pas l'année-record de 2004 (21 500 exemplaires acquis) est supérieur à la moyenne des quatre dernières années qui s'élève à 18 900.

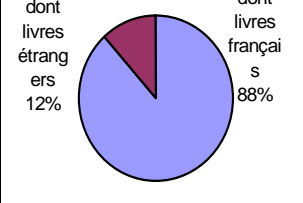
année	total des accroissements	dont achat de livres français	dont achat de livres étrangers	dont l'IFU	dont des dons de livres frçs	dont des dons de livres étrangers
2 002	13 694	10 801	1 172	474	1 104	143
2 003	19 612	13 873	1 722	577	3 211	229
2 004	21 529	16 611	2 570	1 843	414	91
2 005	20 682	16 633	2 150	1 378	366	155
moyenne sur 4 ans (2002-2005)	18 879	14 480	1 904	1 068	1 274	155



Livres français *versus* livres étrangers

année	total des accroissements	total sans l'IFU	dont livres français	dont livres étrangers
2 002	13 694	13 220	11 905	1 315
2 003	19 612	19 035	17 084	1 951
2 004	21 529	19 686	17 025	2 661
2 005	20 682	19 304	16 999	2 305
moyenne sur 4 ans (2002-2005)	18 879	17 811	15 753	2 058

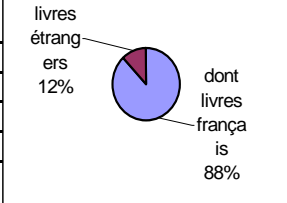
moyenne sur quatre ans (2002-2005)



dont livres étrangers 12%

dont livres français 88%

année 2005

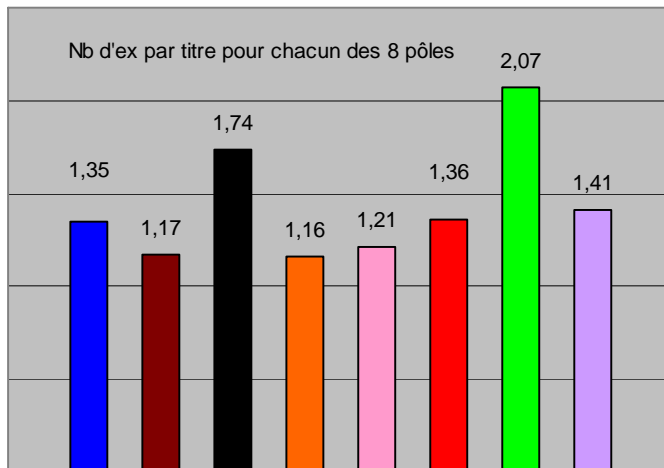


dont livres étrangers 12%

dont livres français 88%

Si l'on considère que les livres en langues étrangères sont utilisés essentiellement par des chercheurs (enseignants ou doctorants), le taux dégagé ci-dessus, de 12% pour les ouvrages publiés à l'étranger (et donc 88% pour les ouvrages publiés en France), peut être regardé comme un indicateur intéressant de l'effort consenti par le S.C.D. à l'attention de la recherche, au même titre qu'une grande partie des abonnements à des périodiques scientifiques ou à des bases de données.

Titres versus exemplaires



Le S.C.D. a le souci de maintenir une politique de titres ambitieuse, en offrant aux étudiants comme aux enseignants-chercheurs un éventail de production de qualité le plus large possible. Cette politique de titres ambitieuse se heurte cependant au souci de mettre à la disposition des utilisateurs suffisamment d'exemplaires des livres très demandés (parce que prescrits par exemple par des enseignants). Des discussions

entre les vingt-cinq acquéreurs ont permis de préciser les choses, notamment dans la version 2005 de la Charte pour le développement des collections.

C'est en Droit (pôle Vert) que l'on retrouve le plus grand nombre d'exemplaires acquis par titre : la moyenne y est de 2,07 contre 1,34 pour l'ensemble des 8 pôles. Viennent ensuite le secteur Linguistique, à 1,94 et le secteur langues et littératures sémitiques, à 1,92 ce dernier résultat de façon étonnante car les taux les plus faibles se situent tous dans le pôle Orange des langues et littératures étrangères.

La fraîcheur de l'information

Un sondage donne à penser que le taux de fraîcheur de la documentation acquise en 2005 est relativement faible : seulement 7 222 des 17 352 titres acquis en 2005 ont 2005 comme date de publication, soit 42%. Il conviendrait de pousser les statistiques en la matière et d'en faire de justes appréciations, notamment par comparaison avec d'autres S.C.D., et en tenant compte des caractéristiques des différentes disciplines : l'intérêt de la fraîcheur des données varie fortement d'un secteur à l'autre. Relativement peu intéressante concernant les langues et littératures, elle est en revanche essentielle pour juger de la qualité des collections en informatique, droit, économie, statistiques, etc.

4.2.2 Les périodiques

Titres de périodiques : 2001 - 2005

	2001	2002	2003	2004	2005
Nb de titres	2 875	2 971	3 127	3 124	3 184
dont en cours	1 618	1 258	1 172	1 159	1 285

Il y a eu 126 nouveaux abonnements en 2005. (cf tableau des abonnements par secteur en annexe 5)

4.2.3 La documentation audiovisuelle

La bibliothèque est dotée d'un espace dédié à la documentation audiovisuelle.

Les collections comptent plus de 4 000 documents : films de fiction et films documentaires sous forme de VHS et de DVD, CD audio et cassettes audio.

Outre les collections commandées, le secteur intègre également les documents audiovisuels liés à des fonds spéciaux : le fonds Vincennes, le fonds Armand Gatti et l'ensemble des cours donnés par Gilles Deleuze à Vincennes, sous la forme de cassettes et de CD audio.

390 documents ont été acquis en 2005 contre 450 en 2004 alors que le budget, 19717 €, était supérieur.

Ceci s'explique par le coût élevé des DVD (double du VHS), support désormais systématiquement privilégié. Le support VHS tend d'ailleurs à disparaître des catalogues des fournisseurs.

De plus, le fonds VHS vieillit, ce qui nous amène, quand cela est possible, à remplacer les documents détériorés par des DVD. 77 documents ont été pilonnés en 2005 ; 2/3 ont été remplacés.

Les orientations des acquisitions sont les mêmes que celles définies les années précédentes. L'accroissement des collections se fait autour de deux axes : films de fiction d'art et essai en version originale et films documentaires de création.

Les statistiques réalisées à partir des bulletins de communication indiquent une baisse de la fréquentation. 12 149 documents ont été consultés en 2005 contre 13 490 en 2004. Ceci s'explique, sans doute, par la fermeture exceptionnelle de l'université du 15 avril au 9 mai 2005.

La structure des consultations est la suivante : la fiction représente 69,10 % des communications, le documentaire 30,90 %, sachant que les grands documentaristes (Chris Marker, Depardon...) ont statut de cinéastes et sont, comme tels, classés en cinéma.

Les autres documentaires, de production récente, sont, pour la plupart, choisis parmi les films qui, pour leur intérêt et leurs qualités formelles, ont été sélectionnés par la « Commission de sélection » d'Images en Bibliothèques.

Le fonds du secteur intéresse en priorité les disciplines artistiques (cinéma, musique, danse, théâtre, arts plastiques) et, en toute logique, ce sont les étudiants de l'UFR d'Arts qui fréquentent majoritairement l'Espace audiovisuel.

4.2.4 Les travaux universitaires

La bibliothèque conserve toutes les thèses de doctorat soutenues à Paris 8, ce qui correspond à 5 673 titres (8 578 exemplaires de thèses) papier. Elle conserve également sous forme de microfiches consultables en salle des revues les thèses d'autres universités (85 250 thèses sur microfiches).

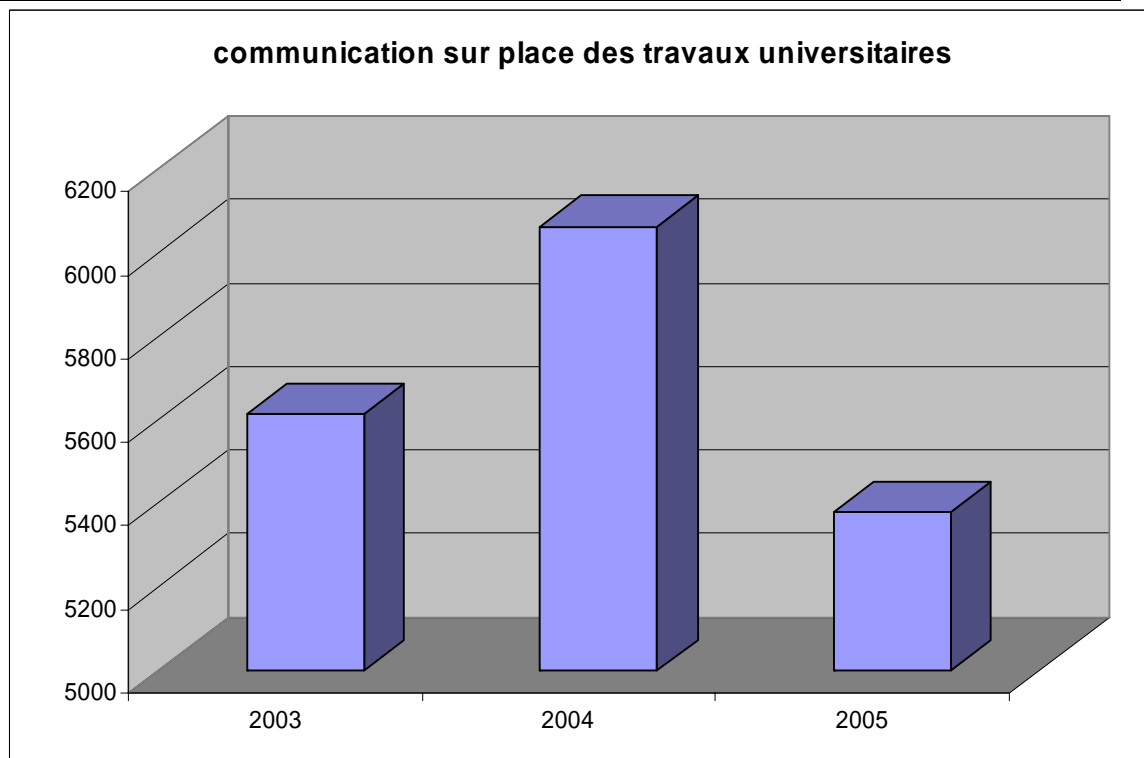
La bibliothèque conserve également les mémoires de maîtrise soutenus à Paris 8 et ayant obtenu la mention très bien.

Depuis 2005, la bibliothèque reçoit et intègre à son catalogue les thèses d'habilitation à diriger des recherches.

En 2005, la bibliothèque a reçu et intégré dans ses collections 107 thèses papier et 2 770 thèses sur microfiches

Communication des thèses et maîtrises par mois

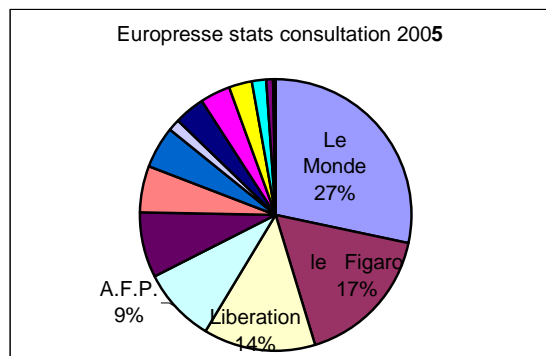
MOIS	Nbre jours ouverture	TH. Mcf	THESES (Tous types)	MAITRISES	TOTAL
Janvier	24	16	368	187	571
Février	24	28	336	204	568
Mars	25	18	295	200	513
Avril	12	20	168	107	295
Mai	20	22	332	232	586
Juin	26	28	363	221	612
Juillet	19	18	291	160	469
Septembre	24	12	212	96	320
Octobre	26	18	287	145	450
Novembre	23	18	321	176	515
Décembre	15	18	321	140	479
TOTAL	238	216	3294	1868	5378



4.2.5 La documentation électronique

La documentation sur abonnement

(voir tableau récapitulatif par secteur en annexe 6)



L'enveloppe budgétaire 2005 pour la documentation électronique onéreuse (banques de données proprement dites, mais aussi quelques périodiques en ligne ou produits hybrides et à l'exclusion des livres électroniques dont le besoin ne s'est pas encore fait nettement sentir) a été beaucoup plus importante en 2005 qu'en 2004 (175 000 € contre 125 000 en 2004), si bien qu'en novembre - décembre de nombreux nouveaux abonnements ont pu être pris pour 2006.

A considérer les bases de données proposées en 2005 comme en 2004, il semblerait que lentement, mais sûrement l'utilisation de la documentation électronique prenne corps à Paris 8.

Il n'est pas aisé d'analyser les raisons de cette lente progression, en l'absence de statistiques exploitables que le logiciel d'accès à ces bases ne fournit pas et faute d'arriver à recueillir toutes celles que les fournisseurs devraient nous communiquer (ce à quoi il faut ajouter la disparités des informations mises à disposition par les fournisseurs : sessions, recherches, connexions...).

Il serait par exemple intéressant de faire la part de l'utilisation *in situ* et de celle faite depuis d'autres points du campus puisque c'est la première fois, en 2005, que les enseignants-chercheurs ont pu avoir accès à cette documentation depuis leurs bureaux.

C'est bien sûr les chercheurs qui sont visés par une grande partie de notre offre en la matière et un *Groupe de veille sur la documentation électronique* s'est d'ailleurs mis en place qui associe enseignants, chercheurs et doctorants aux bibliothécaires pour des échanges sur l'avenir de la documentation électronique dans la politique documentaire de l'établissement.

Les signets :

Les deux coordinateurs des pages de l'interface commune intitulées [Ressources électroniques par discipline](#) ont à peu près terminé, en 2004, de récupérer les signets mis en place par les équipes de spécialistes de la Bibliothèque nationale de France. Ils se sont consacrés, en 2005, à la vérification des quelque 3 000 liens, à la réorganisation de certaines pages et à la description des bases de données onéreuses.

L'accroissement du nombre de signets par pôle ou par secteur repose donc maintenant essentiellement sur chaque acquéreur. Deux ou trois secteurs seulement sur quarante-deux ont significativement augmenté leur nombre de signalements en 2005. Un des obstacles rencontrés semble être, outre le manque de disponibilité pour un investissement dans cette tâche récente, le manque de retour sur l'utilisation faite par le public de ces quelque 3 000 signets.

Un projet lancé et bien avancé dans la première moitié de l'année 2005 n'a pu aboutir pour le moment. Il s'agit de re-saisir les 3 000 liens actuels dans une structure-base de données afin qu'un moteur interne permette une interrogation « automatique ». Par ailleurs la création de cette base de données interne permettra de la mettre à disposition à un niveau national et de contribuer à l'ébauche de signalement partagé que le [CERIMES](#)/page Signets des Bibliothèques Universitaires tente de mettre en place.

4.2.6 Les autres types de documents

Outre les documents audiovisuels, les collections de périodiques, les banques de données, les travaux universitaires et les livres, le S.C.D. offre à son public d'autres types de documents : des manuscrits, des coupures de presse, des cartes, des partitions musicales, des images, des documents sonores, de la documentation multimédia, ...

Des manuscrits et des coupures de presse se retrouvent dans quelques fonds spécialisés (fonds Vincennes ; fonds Armand-Gatti ; fonds Claude-Simon ; fonds Jean-Dresch ; fonds professionnel ; fonds R.D.A.).

Les cartes ne sont pas encore signalées dans le catalogue local du S.C.D. ni dans le Sudoc, mais le sont sur le site de la cartoθήque du département de géographie de l'université (voir plus bas).

Des partitions musicales sont régulièrement achetées, en liaison avec les enseignements du département de musique (686 étudiants dont 86 en 3ème cycle).

A propos de cédéroms, même s'ils ne sont pas à proprement parler des types de documents, mais des supports matériels, il convient de signaler l'hétérogénéité de leur valorisation dans la bibliothèque centrale :

- les cédéroms d'accompagnement de livres, par exemple en informatique, sont stockés à la banque centrale pour être prêtés en même temps que les livres concernés.
- les cédéroms isolés qui ne sont pas d'art – cf ci-dessus – sont signalés au catalogue, mais ne sont pas présentés en libre-accès. C'est assez regrettable quand il s'agit de banques de données, par exemple le Maitron, qui devraient être consultables de tous les ordinateurs de la bibliothèque ou à distance par tous les utilisateurs authentifiés de l'université :

Les documents sonores achetés sont de deux ordres, d'une part les disques C.D. en liaison avec les enseignements dispensés à Paris 8, par exemple en ethnomusicologie, d'autre part des méthodes de langue ou des textes lus pouvant intéresser des étudiants en littérature française ou en telle ou telle littérature étrangère. Pour cette dernière catégorie, il conviendrait d'acquérir davantage de documents à l'avenir, sans pour autant empiéter sur les prérogatives des laboratoires de langue de l'université.

5. Les fonds spécialisés et les bibliothèques associées

5.1 Les fonds spécialisés de la Bibliothèque Universitaire, deux exemples

5.1.1 Le C.A.D.I.S.T RDA-Nouveaux Länder

	Estimation du fonds	Signalé dans Absys
Ouvrages	19 000 inscrits sur les registres d'inventaire (plusieurs milliers non encore inscrits)	7 640
Périodiques	200	75
Thèses	Quelques centaines	26 thèses et 14 mémoires
Dossiers thématiques et bibliographiques	Plusieurs dizaines	-
Films (analogiques et numériques)		2

Une collection non négligeable d'autres documents tels que des diapositives et des photographies, des partitions, des affiches et des tracts, des matrices de périodiques et d'autres objets en rapport avec l'histoire de la RDA sont conservés dans le fonds.

Langue des documents : allemand 80 %, anglais et français.

L'enregistrement des documents a été assuré dans un fichier manuel jusqu'à l'année 2000. La saisie informatisée dans Absys a démarré en 2000, avec néanmoins un retard important depuis 1996.

La subvention CADIST de 8 044 Euros a permis d'acquérir 253 ouvrages surtout en allemand et quelques uns en anglais ainsi que 7 ouvrages en français. Quelques dizaines d'ouvrages ont été reçus en don. 538 prêts d'ouvrages ont été enregistrés pour l'année 2005. Le service de Prêt entre bibliothèques a pu satisfaire 25 demandes en provenance d'autres bibliothèques.

Priorités pour la mise à jour du fonds:

- Résorber le retard de catalogage
- Continuer la rétroconversion
- Dans Absys il y a au moins 1 265 notices à créer correspondant aux "No titre" "normaux" à la fois localisés dans la succursale 2-magasin RDA et en Z.
- Trier les dons, éliminer les doublons et créer une notice provisoire dans Absys.
- Editer une plaquette descriptive du fonds RDA – Nouveau Länder pour mettre à la disposition des lecteurs et pour l'envoyer à nos partenaires
- Créer des liens informatiques vers notre site web pour situer le fonds RDA – Nouveaux Länder dans un réseau documentaire de recherche universitaire.

L'aide d'un contractuel ou d'un stagiaire permettrait une avancée plus rapide.

Perspectives de développement du Fonds RDA – Nouveaux Länder :

Le fonds RDA créé, dans les années quatre-vingts, a bénéficié d'une première modification pour tenir compte de l'évolution historique : la réunification de l'Allemagne en 1990 a nécessité une actualisation du nom pour adopter le nouvel intitulé « RDA – Nouveaux Länder ».

La réunification a eu également pour conséquence que les Länder de l'ancienne Allemagne de L'Est intègrent l'Union européenne. Plus récemment d'autres pays libérés de la tutelle soviétique ont fait leur entrée dans l'Union européenne. Il s'agit de L'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la République tchèque, la Slovaquie et la Slovénie. Ces pays, voisins pour certains de l'Allemagne, constituent une partie du territoire qui a pris le nom couramment utilisé de Pays de l'Europe Centrale et Orientale (PECO).

L'Europe centrale et orientale vit des mutations importantes et connaît des transformations considérables. Des enseignements existent et se développent comme à l'Institut d'études européennes (IEE) et à l'Institut français de géopolitique (IFG) de l'Université Paris 8. Les bibliothèques universitaires sont amenées à constituer des fonds documentaires concernant les nouveaux pays membres de l'Union européenne.

La bibliothèque de Paris 8 continuera à développer le fonds RDA – Nouveaux Länder. Elle le fera en partenariat avec d'autres bibliothèques, s'insérera dans les réseaux existants ou créera de nouveaux liens pour partager les acquisitions dans un souci de rationalité et meilleure utilisation des deniers publics. La coopération avec la BDIC va être relancée sur de nouvelles bases et nous avons reçu une représentante du CIERA (Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne) pour répertorier tous les fonds allemands en vue de la création d'un portail internet.

Mais si nous voulons suivre les évolutions historiques et nous rapprocher davantage des enseignements de l'Université Paris 8, la question se pose peut-être d'élargir le fonds RDA – Nouveaux Länder vers les pays voisins de l'Allemagne orientale et y apporter une dimension plus européenne. L'extension du fonds concernerait donc les nouveaux pays membres de l'Union européenne, et fera l'objet d'un débat avec les différents partenaires concernés.

5.1.2 Le fonds Jean Dresch

Le traitement du fonds a été poursuivi. Un agent contractuel recruté de janvier à juillet 2005 s'est occupé :

- de poursuivre l'inventaire du fonds,
- d'effectuer une petite étude sur la faisabilité technique de la numérisation des riches carnets de Jean Dresch. Les solutions effectuées par d'autres établissements (B.n.F. et Institut de géographie) sur des fonds semblables ont été examinées.
- de fixer la procédure de catalogage des monographies qui sera mis en œuvre en 2006.

5.2 Les bibliothèques associées

5.2.1 La cartoθήque

Cadre des acquisitions :

L'usage des crédits octroyés par la bibliothèque universitaire à la cartoθήque se fait dans le cadre de la charte documentaire. Celle-ci impose des contraintes précises. Ainsi les documents achetés ne peuvent pas être à usage pédagogique. De plus, la cartoθήque ne peut acheter plus de deux exemplaires d'un document, l'utilisation en salles de cours ou l'emprunt par les étudiants d'un titre de cartes en grand nombre ne correspondant pas aux missions définies par la charte documentaire. Enfin, la cartoθήque ne peut acquérir ni périodiques ni livres (à l'exception parfois de quelques atlas et autres usuels), car ces documents sont l'apanage de la bibliothèque centrale.

Par conséquent, pour remplir sa mission pédagogique au sein du département de géographie, la cartoθήque dépense une partie du budget du département de géographie tandis que, pour ses achats de documents à usage non pédagogique, en 2 exemplaires au plus, elle utilise les crédits dévolus par la bibliothèque universitaire.

Acquisitions 2005 :

En 2005, les crédits de la bibliothèque universitaire ont servi à acquérir 177 titres de cartes (pour 326 exemplaires), 32 cédéroms et DVD et 7 usuels. Les objectifs de la politique d'achat étaient de continuer à étendre la couverture de la France au 1:25 000 (avec cartes, cédéroms et DVD photos) et d'acquérir davantage de cartes des pays étrangers pour parvenir à couvrir le monde entier.

Les suggestions des enseignants, qui concernent le plus souvent des achats en grand nombre, sont commandées sur le budget du département de géographie.

Pour connaître les besoins des enseignants, la cartoθήque a établi des échanges réguliers et très fréquents avec eux, notamment par mel. Elle leur envoie les parutions éditoriales, les informe sur les nouveaux supports (cartes en relief, DVD photos etc.). Ces contacts privilégiés bénéficient aussi à la bibliothèque qui reçoit ainsi de nombreuses suggestions d'achat de livres et de périodiques.

Réception de l'offre par le public :

Depuis 2003, la cartoθήque comptabilise la consultation sur place car 70% de ses fonds ne peuvent être empruntés. Toutes les statistiques se trouvent sur le site de la cartoθήque : <http://ufr-tes.univ-paris8.fr/geographie/rubriks/04carto.html>, dans la rubrique Statistiques détaillées.

Cette année, la cartoθήque a mis en place, sur son site, une FAQ pour répondre aux questions les plus fréquemment posées par ses lecteurs. Elle gère aussi le forum du département de géographie dont une rubrique concerne la cartoθήque.

En novembre 2005, un mois après la rentrée universitaire, la cartoθήque a dû fermer ses portes pour préparer son déménagement dans le bâtiment D. Ses activités n'ont repris que la dernière semaine de décembre 2005. Le public bénéficie désormais d'une cartoθήque neuve, plus spacieuse et d'une salle de lecture beaucoup plus agréable.

Gestion des collections :

Outre les achats, la cartothèque s'enrichit chaque année par les dons (plusieurs centaines de cartes en 2005) qui sont catalogués dans le système informatique de la cartothèque. Les mémoires de maîtrise des étudiants de géographie sont tous catalogués et signalés sur le site internet avec, pour certains d'entre eux, un résumé détaillé. Il en est de même des articles de certains enseignants de géographie parus dans des revues scientifiques.

Les acquisitions, les statistiques, les catalogues et les signets sont tenus à jour sur le site internet de la cartothèque.

Du point de vue du désherbage, la cartothèque ne jette que les cartes très usées devenues illisibles et tout le reste est conservé.

En 2005, ont été effectués les inventaires des atlas, des cartes au 1:25 000 et au 1:100 000 tandis que l'inventaire des cartes du monde se poursuivait.

5.2.2 La bibliothèque de l'Institut Français d'Urbanisme**Crédits pour 2005 :**

Cadist : Dotation du ministère : 8 000 euros

Crédits BU : 6 578 + 1006 euros

Crédits IFU Périodiques: 3857 euros

Crédits IFU Consommables + matériel+ ordinateur : 3082 euros

Nombre de documents achetés :

- Sur la dotation CADIST :

Livres en français : 196 titres, tous en un seul exemplaire.

Livres en langue étrangère : 72 titres, tous en un seul exemplaire.

Périodiques en langue anglaise : 1

CD-rom : 0

- Sur le crédit BU :

Livres en français : 193 titres, tous en un seul exemplaire.

- Sur le crédit IFU : 35 périodiques, dont 4 en langue anglaise

Dépôts des mémoires des DESS et maîtrises soutenus à l'IFU en 2005 : 104 mémoires

Dons du Dépôt Légal : 40 livres

Dons d'enseignants : 50 livres en français et en langue étrangère

Prêt entre bibliothèques

54 PEB en 2005,

30 dans le cadre du SUDOC et 24 dans le cadre de la convention Urbamet

Nombre de prêts à domicile

3 640 prêts manuels à domicile pour l'année 2005

En 2005, 58% des livres achetés pour la bibliothèque de l'IFU l'ont été sur la dotation CADIST.

En 2005, nous avons poursuivi la politique documentaire commencée en 2003 : la dotation a permis de développer l'achat d'ouvrages de référence dans le domaine de l'urbanisme en anglais (ces textes sont rarement traduits en français) et de compléter la collection d'ouvrages français avec des parutions récentes. Cette sélection se fait avec l'aide des enseignants (bibliographie des cours) et par une veille documentaire.

Le public de la bibliothèque est important. En plus des étudiants de l'IFU et de l'université de Paris 8, la bibliothèque de l'IFU accueille aussi les étudiants des écoles et universités localisées sur la Cité Descartes (Université de Marne-la-Vallée, Ecole des Ponts et Chaussées...) ainsi que des chercheurs d'universités françaises et étrangères.

5.2.3 La bibliothèque de l'IUT de Montreuil

Pour une population étudiante pratiquement identique, 212 en 2003-2004 et 211 en 2004-2005, le nombre des inscrits à la bibliothèque est passé de 92 à 114 cette année. Ce qui donne un taux de 54 % de lecteurs. La répartition par département est la suivante :

- 72 inscrits à la bibliothèque pour 128 inscrits dans le département Informatique (DUT et Licence professionnelle CIM confondus).
- 42 inscrits à la bibliothèque pour 83 inscrits dans le département OGP (DUT et licence professionnelle CAPE confondus).

Le fonds est composé d'environ 1 800 ouvrages se répartissant comme suit :

- 53 % pour le domaine technique (regroupant à la fois l'informatique et la gestion de production, les 2 disciplines enseignées à l'IUT)
- 13 % pour la littérature
- 10 % pour les sciences sociales
- 7 % pour les mathématiques
- 3 % pour les arts
- 14 % de généralités

En ce qui concerne les acquisitions, les crédits de la BU étaient de 6 400 €. L'objectif de l'IUT était de développer 2 domaines particulièrement lacunaires :

- la littérature, sur 320 acquisitions au cours de l'année 2004-2005, 121 étaient des romans.
- l'économie, la gestion et le droit : 95 ouvrages nouveaux

Le reste des acquisitions étant des ouvrages consacrés à l'informatique (22), à la production (36), aux mathématiques, aux arts (24) et une vingtaine d'autres dans les généralités. Ces acquisitions se font en fonction de la production éditoriale et sur demande des enseignants.

Aucun désherbage n'a encore été pratiqué. Bien que récente, la collection «Informatique » devra être examinée en collaboration avec les enseignants concernés afin de détecter l'obsolescence de certains ouvrages.

Aucun abonnement nouveau n'a été pris au cours de l'année, tous ont été reconduits en essayant toutefois de limiter la multiplication des exemplaires. Il y avait en 2005 44 abonnements pour un montant de 4 513 € pris sur le budget de L'IUT.

V. La gestion des collections

Le Département Gestion des collections est chargé du circuit du document (de la commande à leur élimination, don ou pilon, des collections).

Il n'y a pas eu changement notable dans les missions et l'organisation du département en 2005 par rapport aux années précédentes. Or, les mêmes questions se posent sur les moyens techniques et humains dont dispose le département pour conduire les projets de l'établissement qui ont un impact direct sur les activités de traitement documentaire.

1. Le service de l'inventaire

L'équipe est composée de 4 personnes—Le volume des documents traités n'a pas varié de manière sensible en 2005. Environ 20 000 documents (monographies et documents audiovisuels) sont entrés par achat ou par don à la bibliothèque au cours de l'année universitaire 2005. Le travail avec les fournisseurs est satisfaisant, hormis sur des domaines spécialisés : le russe et les documents musicaux (disques, partitions).

Les contraintes qui pèsent sur le service n'ont pas variées. Le service de l'inventaire a souffert en particulier d'anomalies dans AB6. Surtout, les commandes restent concentrées sur une période relativement courte. En 2005, 47 % des monographies commandées en 2005 l'ont été de septembre à novembre. La fluidité du circuit du document reste donc un vœu pieux.

2. Le service des périodiques

Le Service des périodiques (1 AB, 5 magasiniers) continue de souffrir d'instabilité dans son équipe. Depuis septembre 2005, le poste d'Assistant des bibliothèques est à nouveau vacant et occupé par une contractuelle.

Confirmant les conclusions tirées en 2004, la fourniture des abonnements ne pose plus de problèmes majeurs. Mais les relances et suivi des collections restent des opérations laborieuses du fait de la mauvaise qualité des outils professionnels.

Le volume des abonnements à traiter et à suivre a augmenté (1300 titres reçus environ). Le service des périodiques gère deux séries de collections destinées à des sites distants : l'Institut français d'Urbanisme (9 titres) et l'Institut français de Géopolitique (16 titres). Les outils n'ont pas évolué : le suivi des abonnements est fait au coup par coup.

Dans le cadre du traitement des « annuels » (cf. Catalogues et catalogage), le service participe avec le service du catalogue et au retraitement des publications annuelles.

Quant aux titres électroniques, le traitement a été repris en partie par le responsable de la documentation électronique. Mais la question du signalement aux lecteurs des documents électroniques reste posée.

En conclusion, la situation du service n'a guère varié. La stabilité du service réclamée l'année dernière n'a pas eu lieu.

3. Catalogues et catalogage

Le service du catalogage du S.C.D regroupe toujours 14 catalogueurs (12 BAS et 2 assistants¹⁸). Il n'y a eu aucun changement dans son organisation de travail.

Le seul chantier de fond qui a pu être mené est le retraitement des publications annuelles (état des collections, choix de localisation et prêt, catalogage, et mode d'acquisition). D'autres n'ont pas pu être menés dans de bonnes conditions. L'intégration des sites distants dans le circuit du document reste problématique. Surtout, le traitement des fonds¹⁹ à cataloguer (commencé en juin 2003) a peu avancé : pas moins de 3 contractuelles se sont succédées, avec des intermèdes de plusieurs mois entre les contrats. Il reste environ 12000 volumes à traiter. Seuls 763 documents ont été signalés dans le SUDOC en 2005.

En 2005, les disfonctionnements d'AB6 n'ont pu être résolus.

Le catalogage concerne toujours des monographies et des documents pour l'essentiel, dont **70% sont en français** (proportion qui n'a pas variée par rapport au passé).

L'équipe des catalogueurs a poursuivi le travail de dédoublement²⁰. L'intégralité des doublons des thèses a été traitée par le service des thèses (fusion des notices, récupération et remise en forme des résumés des notices téléthèses)²¹.

Notices créées et localisées depuis 1997 dans le SUDOC :

	2002	2003	2004	2005	Total
Créations	1 929	3 076	3 364	2023	
Localisations ou modifications	11 985	23 792	37 750	16845	
Nombre total	13 914	26 868	41 114*	18868	

* L'augmentation importante du nombre de notices créées ou modifiées en 2004 s'explique par les opérations de rétroconversion. Ces opérations ont été très fortement ralenties en 2005 du fait de l'instabilité des personnels en charge du dossier.

La baisse du nombre de créations s'explique pour partie par le ralentissement du traitement du fonds ancien et pour partie par les 3 semaines de fermeture administrative. Il appartient au SCD d'analyser cette baisse et de remédier à la situation.

¹⁸ Est incluse la collègue en charge des thèses et mémoires, dépendant du Service des thèses.

¹⁹ Fonds général dont les fiches papier sont inexploitable pour un traitement de masse par un prestataire extérieur, dont les volumes doivent être traités livre en main.

²⁰ Le statut B a été mis par programme par l'Abes pour signaler les notices présentant un taux de similitude important mais nécessitant une vérification par un catalogueur, pour déterminer ou non si une fusion devait être faite.

²¹ Les statistiques Abes concernant les doublons ne peuvent pas permettre de quantifier la travail de dédoublement effectué par les catalogueurs d'un établissement (ces chiffres concernent soit le dédoublement effectué soit par l'Abes, soit par les catalogueurs)

Notices d'autorité :

	Bibliothèque universitaire		IFU		Total	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
Créées	1 372	1080	69	213	1 441	1293
Modifiées	1 026	961	58	71	1 084	1032
supprimées	0	0	0	0	0	0
Total	1 474		127		2 525	

Nombre de notices localisées dans le SUDOC en 2005 :

Bibliothèque	Nombre de notices bibliographiques
Bibliothèque universitaire	225433
Institut Français d'urbanisme	3537
Carthothèque	90

En conclusion, la qualité du travail mené par le service du catalogage est toujours égale et appréciée par la profession. Reste la montée en charge du traitement des fonds dits spéciaux ou rétrospectifs, qui nécessite un effort supplémentaire de gestion des ressources humaines (recrutement, formation, encadrement) dans un emploi du temps qui en laisse peu le loisir. Cela n'est donc moins un problème de moyens que d'organisation de travail.

4. Le Service des thèses

Le Service des thèses n'a pas connu de changement dans le traitement des volumes papiers.

Le retraitement des anciennes thèses (création des exemplaires) a été achevé à la rentrée 2005.

Des changements sont à prévoir avec la mise en place d'un de diffusion des thèses électroniques, en association avec Sysinfo d'une part, et les services de l'Université d'autre part (Enseignants-chercheurs, représentants étudiants, Service des diplômés).

5. Le Service des données locales

Créé en 1998, le service des données locales (SDL) continue de veiller à la fiabilité des informations relatives aux exemplaires dans le SIGB (localisation, statut, disponibilité des documents) et à la gestion des collections (récolement, don, pilon).

Comme chaque année le SDL a organisé le récolement des collections en libre-accès, soit environ 191 700 documents. Cette opération a permis de corriger d'environ 3220 anomalies dans le catalogue. Le seul changement est la choix de la date : cette opération a eu lieu la 1ère semaine de septembre et non à la mi juillet, et ce afin de garantir la service publique tout comme le droit aux congés du personnel.

Enfin, le SDL avec le responsable des magasins a traité (mise à jour dans AB6 et retraitement matériel) 3 000 documents environ à mettre au pilon ou à donner²².

²² Pilon : 2104 et Don : 884.

6. L'Équipement

L'équipement des documents est assuré par 19 magasiniers. Une partie du travail est assurée par un prestataire extérieur. Deux magasiniers sont spécifiquement chargés de la gestion des trains de reliure des monographies.

Le budget consacré à l'équipement des documents à l'extérieur de la B.U. (plastification et reliure) reste stable (73 300 €), réparti également entre la plastification (monographies) et la reliure (périodiques, monographies, thèses). La moitié des monographies (achats et don) sont en partie équipées à l'extérieur, soit 10 000 ex. pour un chiffre d'affaire de 30 000 euros environ.

Le circuit du livre, qui semble être trop long, a été très perturbé par le changement de fournisseurs :

- pour la plastification
- pour la reliure des monographies, périodiques et thèses.

Le circuit a pu reprendre à peu près normalement pendant le 2e semestre 2005.

Une note de service sur le traitement des monographies a été adressée à tous les agents concernés (magasiniers, catalogueurs, acquéreurs), de façon à réguler de manière plus claire et plus uniforme le circuit du document. De même, l'arrivée de nouvelles collections nous obligera à l'avenir à définir une politique de conservation plus détaillée.

7. La gestion des magasins

Les magasins sont toujours gérés par trois agents. Il n'y a eu aucune modification dans l'organisation du travail, faute de temps.

Le chantier de désherbage des collections, lancé pendant l'été 2005, n'a quasiment pas avancé.

8. Perspectives du Département en 2005

Le département Gestion des collections fonctionne relativement bien, mais il remplit incomplètement ses missions :

- circuit du document trop lent
- traitement des fonds anciens et dons en souffrance
- absence de politique de conservation.

Or, le fait que les demandes faites aux autorités de tutelles aient été agréées dans le projet quadriennal 2005-2008 montre qu'il ne s'agit pas d'un problème de moyens mais d'organisation de travail.

A ce titre, la responsable du service juge indispensable la refonte de l'organigramme du département, en insistant sur les postes intermédiaires, ce qui permettrait d'assurer correctement le travail courant et le pilotage des projets.

ANNEXES

- Annexe 1 : Les Rédacteurs
- Annexe 2 : Composition du Conseil de la Documentation
- Annexes 3 : L'Organigramme du SCD
- Annexe 4 : Les acquisitions par secteur (Bibliothèque Universitaire)
- Annexe 5 : Les périodiques : abonnements par secteur 2005
- Annexe 6 : La Documentation électronique sur abonnement
- Annexe 7 : Les tableaux de bord des services au public, exemples

Annexe 1 : Les rédacteurs

- Gil-François Euvrard : Introduction, Politique générale de l'établissement : le budget, le personnel
- Rosa Salesne-Blanco : La formation du personnel
- Marion Loire : La politique de communication et d'animation
- Catherine Petit : Le Département des services au public
- Françoise Marsaud : L'accueil des publics handicapés, les visites
- Julien Logre : L'enracinement de l'Infomobile
- Olivier Fressard : La formation des usagers
- Jérôme Villeminoz : Ressources informatiques
- Michel Dargaud : La politique documentaire
- Annetieke Willaime : Le fonds RDA – Nouveaux Länder
- Emmanuelle Dedenon : La bibliothèque de l'IFU
- Nathalie Rigaud : La catothèque
- Dominique Cronfalt : La bibliothèque de l'IUT de Montreuil
- Marie-Cécile Bouju : La gestion des collections

Annexe 2 : Composition du Conseil de la documentation 2005

Membres de droit

Monsieur Pierre LUNEL Président de l'Université de Paris VIII	presidence@univ-paris8.fr
Monsieur Robert DJELLAL Secrétaire général de l'Université Paris VIII	sg@univ-paris8.fr
Madame Brigitte JEANNOT Agence comptable de l' Université Paris VIII	brigitte.jeannot@univ-paris8.fr
Monsieur Gil-François EUVRARD Directeur du SCD de Paris VIII	Gil-Francois.Euvrard@univ-paris8.fr

Vice – Présidents des 3 conseils

Madame Françoise DECROISETTE CA	fdecroisette@wanadoo.fr
Madame Martine PRETCEILLE CS	martine.pretceille@univ-paris8.fr
Monsieur Claude PERRET CEVU	cperret@univ-paris8.fr

Personnels de la bibliothèque élus

Olivier Fressard	ofressard@univ-paris8.fr
Marion Loire	mloire@univ-paris8.fr
Rosa Salesne-Blanco	rsalesne-blanco@univ-paris8.fr
Stéphanie Boudet	sboudet@univ-paris8.fr

Laura Cosenza	lcosenza@univ-paris8.fr
Henri Fourtine	hfourtine@univ-paris8.fr
Brahim Zahra	bzahra@univ-paris8.fr

Personnels enseignants élus

Madame Jacqueline SIGNORINI CA	sign@ai.univ-paris8.fr
Madame Béatrice GIBLIN CA	bgiblin@club-internet.fr
Madame Nathalie ZADJE CS	natalinatan@bezeqint.net
Monsieur François FOURQUET CS	fourquet@univ-paris8.fr
Madame Virginie SUMPFF CEVU	virginie.sumpff@wanadoo.fr

Représentants d' UFR élus

Madame Mireille AZZOUG UFR 10	iee@univ-paris8.fr
M UFR 5	
Monsieur Joël HEUILLON UFR 1	heuillon@yahoo.fr
Monsieur Gérard MAIRET UFR 2	gemairret@wanadoo.fr

Personnalités extérieures élus

Madame Florence SCHREIBER Directrice de la Bibliothèque municipale de Saint-Denis (93200)	florence.schreiber@plainecommune.com.fr
Monsieur Michel BRUSCIANO Conseil général du 93	mbrusciano@cg93.fr
Monsieur Bernard BACHMAN Cité des sciences de la Villette,	b.bachman@cite-sciences.fr

Etudiants élus

Nabil CHEBILI C.A.	nurmi29@yahoo.fr
<u>Titulaire</u> : Kamel SAIDI (assoc Oxygène) <u>Suppléante</u> : Afifa MATRONE (assoc BABEL) C.S.	kameltikli@yahoo.fr afifa.matrone@caramail.com
Adam MEDELLA-MOUSSAC E V U	adam1er@yahoo.fr

Interlocuteurs d'UFR

Mr Joël HEUILLON UFR 1	jheuillon@yahoo.fr
Mr Gérard MAIRET UFR 2	gemairet@wanadoo.fr
Mme Béatrice GIBLIN UFR 3	bgiblin@club-internet.fr
Mr Jean-Nicolas ILLOUZ UFR 4	Jean-Nicolas.Illouz@wanadoo.fr
Mr Miguel OLMOS UFR 5	miguelolmos@ifrance.com
Mr Jean MEHAT UFR 6	jm@ai.univ-paris8.fr
Mme Raphaèle MILJKOVITCH UFR 7	rmiljkov@hotmail.com

Mr Alain COULON UFR 8	a.coulon@noos.fr
Mr Eric CHARMES UFR 9	charmes@msh-paris.fr
Mme Mireille AZZOUG UFR 10	iee@univ-paris8.fr
IUT Montreuil	
Mr Jacques RODARY IUT Tremblay	rodary@iu2t.univ-paris8.fr

Directeurs d'UFR

Mme Fanette VENDEVILLE UFR 1	stephanette.vendeville@univ-paris8.fr
Mr Michel JUHAN UFR 2	juhanmichel@wanadoo.fr
Mr Didier GAZAGNADOU UFR 3	dgazagnadou@univ-paris8.fr
Mr Dominique JEAN UFR 4	dwjjean@wanadoo.fr
Mme Marie CORDOBA UFR 5	emece@wanadoo.fr
Mr Jaime LOPEZ-KRAHE UFR 6	lopez@ai.univ-paris8.fr
Mr Alain BLANCHET UFR 7	blanchet@univ-paris8.fr
Mr Christian VERRIER UFR 8	christian.verrier@univ-paris8.fr
Mr Alain BOURDIN UFR 9 - IFU	bourdin@msh-paris.fr

Mr Marc LE GLATIN UFR 10 - IEE	mlg@4free.fr
Mr Bernard BETANT IUT de Montreuil	b.betant@iut.univ-paris8.fr
Mr Gorgui SEYE IUT de Tremblay	seye@iu2t.univ-paris8.fr

Personnes invitées

Monique SOULIER S.C.D. de Paris 8	msoulier@univ-paris8.fr
Emmanuelle DEDENON I F U	emmanuelle.dedenon@univ-paris8.fr
Université Paris 8 – Cartothèque Nathalie RIGAUD	nrigaud@univ-paris8.fr
IUT – Montreuil Mme Dominique CRONFALT	d.cronfalt@iut.univ-paris8.fr
UFR 8 Françoise CHICLET	fchiclet@univ-paris8.fr
MSH Gabriel POPOVICI	gpopovici@mshparisnord.fr

Annexe 3 : Organigramme

SERVICE COMMUN DE LA DOCUMENTATION

Directeur : Gil-François EUVRARD
Secrétariat : Nadine Benhaïm et Ama N'Dia

SERVICES COMMUNS

COMMUNICATION. : Marion LOIRE

FORMATION DES PERSONNELS : Rosa SALESNE-BLANCO

MAINTENANCE IMMOBILIERE . *Coordinateur* :

STATISTIQUES – EVALUATION . : Marion LOIRE

SYSTEMES D'INFORMATION : Jérôme VILLEMINOZ

DEPARTEMENTS

DEPARTEMENT DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Responsable : Monique SOULIER

- Ressources humaines et traitements du personnel
- Gestion financière et comptable
- Coopération avec les services centraux de l'Université

DEPARTEMENT DE LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE

Responsables : Michel DARGAUD et Olivier FRESSARD

- Documentation imprimée
- Documentation audiovisuelle
- Documentation électronique (signets et abonnements)
- Coordination des salles thématiques : audiovisuelle, périodiques, Bleue, Brune, Noire, Orange, Rose, Rouge, Verte, Violette
- CADIST et C.N.L.

DEPARTEMENT GESTION DES COLLECTIONS

Responsable : Marie-Cécile BOUJU Adjoint :

Intérim : Danièle COLIN

- Entrées
- Données locales
- Catalogues
- Equipement des documents
- Périodiques
- Thèses
- Gestion des magasins

DEPARTEMENTS DES SERVICES AU PUBLIC

Responsable : Gildas ILLIEN Adjointe : Rosa SALESNE-BLANCO

- Accueil, prêt et communication
- Accueil des enseignants – chercheurs et doctorants
- Accueil handicap
- Formation, médiation
- Planning
- P.E.B.
- Publics empêchés
- Rangement

Annexe 4 : Acquisitions par secteur (Bibliothèque Universitaire)

Secteurs	titres				volumes				
	français	etranger	total monographies	AV*	Achats	Dons	total monographies	AV*	
usuels	418	8	426	0	795	3	798	0	
Philosophie	624	81	705	5	803	1	804	5	
Religion	109	23	132	5	139	3	142	5	
Sciences	244	0	244	0	344	0	344	0	
informatique	363	0	363	0	682	0	682	0	
total salle bleue	1340	104	1444	10	1968	4	1972	10	
sociologie/ethnologie	1405	159	1564	38	1927	24	1951	38	
psychologie/psychia	896	108	1004	12	1597	12	1609	12	
sciences education	688	36	724	1	853	36	889	1	
linguistique	213	61	274	2	406	1	407	2	
Info Doc Médias	238	101	339	0	415	3	418	0	
total salle rouge	3440	465	3905	53	5198	76	5274	53	
droit - total salle verte	572	3	575	1	1205	6	1211	1	
musique	237	23	260	38	337	0	337	40	
arts plastiques	698	25	723	7	853	2	855	7	
cinema	386	47	433	440	529	1	530	450	
photographie	137	88	225	1	252	0	252	1	
arts spectacle	408	8	416	4	515	13	528	4	
total salle rose	1866	191	2057	490	2486	16	2502	502	
Litterature Française	1156	75	1231	7	1339	64	1403	8	
Litterature générale	312	55	367	0	466	11	477	0	
Latin/Grec	71	10	81	0	82	0	82	0	
total salle brune	1539	140	1679	7	1887	75	1962	8	
anglais	237	245	482	0	520	1	521	0	
allemand	123	36	159	0	172	3	175	0	
Espagnol	148	149	297	0	321	5	326	0	
Italien	86	46	132	0	136	1	137	0	
portugais	63	31	94	0	109	0	109	0	
langues salves	235	8	243	0	244	5	249	0	
arabe/hébreux	25	117	142	0	271	9	280	0	
langues asiatiques	49	0	49	0	53	0	53	0	
langues minorées	80	2	82	0	86	1	87	0	
total salle orange	1046	634	1680	0	1912	25	1937	0	
sciences po	381	64	445	11	533	96	629	11	
histoire	738	156	894	12	864	187	1051	12	
Géographie	228	15	243	1	337	6	343	1	
urbanisme	103	2	105	0	131	3	134	0	
économie/statistiques	484	26	510	3	1015	3	1018	3	
total salle violette	1934	263	2197	27	2880	295	3175	27	
RDA- Nouveaux Länder	8	227	235	1	232	6	238	1	
Vincennes/Gatti									
Total	12 163	2 035	14 198	589	18 563	506	19 069	602	

Annexe 5 : Périodiques, abonnements par secteurs pour 2005

SECTEURS	nombre de titres	coûts en €	coûts moyens des abonnements en €	des
Actualités	37	11628		314
Généralités	36	4808		133
Total salle Noire				
Philosophie	25	1417		57
Religions	9	620		69
Sciences et techniques	8	2744		343
Mathématiques	3	901		300
Informatique	33	24798		751
Total salle Bleue	78	30480		391
Langue française	22	1527		69
Littérature française	22	2022		92
Littérature générale et comparée	29	1904		66
Total salle brune	73	5452		75
Anglo américain	24	2411		100
Allemand	21	1020		49
Espagnol	14	694		50
Italien	5	447		89
Portugais	9	598		66
Slave	24	4109		171
Etudes sémitiques	12	930		77
Total salle orange	109	10210		94
Arts plastiques architecture	50	3723		74
Cinema audiovisuel	37	1980		54
Musique	31	2679		86
Photo	16	1000		63
Danse	39	2383		61
Total salle rose	173	11765		68
Info Doc Médias	32	5601		175
Psychologie	107	35787		334
Ethnologie anthropologie	22	2768		126
Sociologie	64	14086		220
Sciences de l'éducation	55	7752		138
Linguistique	76	18013		237
Total salle rouge	412	87611		213
Droit administration – total salle verte	178	40635		228
Sciences politiques	66	6375		97
eco gestion	71	9373		132
Géographie démographie	52	4500		87
Urbanisme	13	2568		198
Histoire	57	5139		90
Total salle violette	259	27955		108
Total général	1356	230545		170

Annexe 6 : La documentation électronique

banque de données	facture fin 2005	nbre d'accès	secteur d'acquisition		rapport offre/usage en 2004				rapport offre/usage en 2005		
					nombre de sessions	coût par session	rang coût/usage	obs.	nombre de sessions	coût par session	rang coût/usage
Business source premier	13 254 €	1	G	Sc. éco	nouveau 2006 13 S.C.D. en 2004				(de 2 400 à 14 500€)		
PsycInfo+PsycArticles+Behavior+Medline+Ref	scindé	illimité	C	Psycho	2 846				4 177		
FRANCIS+PASCAL+ERIC+Medline (SilverPlatter)	12 110 €	illimité		multidisciplinaire	3 296	3,67 €			7 218	1,68 €	
Europresse - 14 titres	12 086 €	6		multidisciplinaire	20 457	0,59 €			24 044	0,50 €	
A.S.E. Academic search elite	10 195 €			multidisciplinaire	1 641	6,21 €			2 019	5,05 €	
LexisNexisJurisclasseurs	9 756 €		H	Droit	nouveau 2005 (1 141 ét.)				22 autres S.C.D. en 2004		
LexBase+	9 174 €	5	H	Droit	3 022	2,96 €		probl connexion résolus	1 833	5,00 €	
Géobase	8 050 €	1	X	Géo	nouveau 2006 7 BU en 2004						
PsycInfo (et en "gratuit" : PBSC+ Eric+Medline)	7 626 €	illimité	C	Psycho	1 651				1 847	4,13 €	
Historical abstracts	7 073 €	1 à 6	Y	Histoire	nouveau 2006 22 S.C.D. en 2004						
Electre	7 015 €	7		multidisciplinaire	23 038	0,30 €	n°1		24 500	0,29 €	
PsycArticles	6 841 €	illimité			589				1 425		
Encyclopaedia universalis	6 641 €			multidisciplinaire	n.c.						
Cairn	5 398 €	illimité		multidisciplinaire	57 revues Belin, De Boeck, La Découverte et Erès ds dizaine disciplines depuis 2001						
I.I.P.A. International Index to Performing Arts	5 045 €	2	ST	Arts du spectacle + Cinéma	nouveau 2006 aucune autre S.C.D. ?						
M.L.A.	4 465 €	2		multidisciplinaire	269	16,60 €			581	7,69 €	
A.B.M. Art Bibliographies Modern	4 400 €		SA	Arts plastiques +Théâtre	660	6,67 €		2 autres S.C.D. en 2004	560	7,86 €	
Doctrinal	4 306 €		H	Droit	977	4,41 €			2 063	2,09 €	
Delphes	4 043 €	illimité	G	Sc. éco					72	56,15 €	
I.B.S.S. International Bibliography of Social Sciences	3 327 €	1		multidisciplinaire	368	9,04 €			825	4,03 €	
Encyclopaedia britannica	3 068 €			multidisciplinaire	n.c.						
Generalis	3 133 €	illimité		multidisciplinaire	116	27,01 €	n°14	à supprimer ?	132	23,73 €	
E-Montaigne	2 992 €			multidisciplinaire	nouveau 2006 1 seule S.C.D. en 2004						
Kompass Europe des 25	2 990 €	5									
I.B.Z. périodiques	2 603 €	1		multidisciplinaire	nouveau 2006 aucune autre S.C.D. ?						
L.L.B.A. Linguistic and language behavior abstracts	2 600 €		W	Linguistique	nouveau 2005				403	6,45 €	
IPSA International Political Science Abstracts (SilverPlatter)	1 778 €	1	F	Sciences Po.	548	3,24 €			892	1,99 €	
FIAF Federation internationale des archives du film	1 663 €	1 à 4	SC	cinéma	1 921	0,87 €			3 261	0,51 €	
R.I.L.M. Répertoire international de littérature musicale	1 606 €	1	SM	Musique	177	9,07 €			185	8,68 €	

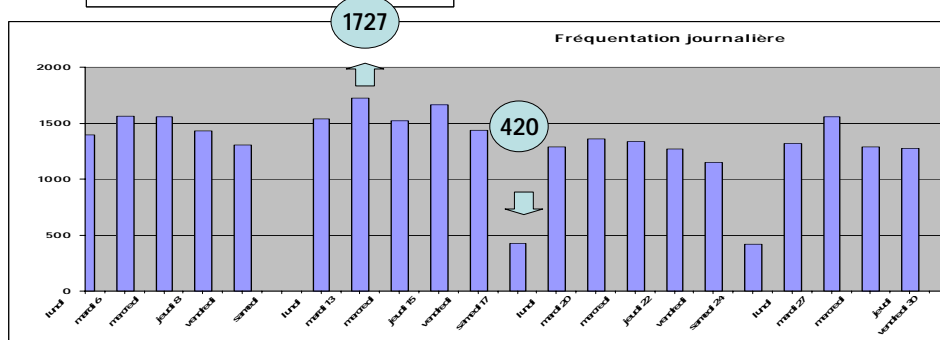
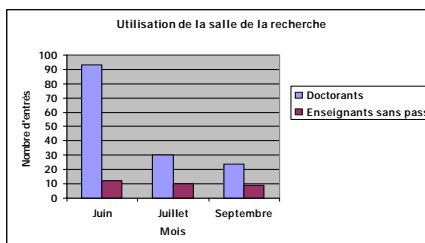
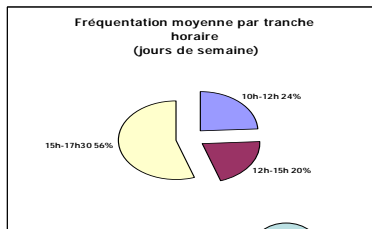
banque de données	facture fin 2005	nbre d'accès	secteur d'acquisition	rapport offre/usage en 2004				rapport offre/usage en 2005			
-------------------	------------------	--------------	-----------------------	-----------------------------	--	--	--	-----------------------------	--	--	--

I.B.R. Ouvrages	1 304 €	1		multidisciplinaire	nouveau 2006 aucune autre S.C.D. ?					
Urbadoc	1 190 €	2 à 5	T	urbanisme	n.c.					
Lextenso	1 100 €	5	H	Droit	nouveau 2005 24 S.C.D. en 2004					
I.S.S.N.	947 €	1		multidisciplinaire	n.c.					
Recueil Dalloz	840 €	3	H	Droit						
I.J.B.K. congrès	804 €	1		multidisciplinaire	nouveau 2006 aucune autre S.C.D. ?					
plateforme SiverPlatter	359 €								732	0,49 €
I.J.B.F. Mélanges	629 €			multidisciplinaire	nouveau 2006 aucune autre S.C.D. ?					
PsyCritiques	612 €		C	Psycho	nouveau 2006 aucune autre S.C.D. ?					
A.J.D.A. Actualité juridique de droit administratif	526 €		H	Droit						
R.L.R. Recueil des lois et règlements	505 €	2 à 5		administratif et professionnel						
ATILF = 22 ress. dont T.L.F.i. et Frantext	371 €		VF	l. et litt. frses	n.c.					
	172 426 €									
	1 651 €									
<i>Total</i>	174 077 €									

Annexe 7 : Tableaux de bord des services au public : exemples

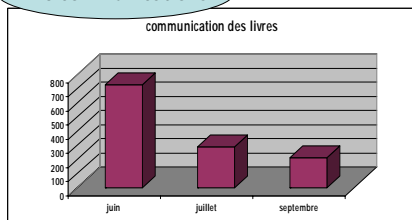
Tableau de bord des services au public **septembre 2005**

- total des entrées : 29 020
- moyenne quotidienne : 1 409 en semaine et 422 le samedi

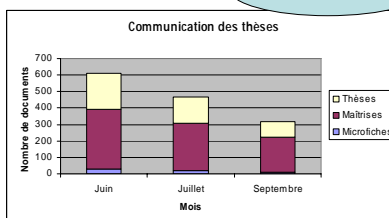


Communication des documents en **septembre 2005**

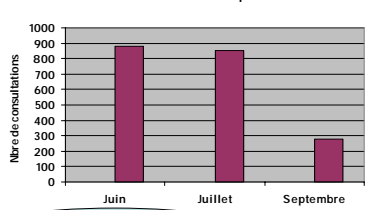
210 communications



320 consultations

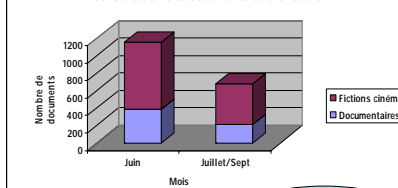


Consultation Périodiques



281 communications

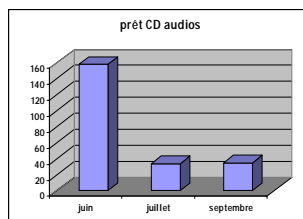
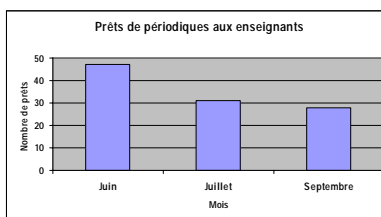
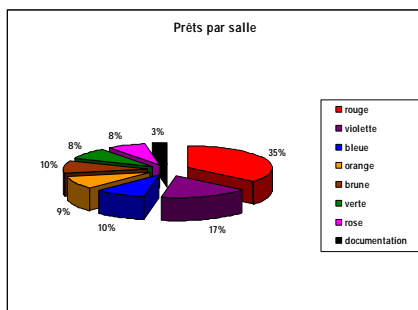
Consultation des documents audiovisuels



676 consultations

Statistiques de prêts septembre 2005

7 704 prêts



Autres chiffres de septembre 2005

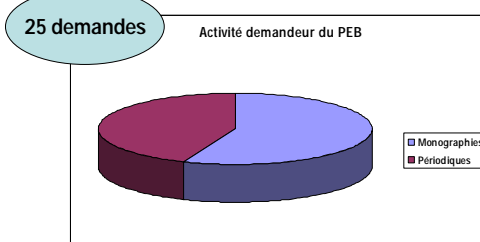
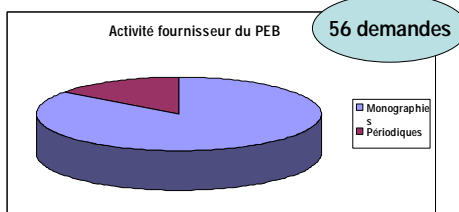
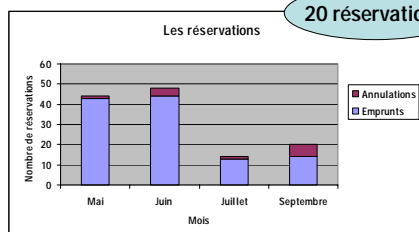
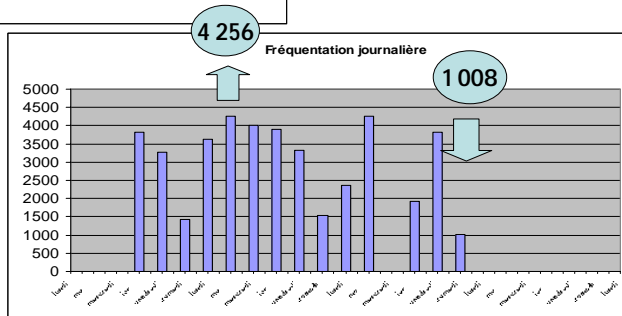
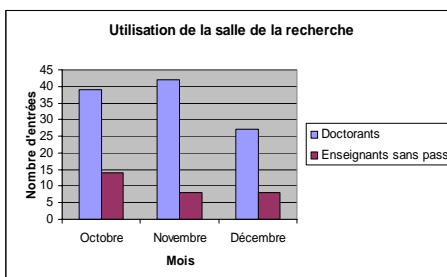
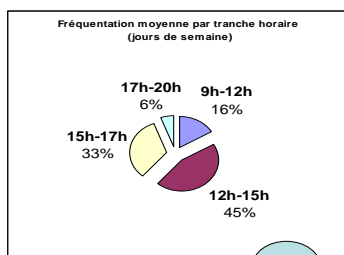
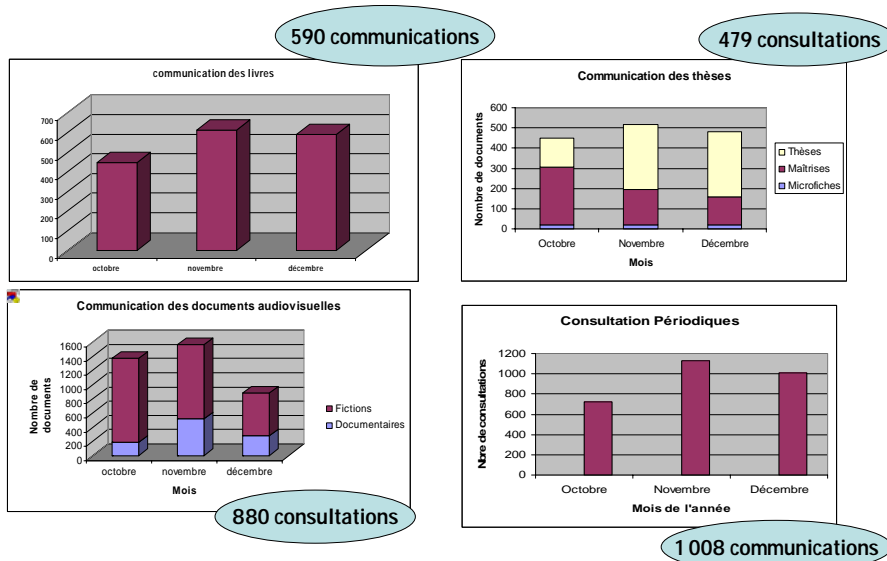


Tableau de bord des services au public décembre 2005

- total des entrées : 42 558
- moyenne quotidienne : 1607 en semaine et 796 le samedi

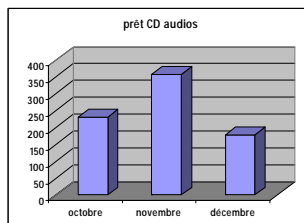
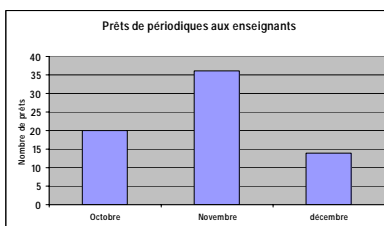
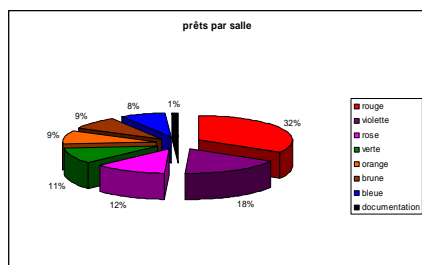


Communication des documents en décembre 2005

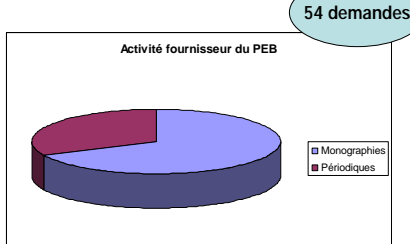
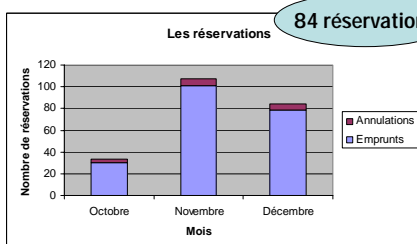


Statistiques de prêts décembre 2005

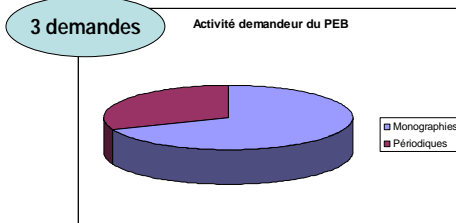
17 603 prêts



Autres chiffres de décembre 2005



• 74 heures consacrées à l'Infomobile



Statistiques cellule planning décembre 2005

- jours travaillés
- Nombre de jours de congés : 46 pour les bibliothécaires, 43 pour les magasiniers.
- Nombre de jours de maladie : 24 pour les bibliothécaires, 29 pour les magasiniers.
- Nombre de jours de formation : 5 pour les bibliothécaires, 6 pour les magasiniers.
- Nombre de jours exceptionnels : 1 pour les bibliothécaires, 0 pour les magasiniers.
- Nombre de remplacements : 84 pour les bibliothécaires, 73 pour les magasiniers.
- Nombre de plages non pourvues : 2 pour les bibliothécaires, 7 pour les magasiniers.

➤ Les données « bibliothécaires » comprennent les catégories A et B

Table des matières

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	2
I. POLITIQUE GENERALE DE L'ETABLISSEMENT	5
1. L'EVOLUTION DES MOYENS ET DES RESSOURCES	5
1.1 LE BUDGET	6
1.2 LE PERSONNEL	9
2. LA FORMATION DU PERSONNEL	11
2.1 TENDANCES GENERALES ET DONNEES CHIFFREES	11
2.2 ANALYSE DETAILLEE	13
2.3 LES EVOLUTIONS EN 2005	18
2.4 RESERVES :	18
2.5 LES PERSPECTIVES :	19
3. LA POLITIQUE DE COMMUNICATION ET D'ANIMATION	20
3.1 LA COMMUNICATION INTERNE	20
3.2 LA COMMUNICATION EXTERNE	21
3.3 LA POLITIQUE D'ANIMATION CULTURELLE	27
II. LE DEPARTEMENT DES SERVICES AU PUBLIC	32
1. LA FREQUENTATION, LES INSCRIPTIONS ET LES PUBLICS EN 2005	33
1.1 LES EFFECTIFS UNIVERSITAIRES :	33
1.2 LA FREQUENTATION DE LA BIBLIOTHEQUE	34
1.3 LES LECTEURS EXTERIEURS	38
2. L'INFORMATION, LA MEDIATION ET LA COMMUNICATION DES DOCUMENTS SUR PLACE	41
2.1 L'ACCUEIL GENERAL : LE REAMENAGEMENT DE LA BANQUE D'ACCUEIL	41
2.2 L'ACCUEIL DES PUBLICS HANDICAPES	41
2.3 LES QUESTIONS D'ORIENTATION ET DE RENSEIGNEMENT DOCUMENTAIRES DANS LES SALLES	43
2.4 L'ENRACINEMENT DE L'INFOMOBILE	45
2.5 L'EXTENSION DU LIBRE ACCES ET LA REORGANISATION DE LA SALLE DE DOCUMENTATION	51
2.6 LA COMMUNICATION SUR PLACE ET LE RANGEMENT DES SALLES	52
3. LE PRET DES COLLECTIONS ET LE PRET ENTRE BIBLIOTHEQUES	54
3.1 LE PRET DES DOCUMENTS	54
3.2 LES RESERVATIONS	55
3.3 LE PEB	57
4. LA FORMATION DES USAGERS ET LES VISITES	59
4.1 LE BILAN DE LA FORMATION DES USAGERS	59
4.2 LES VISITES	61
5. LA GESTION DES SERVICES AU PUBLIC	63
III. RESSOURCES INFORMATIQUES	64
1. GESTION, RENOUVELLEMENT ET EXTENSION DU PARC INFORMATIQUE	64
2. VERS LE WI-FI	65
3. LOGICIELS ET APPLICATIONS	65
3.1 ARCHITECTURE DU PARC PUBLIC	65

3.2 APPLICATION PROFESSIONNELLE AB6	65
3.3 AUTRES APPLICATIONS	66
4. SECURITE ET SAUVEGARDES	66
4.1 PARC PUBLIC	66
4.2 PARC PROFESSIONNEL	66
5. VERS UN SYSTEME D'INFORMATION DOCUMENTAIRE	67
IV. LA POLITIQUE DOCUMENTAIRE	68
<hr/>	
1. LA REVISION DE LA CHARTE DOCUMENTAIRE	68
2. ORGANISATION GENERALE DU FONDS	69
3. REPARTITION DU BUDGET D'ACQUISITION	73
4. ANALYSE DU DEVELOPPEMENT DOCUMENTAIRE DE LA BIBLIOTHEQUE	74
4.1 L'EMPRUNT A DOMICILE	74
4.2 EVOLUTION DE L'OFFRE DOCUMENTAIRE	74
5. LES FONDS SPECIALISES ET LES BIBLIOTHEQUES ASSOCIEES	83
5.1 LES FONDS SPECIALISES DE LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE, DEUX EXEMPLES	83
5.2 LES BIBLIOTHEQUES ASSOCIEES	85
V. LA GESTION DES COLLECTIONS	89
<hr/>	
1. LE SERVICE DE L'INVENTAIRE	89
2. LE SERVICE DES PERIODIQUES	89
3. CATALOGUES ET CATALOGAGE	90
4. LE SERVICE DES THESES	91
5. LE SERVICE DES DONNEES LOCALES	91
6. L'EQUIPEMENT	92
7. LA GESTION DES MAGASINS	92
8. PERSPECTIVES DU DEPARTEMENT EN 2005	92
ANNEXES	93
<hr/>	
ANNEXE 1 : LES REDACTEURS	94
ANNEXE 2 : COMPOSITION DU CONSEIL DE LA DOCUMENTATION 2005	95
ANNEXE 3 : ORGANIGRAMME	100
ANNEXE 4 : ACQUISITIONS PAR SECTEUR (BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE)	102
ANNEXE 5 : PERIODIQUES, ABONNEMENTS PAR SECTEURS POUR 2005	103
ANNEXE 6 : LA DOCUMENTATION ELECTRONIQUE	104
ANNEXE 7 : TABLEAUX DE BORD DES SERVICES AU PUBLIC : EXEMPLES	106
TABLE DES MATIERES	111
<hr/>	